



ETUDE
Juin 2022



**Etude évaluative
des Groupes d'Entraide Mutuelle
en région Centre-Val de Loire**

- Rapport intermédiaire -

Une étude produite à la demande de l'ARS Centre-Val de Loire



REMERCIEMENTS

Le CREAI Centre-Val de Loire tient à remercier les personnes directement intervenues dans la production du rapport :

- les membres et adhérents, les animateurs et coordinateurs, les parrains et gestionnaires des GEM de la région Centre-Val de Loire pour leur disponibilité et leur implication,
- M. Gaël Le Dorze, fondateur et coordinateur de la Maison de la Maison de l'Autisme de Mulhouse (67) pour ses conseils avisés et le temps consacré à la relecture des questionnaires ;
- M. Tony Chabassière, chargé de mission Allocation de ressources à l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, pour ses apports relatifs à la connaissance des GEM ;
- les membres du Comité de pilotage pour les échanges constructifs.

*Rapport réalisé par
Julie Giner-Pérot, chargée d'études
Charlotte Perrot-Dessaux, conseillère technique et d'études
avec l'aide et la relecture de
Mamy Raharijaona, assistante de direction*

*Sous la direction de
Pauline Noël, Directrice du CREAI Centre-Val de Loire*

Table des matières

I - Contexte réglementaire et ancrage territorial des GEM	7
A) Statut et réglementation des GEM	8
B) Les GEM dans leur environnement.....	9
C) Les GEM en région Centre-Val de Loire	9
II - Commande de l'ARS, objectifs et indicateurs	11
A) Commande de l'Agence Régionale de Santé de la Région Centre-Val de Loire au CREAL	12
B) Indicateurs présentés dans le cadre du rapport intermédiaire	12
C) Parti-pris du rapport intermédiaire et précautions de lecture	15
1 - Parti-pris du rapport intermédiaire.....	15
2 - Précautions de lecture	15
D) Méthodologie, temporalité de l'étude et bilan du réalisé	16
1 - Méthodologie de l'étude.....	16
2 - Temporalité	16
3 - Bilan du réalisé	16
E) Participation, difficultés rencontrées et représentativité des GEM	17
1 - Participation à l'étude	17
2 - Difficultés rencontrées	17
3 - Représentativité des GEM de la région Centre-Val de Loire.....	17
III - Présentation des résultats et structure du rapport	18
A) Acteurs des GEM en région Centre-Val de Loire : des profils multiples et de belles rencontres .	20
A.1 - Volet 1 : Les membres et adhérents des GEM	20
A.2 - Volet 2 : Les professionnels des GEM	25
A.3 - Volet 3 : les parrains et gestionnaires.....	28
B) Investissement du GEM : modalités de fréquentation, motivations, partage et gouvernance ...	35
B.1 - Volet 1 : Modalités de fréquentation du GEM et motivations	35
B.2 - Volet 2 : Echange et partage au sein du GEM.....	38
B.3 - Volet 3 : gouvernance	40
C) Accessibilité des GEM : de l'orientation vers l'investissement d'un lieu.....	44
C.1 - Volet 1 : Orientation et accessibilité physique.....	44
C.2 - Volet 2 : Modalités d'ouverture des GEM.....	47
C.3 - Volet 3 : Lieu investi par le GEM	50
D) Le GEM et son environnement : les partenariats et la participation aux instances locales.....	52
D.1 - Volet 1 : Partenariats	52
D.2 - Volet 2 : instances territoriales.....	57

E) Nouveau cahier des charges de 2019 : un document structurant mais parfois éloigné du terrain	59
E.1 - Volet 1 : regards des professionnels et des parrains et gestionnaires sur le cahier des charges de 2019	59
E.2 - Volet 2 : Accompagnement à l'appropriation du cahier des charges 2019	62
F) La crise sanitaire	65
F.1 - Volet 1 : Mesures mises en place et modalités de concertation des membres et adhérents	65
F.2 - Volet 2 : Vécus et ressentis des membres et adhérents et des professionnels des GEM à la suite de la réorganisation en lien avec la crise sanitaire.....	68
F.3 - Volet 3 : Impact de la crise sanitaire sur les relations avec les parrains et gestionnaires	72
G) Apports et effets des GEM : des effets perçus très positifs	74
G.1 - Volet 1 : les effets des GEM perçus par les professionnels	74
G.2 - Volet 2 : Les effets des GEM perçus par les membres et adhérents.....	77
H) Points positifs, limites et perspectives : point de vue des différents acteurs des GEM	80
H.1 - Volet 1 : points positifs, limites et perspectives évoqués par les professionnels des GEM .	80
H.2 - Volet 2 : Points positifs, points de vigilance et perspectives évoqués par les parrains et gestionnaires	85
H.3 - Volet 3 : Points positifs, points de vigilance et perspectives évoquées par les membres et adhérents des GEM	90
IV - Conclusion du rapport intermédiaire	93
A) Rappel de l'objectif poursuivi dans le rapport intermédiaire.....	94
B) Rappel du contexte de collecte des données	94
Contexte de recherche et crise sanitaire.....	94
Cahier des charges de 2019.....	95
C) Rapport intermédiaire et enjeux liés à l'autonomie et à la participation des GEM en région Centre-Val de Loire.....	95



I - Contexte règlementaire et ancrage territorial des GEM

A) Statut et réglementation des GEM

STATUT DES GEM

Régis par les articles L. 114-1-1 et L. 114-3 du Code de l'Action sociale et des familles, les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) constituent des structures de prévention et de compensation de la restriction de la participation à la vie sociale, introduites par la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Les GEM sont organisés sous la forme d'associations de type loi 1901, mais ne sont pas des structures médico-sociales au sens de l'article L. 312-1 du Code cité précédemment. Selon l'instruction n°DGCS/SD3/CNSA n°2011-301 du 26 juillet 2011, « *les GEM ne sont pas chargés d'effectuer, comme ces structures, des prestations mises en œuvre par des professionnels (ou des permanents, comme dans les lieux de vie) et n'ont pas pour mission la prise en charge des personnes* ».

Les GEM sont des lieux de rencontres, d'échanges et de soutien entre les adhérents, dont l'objectif premier est de créer un lien social et de lutter contre l'isolement. Fondé sur l'adhésion libre et volontaire des personnes à un projet de solidarité et d'entraide ouvert sur la Cité, le GEM ne soumet pas ses adhérents à des contraintes en termes de fréquentation ou de participation aux activités proposées. Avec l'appui d'un parrain, qui peut être par exemple une autre association d'utilisateurs/de représentants de familles ou un gestionnaire de structures sociales ou médico-sociales, les GEM peuvent alors aider leurs adhérents dans la gestion du fonctionnement du GEM, en particulier au niveau administratif et financier.

CAHIERS DES CHARGES ET TEXTES FAISANT RÉFÉRENCE AUX GEM

Depuis 2011, la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) assure la gestion du dispositif relatif aux GEM et son financement, via les Agences Régionales de Santé (ARS) au niveau régional, qui allouent les crédits aux GEM et qui assurent le pilotage du dispositif. Plusieurs cahiers des charges successifs (2011, 2016 et enfin 2019) décrivent les missions des GEM, leurs publics cibles et leurs modalités de fonctionnement.

En 2016, l'arrêté du 18 mars fixe le cahier des charges des GEM en application de l'article L. 14-10-5 du Code de l'Action sociale et des familles. Ce décret se substitue au cahier des charges de 2011 et met en avant que « *dans un souci de clarté, le parrain ne peut pas être l'organisme gestionnaire du GEM : les deux activités (parrainage et gestion) ne peuvent donc pas être assurées par le même organisme. Il peut cependant y avoir une exception pour les GEM accueillant un public traumatisé crânien ou cérébro-lésé, qui se sont organisés sur un modèle où l'association marraine est aussi l'association gestionnaire* ».

En 2019, un nouveau cahier des charges réglementant le fonctionnement des GEM est publié, marquant notamment la création de GEM à destination de personnes autistes/avec troubles du neurodéveloppement. Les modalités de fonctionnement et les finalités des GEM y sont rappelées, cette actualisation précisant que « *la fonction première du GEM est de rompre l'isolement et de favoriser le lien social, à l'intérieur comme à l'extérieur du GEM, sur un mode de fonctionnement fondé sur une co-construction par les membres fréquentant le GEM des décisions relatives au GEM* ». Nouvelle population pouvant accéder à un GEM, les personnes présentant des Troubles du Spectre Autistique/des Troubles Neurodéveloppementaux, sont également concernées par ces

phénomènes. » À l’instar des cahiers des charges précédents, le texte de 2019 rappelle que les GEM ne constituent pas des structures médico-sociales et n’ont pas vocation à délivrer des prestations.

B) Les GEM dans leur environnement

L’IMPORTANCE D’UN ANCRAGE TERRITORIAL

Au regard de la fréquence et de l’importance des troubles et de la souffrance en santé mentale, la stratégie nationale de santé définit plusieurs objectifs et mesures spécifiques à la santé mentale. Elle précise les objectifs de création de nouveaux GEM, comme outils de promotion et de soutien à l’inclusion sociale, professionnelle, des personnes avec troubles psychiques, ainsi qu’à l’amélioration de leurs conditions de vie.

Dans cette perspective, la nécessité de s’appuyer sur les Projets Territoriaux de Santé Mentale et sur les Conseils Locaux de Santé Mentale est indiquée, ces derniers définissant des actions de lutte contre la stigmatisation, d’amélioration de l’accès et de la continuité des soins, d’insertion sociale et de participation des aidants, des usagers et des habitants. Par ailleurs, ils participent à l’élaboration du Diagnostic territorial partagé et du Projet territorial de santé mentale. Les GEM prennent part à des Conseils Locaux de Santé Mentale et/ou à l’élaboration de Projets Territoriaux de Santé Mentale, et ce sur sollicitations des ARS. Ainsi, les GEM sont de véritables acteurs de l’élaboration d’une politique publique territoriale à destination des personnes présentant des handicaps liés à la maladie psychique, à la cérébrolésion et/ou des troubles du spectre de l’autisme.

C) Les GEM en région Centre-Val de Loire

La santé mentale figure dans les orientations du PRS 2, déclinée notamment dans les objectifs opérationnels 48-49 et 50, soit respectivement : « développer le repérage et la prise en charge précoce des troubles psychiques », « promouvoir un parcours de santé et de vie faisant du lieu de vie le centre des prises en charge et des accompagnements » et « organiser la continuité du parcours de santé des personnes souffrant de troubles psychiques, par la coordination étroite entre les différents acteurs concernés ».

En région Centre-Val de Loire, la montée en charge des GEM s’est faite progressivement ces dernières années. Actuellement, une trentaine de GEM sont en activité. Les GEM constituent un « dispositif plébiscité par les différents acteurs »¹. Ils agissent en « complémentarité avec les services médico-sociaux et sanitaires existants et proposent une forme d’accompagnement autre, en dehors des établissements »².

Les GEM étaient initialement destinés à des personnes atteintes de handicaps résultant de troubles psychiques, d’un traumatisme crânien ou de toute autre lésion cérébrale acquise. Cependant, le nouveau Cahier des charges préconise la création d’un GEM à destination des personnes atteintes de troubles du spectre de l’autisme sur chaque département. Ainsi, en 2019, l’ARS Centre-Val de Loire a ouvert un appel à candidatures pour la création de 6 GEM « Autisme ou autres troubles du neurodéveloppement ». D’après des informations récentes communiquées par l’ARS, parmi les 6 GEM

¹ Propos issus d’un entretien exploratoire mené avec M. Tony Chabassière, Chargé de mission Allocation de ressources, ARS Centre-Val de Loire

² Ibid.

autisme prévus, deux sont déjà en activité (Cher et l'Eure-et-Loir), deux ont ouvert récemment (Loiret et Indre-et-Loire), et deux sont encore en cours de construction (dans l'Indre et le Loir-et-Cher).

Crise sanitaire et contexte de l'étude

Les données présentées doivent être mobilisées en tenant compte du contexte particulier dans lequel s'est tenue cette étude. En effet, développée en région Centre-Val de Loire au 2^{ème} semestre 2021, l'ensemble des données a été collecté au début de l'année 2022, dans un contexte fortement marqué par la crise sanitaire.





II - Commande de l'ARS, objectifs et indicateurs

A) Commande de l'Agence Régionale de Santé de la Région Centre-Val de Loire au CREAI

La commande de l'ARS concerne une évaluation des GEM et de leurs effets, et ce dans le contexte plus large de l'évaluation du PRS 2. Pour ce faire, en adoptant une perspective évolutive depuis les derniers travaux réalisés, le CREAI propose une analyse suivant les objectifs suivants :

- ✚ caractériser les acteurs des GEM (membres et adhérents, animateurs et coordinateurs, parrains et gestionnaires) ;
- ✚ caractériser et analyser le fonctionnement des GEM de la région Centre-Val de Loire ;
- ✚ caractériser et analyser l'évolution des GEM et leur inscription territoriale et partenariale,
- ✚ mesurer l'adéquation des GEM avec le cahier des charges de 2019 ;
- ✚ décrire et analyser les effets des GEM sur leurs adhérents et membres, les animateurs, les parrains et gestionnaires et les partenaires des GEM ;
- ✚ évaluer le fonctionnement de GEM itinérants ;
- ✚ analyser la mise en place et le développement des GEM pour personnes autistes ;
- ✚ décrire et étudier le fonctionnement des GEM pendant la crise sanitaire et le confinement.

B) Indicateurs présentés dans le cadre du rapport intermédiaire

Les indicateurs en lien avec les objectifs de l'étude sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ils sont classés selon deux catégories. La première catégorie concerne les indicateurs issus de données objectives, permettant l'élaboration de graphiques et ayant une visée descriptive des GEM. La seconde catégorie s'intéresse à des indicateurs plus subjectifs, en lien avec les représentations sociales des acteurs des GEM, permettant de relater les différents vécus.

Objectifs	Indicateurs retenus	Place dans le rapport
Caractériser les acteurs des GEM	<p>Indicateurs en lien avec des données objectives</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Proportion d'hommes et de femmes au sein des GEM ✚ Proportion de GEM à destination des différents publics ✚ Répartition par tranche d'âge des membres et adhérents ✚ Répartition des GEM en fonction de la situation professionnelle des membres et adhérents ✚ Proportion d'animateurs et coordinateurs répondants ✚ Formation initiale des professionnels des GEM ✚ Employeurs des professionnels des GEM ✚ Type de contrat des professionnels des GEM ✚ Proportion de parrains et gestionnaires répondants ✚ Proportion de membres et adhérents ayant connaissance du parrain du GEM ✚ Profil des parrains des GEM ✚ Proportion de membres et adhérents ayant connaissance du gestionnaire du GEM ✚ Profil des gestionnaires des GEM ✚ Profil des associations à la fois marraines et gestionnaires <p>Indicateurs en lien avec des données subjectives</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Regard des membres et adhérents sur les parrains des GEM ✚ Regard des membres et adhérents sur les gestionnaires 	<p>Chapitre 1 : Acteurs des GEM en région Centre-Val de Loire</p>
Caractériser le fonctionnement des GEM	<p>Indicateurs en lien avec des données objectives</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Proportion de membres et adhérents au sein des GEM ✚ Répartition des membres et adhérents en fonction de la durée de fréquentation du GEM 	<p>Chapitre 2 : Investissement des GEM</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Fréquence hebdomadaire de venue aux GEM ✚ Répartition des différentes motivations pour venir au GEM ✚ Répartition des sujets d'échange entre membres et adhérents au sein des GEM ✚ Points de satisfaction des membres et adhérents vis-à-vis des GEM ✚ Types d'activités réalisées au sein des GEM ✚ Evolution du nombre de jours annuels d'ouverture entre 2018 et 2020 ✚ Proportion de membres et adhérents administrateurs ✚ Proportion de membres et adhérents jouant un rôle au sein du Bureau ✚ Types de rôles au sein du Bureau ✚ Taux de participation aux Assemblées Générales ✚ Connaissance de l'information transmise lors des Assemblées Générales ✚ Participation des parrains et gestionnaires aux instances des GEM ✚ Taux de satisfaction des membres et adhérents relatif au fonctionnement actuel ✚ Exemples d'actions mises en place par les parrains et gestionnaires 	
Caractériser l'évolution, les points positifs, les points de vigilance et les perspectives des GEM	<p>Indicateurs en lien avec des données objectivées</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Evolution du profil des membres et adhérents des GEM ✚ Répartition des GEM en fonction de l'évolution de leur effectif entre 2018 et 2020 	Chapitre 1 : Acteurs des GEM
	<p>Indicateurs en lien avec des données objectivées</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Proportion de membres et adhérents souhaitant continuer à venir au GEM dans le futur ✚ Proportion de membres et adhérents ayant des projets pour les GEM ✚ Répartition des membres et adhérents en fonction de leurs projets pour les GEM <p>Indicateurs en lien avec des données subjectives</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Points positifs des GEM évoqués par les professionnels ✚ Points de vigilance identifiés par les professionnels des GEM ✚ Perspectives des GEM selon les animateurs et coordinateurs ✚ Points positifs identifiés par les parrains et gestionnaires ✚ Points à améliorer et perspectives identifiés par les parrains et gestionnaires ✚ Souhaits de changements au sein des GEM exprimés par les membres et adhérents 	Chapitre 8 : Points positifs, limites et perspectives
Caractériser l'accès, l'inscription territoriale et partenariale des GEM	<p>Indicateurs en lien avec des données objectivées</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Principaux orienteurs vers les GEM ✚ Proportion de membres et adhérents présentant des difficultés pour venir au GEM ✚ Modalités de déplacement pour venir au GEM ✚ Types de lieux investis par les GEM ✚ Equipements des lieux investis par les GEM <p>Indicateurs en lien avec des données subjectives</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Satisfaction des membres et adhérents vis-à-vis du local du GEM 	Chapitre 3 : Accessibilité du GEM
	<p>Indicateurs en lien avec des données objectivées</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Profil des partenaires des GEM ✚ Proportion de GEM ayant été impactés par la crise sanitaire sur le plan partenarial ✚ Connaissances des partenaires par les membres et adhérents ✚ Proportion de membres et adhérents impliqués dans le choix des partenaires ✚ Répartition des GEM en fonction de l'évolution du nombre de partenaires entre 2018 et 2020 ✚ Répartition des GEM en fonction du type d'instances territoriales auquel ils participent ✚ Répartition des GEM en fonction du statut des personnes les représentant lors des instances territoriales ✚ Représentation des GEM lors des instances territoriales <p>Indicateurs en lien avec des données subjectives</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Taux de satisfaction des membres et adhérents vis-à-vis des partenariats 	Chapitre 4 : Le GEM et son environnement
Mesurer l'adéquation avec le cahier des charges	<p>Indicateurs en lien avec des données objectivées</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Temps moyen d'ouverture hebdomadaire ✚ Proportion de GEM ouverts le week-end ✚ Proportion de GEM ouverts en autonomie ✚ Modalités d'ouverture en autonomie des GEM 	Chapitre 3 : Accessibilité du GEM

	<p>Indicateurs en lien avec des données objectivées</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Proportion de GEM ayant été accompagnés à l'appropriation du cahier des charges de 2019 par les professionnels ✚ Proportion de GEM ayant été accompagnés à l'appropriation du cahier des charges par les parrains/gestionnaires <p>Indicateurs en lien avec des données subjectives</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Regard des professionnels des GEM sur le cahier des charges de 2019 ✚ Regard des parrains et gestionnaires sur le cahier des charges de 2019 	<p>Chapitre 5 : Nouveau Cahier des charges de 2019</p>
<p>Décrire les effets des GEM</p>	<p>Indicateurs en lien avec des données objectivées</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Proportion des membres et adhérents ayant constaté une évolution des relations avec l'entourage ✚ Acquisition de nouvelles compétences <p>Indicateurs en lien avec des données subjectives</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Regard des professionnels sur les effets des GEM 	<p>Chapitre 7 : Apports et effets des GEM</p>
<p>Décrire le fonctionnement des GEM pendant la crise sanitaire</p>	<p>Indicateurs en lien avec des données objectivées</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Mesures mises en place pour maintenir le lien lors de la crise sanitaire ✚ Proportion de GEM s'étant concertés avec les membres et adhérents relativement à l'organisation du maintien du lien lors de la crise sanitaire ✚ Proportion de parrains et gestionnaires dont le rôle a été impacté lors de la crise sanitaire <p>Indicateurs en lien avec des données subjectives</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Apports des mesures mises en place pour maintenir le lien avec les membres et adhérents ✚ Vécus et ressentis des membres et adhérents à la suite de la réorganisation en lien avec la crise sanitaire ✚ Vécus et ressentis des professionnels des GEM 	<p>Chapitre 6 : La crise sanitaire</p>



C) Parti-pris du rapport intermédiaire et précautions de lecture

1 - Parti-pris du rapport intermédiaire

Ce document est positionné comme un rapport intermédiaire. Un rapport final complétant les données relatives à cette étude sera transmis à l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire dans le courant du mois de septembre 2022.

Ce pré-rapport est volontairement très descriptif, la composante analytique de l'étude sera davantage développée dans le rapport final. Ce document est construit selon une logique de synthèse afin de pouvoir en faire une lecture rapide et de le positionner comme un outil d'aide à la décision.

2 - Précautions de lecture

Le rapport présenté s'appuie sur l'exploitation des données collectées par questionnaires auprès des adhérents et membres des GEM, des professionnels (animateurs, coordinateurs), des parrains et des gestionnaires.

Certaines questions étaient des questions ouvertes, soit un cadre d'expression libre des répondants. Une partie de ces réponses a été exploitée ici et parfois intégrée aux résultats présentés. Ces éléments sont présentés en encadré ou entre guillemets dans le corps du texte. Les propos rapportés ne reflètent pas l'opinion du CREA. De la même façon, le CREA ne porte aucun jugement de valeur quant aux réponses apportées, les considérant comme un matériau d'analyse à part entière et intéressant.



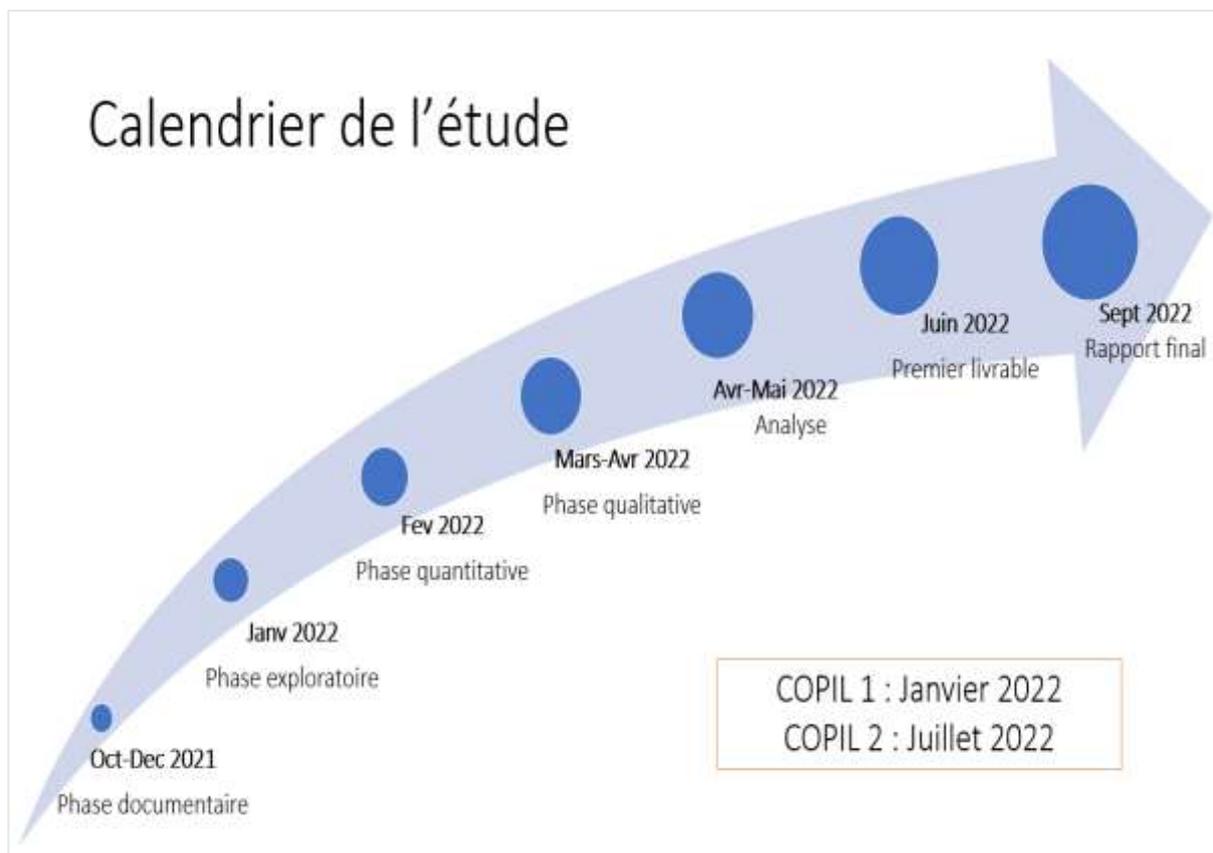
D) Méthodologie, temporalité de l'étude et bilan du réalisé

1 - Méthodologie de l'étude

La méthodologie retenue est mixte, composée d'une part d'une approche quantitative par le biais de questionnaires à destination des différents acteurs des GEM (professionnels animateur et coordinateurs, membres et adhérents et parrains et gestionnaires), et d'autre part d'une approche qualitative via la réalisation d'entretiens collectifs avec les membres et adhérents, les parrains et gestionnaires, les professionnels et les partenaires.

2 - Temporalité

L'étude suit la temporalité suivante :



3 - Bilan du réalisé

À ce jour, les phases documentaire, exploratoire et quantitatives sont achevées. La phase qualitative n'est pas encore terminée, certains entretiens collectifs en présence des GEM et de leurs partenaires restant à réaliser, du fait du manque de disponibilité des GEM et de la difficulté de mobilisation de leurs partenaires durant le mois de mai. Ces entretiens seront menés en juillet 2022.

E) Participation, difficultés rencontrées et représentativité des GEM

1 - Participation à l'étude

L'étude a rencontré un franc succès avec une belle participation. Les effectifs des différents profils de personnes ayant participé sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Profil des participants	Effectifs des participants	Modalités de participation
Membres/adhérents	194 membres et adhérents	Questionnaires et rencontres collectives bi départementales
Parrains/gestionnaires	10 parrains 14 gestionnaires 2 « parrains et gestionnaires » (cas particulier des GEM pour personnes concernées par un handicap résultant d'un traumatisme crânien ou d'une lésion cérébrale acquise)	Questionnaires et rencontres collectives bi départementales
Animateurs/coordonateurs	21 animateurs et coordinateurs	Questionnaires et réunion régionale

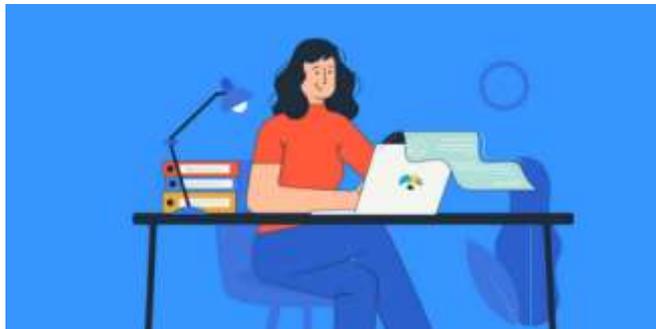
2 - Difficultés rencontrées

Lors de l'étude, des difficultés ont été rencontrées relativement aux temps de rencontres programmés avec les partenaires des GEM. En effet, à l'heure actuelle, certains de ces temps de rencontre visant à investiguer les modalités de collaboration entre les GEM et ses partenaires n'ont pas pu se tenir. Par ailleurs, des visioconférences ont parfois remplacé les rencontres physiques en lieu et place. Les GEM évoquent l'absence de partenaires à mobiliser ou l'impossibilité de s'organiser sur le temps imparti pour justifier de leur absence à ces réunions. Cependant, un contact sera repris avec les GEM courant juin et juillet 2022 afin de formaliser de nouveaux temps d'échanges avec les partenaires durant l'été.

3 - Représentativité des GEM de la région Centre-Val de Loire

Le tableau ci-dessous met en lumière les effectifs constituant la population de l'étude et leur représentativité au niveau régional :

Instances/catégories de personnes représentées	Représentativité en région Centre-Val de Loire
GEM dont :	21 GEM représentés dans l'étude / 29 GEM en région Centre-Val de Loire
🚩 GEM handicap psychique	13 GEM représentés dans l'étude / 20 GEM en région Centre-Val de Loire
🚩 GEM autisme	5 GEM représentés dans l'étude / 6 GEM en région Centre-Val de Loire
🚩 GEM traumatisme crânien ou lésion cérébrale acquise	3 GEM représentés dans l'étude / 3 GEM en région Centre-Val de Loire
Membres et adhérents	194 membres et adhérents participant à l'étude / 743 membres et adhérents en région Centre – Val de Loire



III - Présentation des résultats et structure du rapport

Les résultats sont répartis au sein de 8 chapitres portant sur les thématiques suivantes :

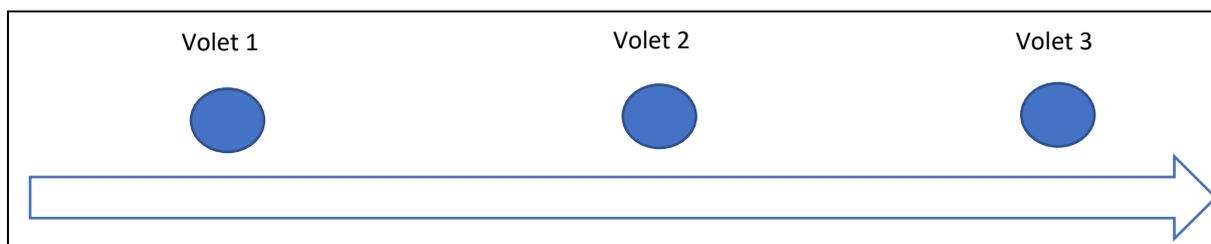
- A. Les acteurs des GEM
- B. Les modalités d'investissement des GEM
- C. L'accessibilité des GEM
- D. Le GEM et son environnement
- E. Le nouveau Cahier des charges de 2019
- F. La crise sanitaire
- G. Les apports et effets des GEM
- H. Les points positifs, limites et perspectives

Au début de chaque chapitre est insérée une flèche représentant la progression des différentes informations tout au long de ce dernier. Chaque chapitre est divisé en plusieurs volets et chaque volet est subdivisé en 3 parties : Indicateurs retenus / Messages importants / Détails des indicateurs.

Exemple de la structuration d'un chapitre :

Chapitre 1 : Titre du chapitre

Progression au sein du chapitre :



Volet 1 :

Indicateurs retenus

Déclinaison des indicateurs

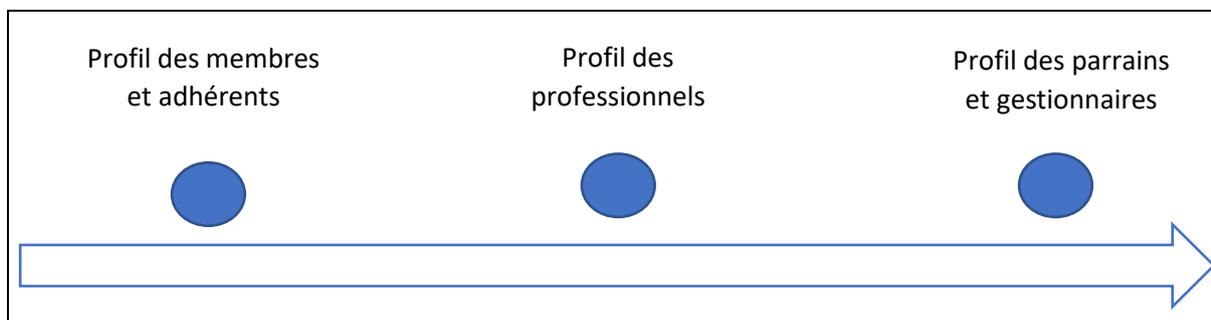
Messages importants

Déclinaison des messages importants

En prenant connaissance des indicateurs retenus et de messages forts, positionnés au début de chaque volet, le lecteur pourra ainsi avoir un premier aperçu des éléments saillants. Si ce dernier souhaite aller plus loin dans la lecture, il pourra prendre connaissance des indicateurs détaillés venant en troisième et dernière partie de chaque volet.

A) Acteurs des GEM en région Centre-Val de Loire : des profils multiples et de belles rencontres

Cette première partie a pour but de présenter les différents acteurs interagissant au sein du GEM. La rencontre entre adhérents/membres, professionnels animateurs/coordonateurs et parrains/gestionnaires, donne lieu à une émulation constitutive de la dynamique du GEM. Ainsi, ces différents publics seront présentés selon la chronologie suivante :



A.1 - Volet 1 : Les membres et adhérents des GEM

A.1.1 - Indicateurs retenus

1. Proportion d'hommes et de femmes
2. Proportion de GEM selon le type de handicap et ou troubles des personnes accueillies
3. Répartition des membres et adhérents par tranche d'âge
4. Répartition des GEM en fonction de la situation professionnelle des membres et adhérents
5. Evolution du profil des membres et adhérents entre 2018 et 2020
6. Répartition des GEM en fonction de l'évolution de l'effectif des membres et adhérents entre 2018 et 2020

A.1.2 - Messages importants

- Les professionnels des GEM en région Centre-Val de Loire ont des représentations plutôt positives des membres et adhérents
- La proportion d'hommes et de femmes au sein des GEM tend à s'équilibrer
- Les GEM à destination des personnes handicapées psychiques sont surreprésentées comparativement aux troubles du spectre de l'autisme ou à la cérébrolésion
- 75% des membres et adhérents des GEM sont âgés de 40 ans et plus, et 55% sont âgés de 50 ans et plus
- Dans la majorité des GEM, les membres et adhérents ne sont pas en activité professionnelle (retraités ou sans emploi)
- Entre 2018 et 2020, le profil des membres et adhérents a évolué vers un équilibre entre hommes et femmes, un vieillissement de la population des GEM, des membres et adhérents davantage investis au sein des GEM mais parfois plus fragiles sur le plan psychique ou de la déficience mentale

- Pour la majorité des GEM, l'effectif de membres et adhérents est stable, bien que certains GEM voient encore leur population croître du fait de leur développement en cours.

A.1.3 - Dans le détail des indicateurs

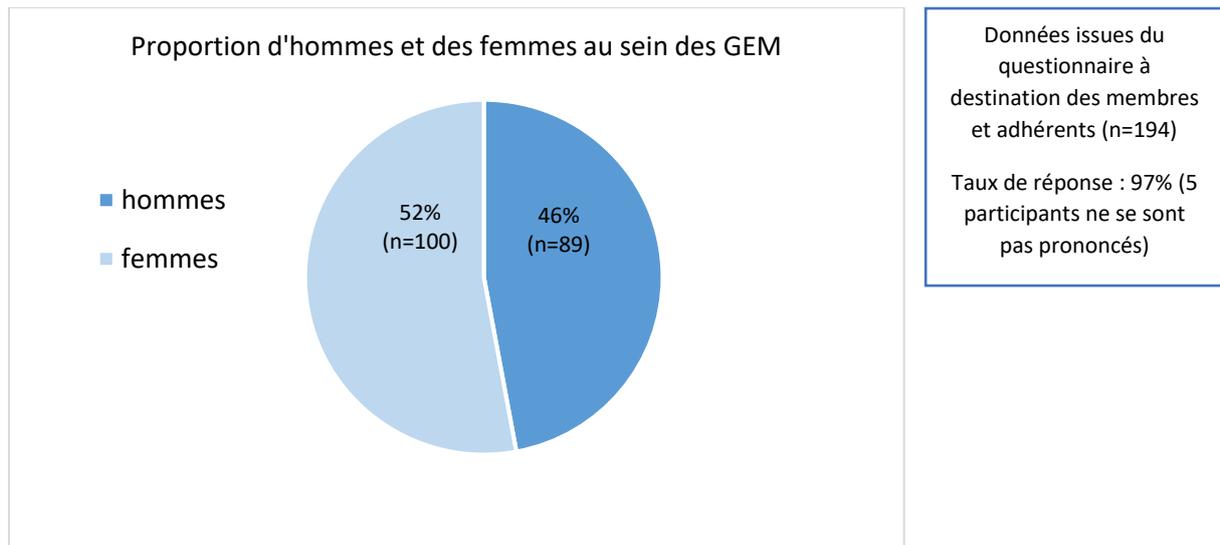
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES PROFESSIONNELS DES GEM À L'ÉGARD DES MEMBRES ET ADHÉRENTS

Avant d'entrer dans le détail des différents indicateurs retenus, nous souhaitons faire partager au lecteur un nuage de mots reflétant les représentations sociales des professionnels, animateurs et coordinateurs des GEM, vis-à-vis des membres et adhérents.



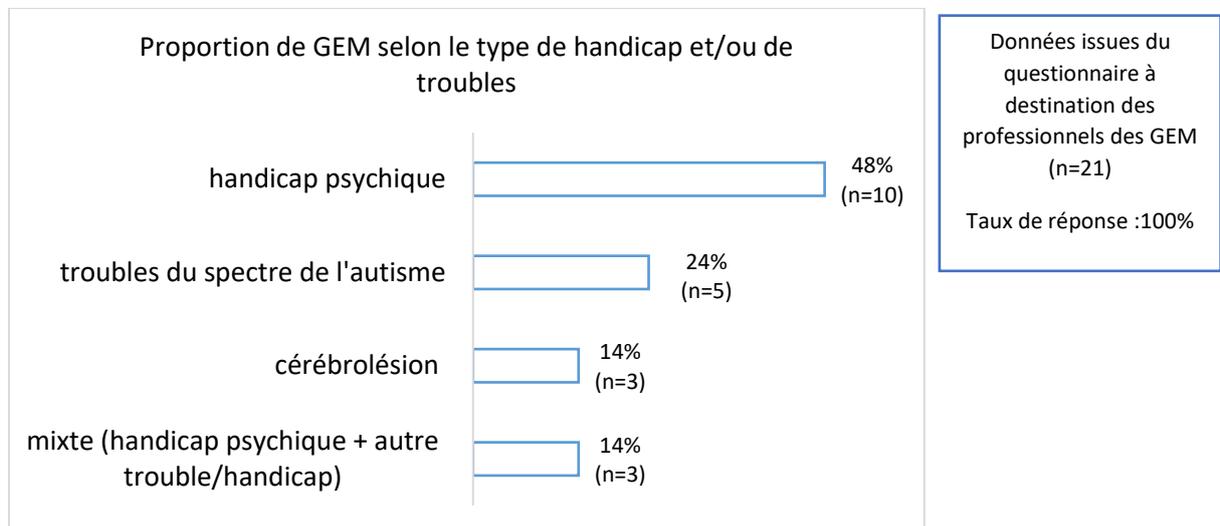
Ainsi, à la question : « Quel est le premier mot qui vous vient à l'esprit pour parler des membres et adhérents des GEM, les professionnels (animateurs et coordinateurs) ont répondu majoritairement les mots « acteur », « entraide » ou encore « rencontre ». En introduction de ce chapitre, nous pouvons d'ores et déjà constater que les bénéficiaires des GEM, en région Centre-Val de Loire, jouissent de représentations plutôt positives en provenance des professionnels intervenant au sein des GEM.

PROPORTION D'HOMMES ET FEMMES AU SEIN DES GEM



La proportion d'hommes et de femmes au sein de GEM est sensiblement équivalente : en effet, les hommes et les femmes représentent respectivement 46% et 52% des membres et adhérents. Comparativement à [l'étude sur les GEM réalisée par le CREAI Centre-Val de Loire en 2017](#), la proportion de femmes tend à augmenter, puisque celles-ci représentaient 35% à 55% des membres et adhérents lors de ce précédent rapport³.

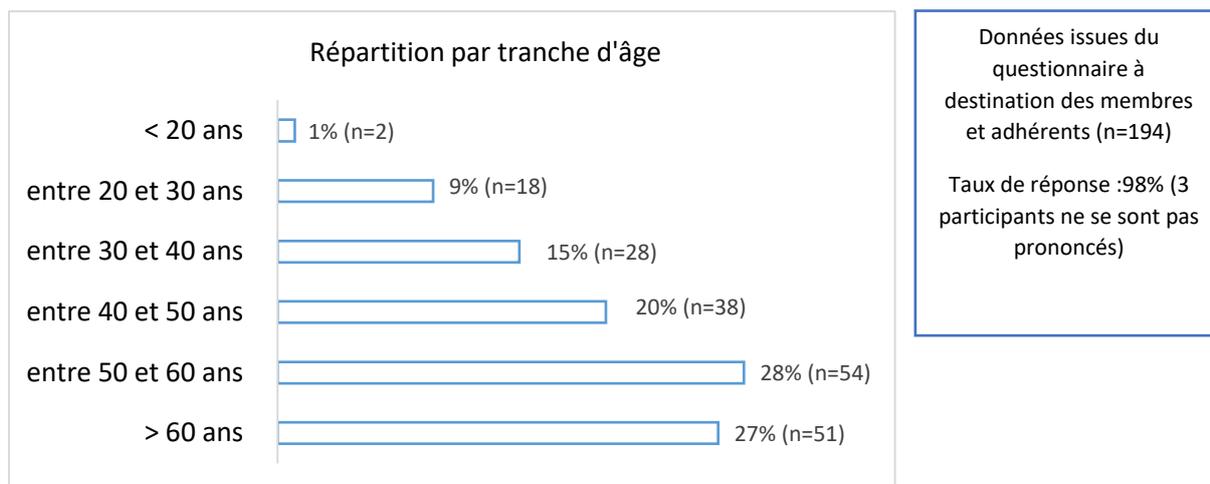
PROPORTION DE GEM SELON LE TYPE DE HANDICAP ET/OU TROUBLES DES PERSONNES ACCUEILLIES



Les GEM à destination des personnes concernées par un handicap résultant de troubles psychiques sont surreprésentés en région Centre-Val de Loire, comparativement à ceux s'adressant aux personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme ou atteintes d'un handicap résultant d'un traumatisme crânien ou d'une lésion cérébrale acquise. Certains GEM (3 sur 21 répondants) s'adressent à un public mixte en termes de troubles et/ou handicaps.

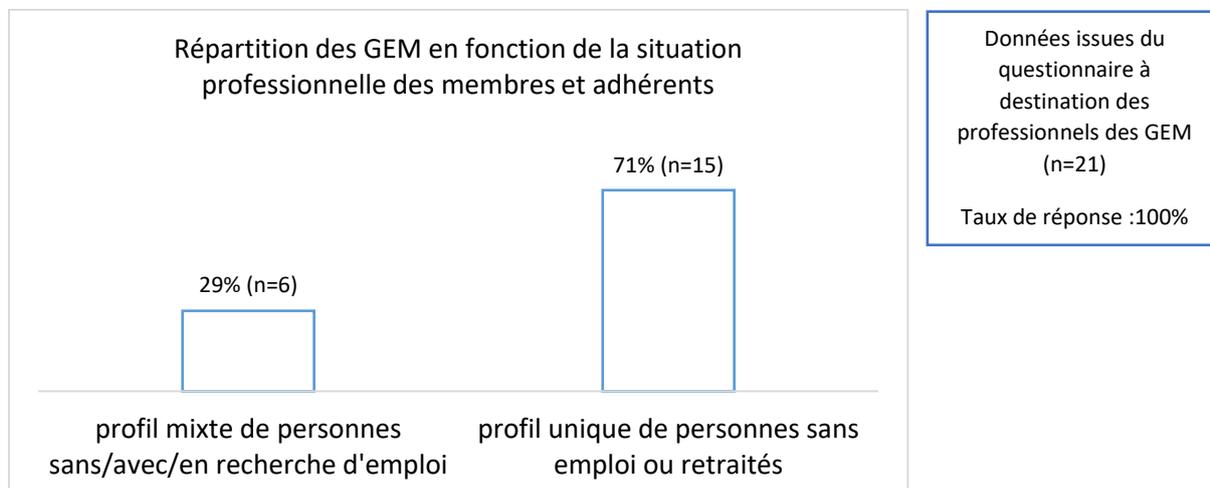
³ « Entre vulnérabilité et autonomie : étude sur les GEM de la région Centre - Val de Loire », CREAI du Centre - Val de Loire 2017.

TRANCHES D'ÂGE DES MEMBRES ET ADHÉRENTS



75% des membres et adhérents des GEM sont âgés de 40 ans et plus, et 55% sont âgés de 50 ans et plus. Ainsi, nous pouvons constater, à l'instar d'un phénomène sociétal plus général, **un vieillissement de la population des GEM** comparativement aux données de 2017, puisque dans le précédent rapport du CREA Centre-Val de Loire ⁴, la moyenne d'âge des membres et adhérents était comprise entre 45 et 50 ans.

RÉPARTITION DES GEM EN FONCTION DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES MEMBRES ET ADHÉRENTS



Sur l'ensemble des 21 GEM participant, **la majorité (15 GEM sur 21) déclarent ne recevoir au sein du GEM que des personnes sans activité professionnelle (personnes sans emploi ou retraitées)**. Cependant, 6 GEM parmi les 21 répondants déclarent voir se côtoyer des personnes aux profils variés, dont certains en emploi ou en recherche d'emploi et d'autres sans activité professionnelle.

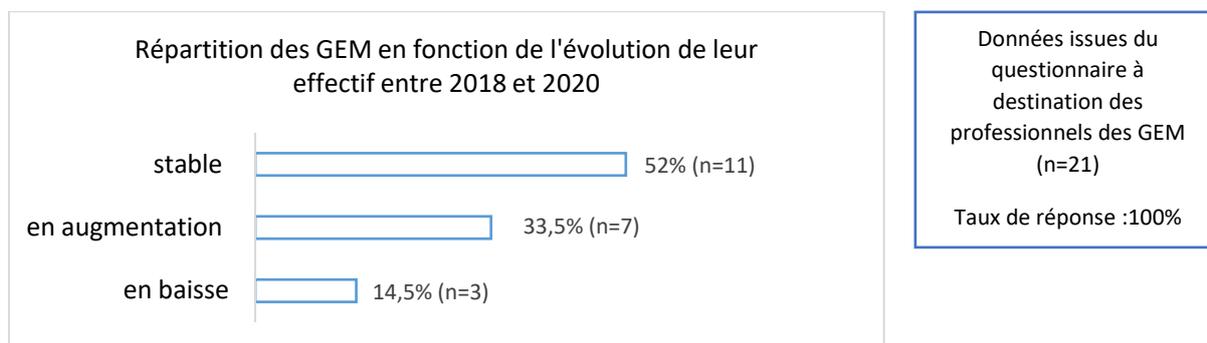
⁴ CREA Centre - Val de Loire, *Entre vulnérabilité et autonomie : étude sur les GEM de la région Centre - Val de Loire*, 2017.

EVOLUTION DU PROFIL DES MEMBRES ET ADHÉRENTS ENTRE 2018 ET 2020

Les réponses aux questionnaires des 21 professionnels des GEM, animateurs et coordinateurs nous ont permis d'établir un premier aperçu de l'évolution des membres et adhérents des GEM tout au long des années 2018, 2019 et 2020. Cette évolution touche 4 principaux axes.

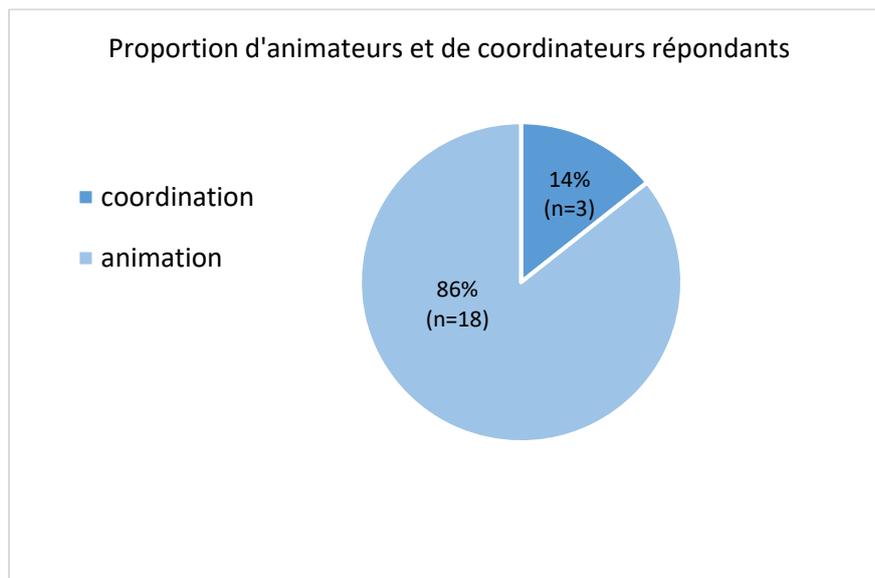
- Tout d'abord, les professionnels des GEM mentionnent une plus **grande mixité hommes/femmes**. Cette information est confortée par l'étude du CREAI Centre-Val de Loire de 2017, puisque les GEM accueillaient à cette époque une proportion moins importante de femmes qu'actuellement.
- Puis les professionnels font référence à **l'âge des membres et adhérents**. Les réponses sont contrastées à ce sujet, puisque certains évoquent la venue de personnes de plus en plus jeunes malgré une tendance globale au vieillissement de la population des GEM.
- Vient l'évocation **du mode et du degré d'investissement des GEM** par les membres et adhérents. Bien que deux profils se distinguent dans le mode d'investissement du GEM (un profil tourné davantage sur la « participation à des activités occupationnelles » versus un profil « acteur de la gouvernance du GEM »), les professionnels s'accordent à dire que les membres et adhérents sont **globalement actifs au sein des GEM**.
- Enfin, la 4^{ème} et dernière évolution rapportée par les professionnels porte sur le fait que les GEM peuvent avoir l'impression de jouer un rôle d'**antichambre des institutions spécialisées**, tant dans le champ de la psychiatrie que dans celui de la déficience intellectuelle. Ainsi, des personnes avec un profil psychiatrique peu stabilisé ou une déficience intellectuelle invalidante tendent à s'intégrer au sein des GEM. Nous pouvons formuler l'hypothèse qu'il existe un glissement dans l'offre d'accompagnement en général, glissement pouvant se traduire par des orientations vers les GEM « faute de mieux », « fautes de places », dans une perspective occupationnelle. Cette hypothèse restera à investiguer par la suite.

RÉPARTITION DES GEM EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DE LEUR EFFECTIF ENTRE 2018 ET 2020



La majorité des GEM (11 GEM sur 21) semble trouver un relatif équilibre en termes d'effectifs de fonctionnement. Cependant, certains GEM sont encore en développement, avec une augmentation de leurs membres et adhérents entre 2018 et 2020 (7 GEM sur 21), alors que d'autres ont vu diminuer leurs effectifs lors de ces dernières années (3 GEM sur 21). Cette dernière tendance peut probablement s'expliquer du fait des conséquences de la crise sanitaire. Nous reviendrons sur ce sujet par la suite dans le présent rapport.

PROPORTION D'ANIMATEURS ET DE COORDINATEURS RÉPONDANTS

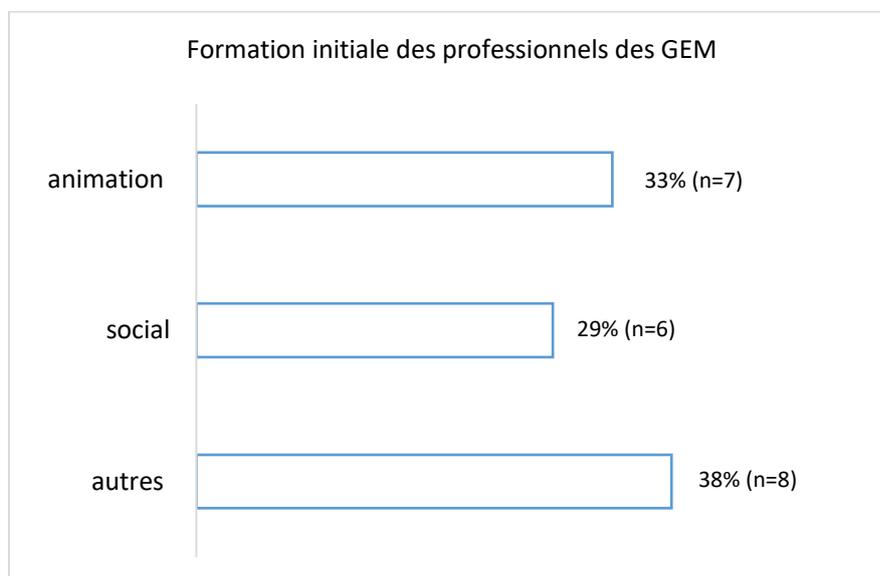


Données issues du questionnaire à destination des professionnels des GEM (n=21)

Taux de réponse :100%

Les professionnels répondants sont principalement des animateurs (18 sur 21 professionnels participant à l'étude), tous les GEM ne disposant pas d'un coordinateur.

- Formation initiale des professionnels des GEM

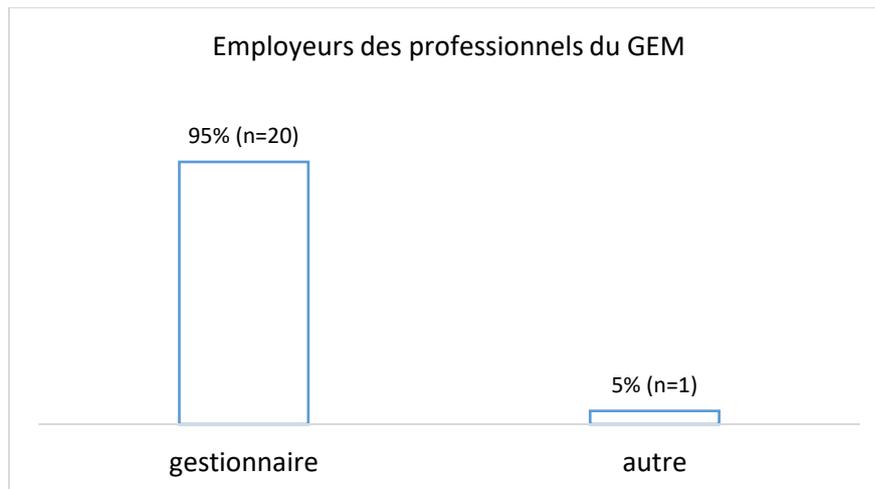


Données issues du questionnaire à destination des professionnels des GEM (n=21)

Taux de réponse :100%

Il n'existe pas aujourd'hui de formation spécifique à l'animation des GEM, mis à part le Diplôme Universitaire de l'Université Paris 8. **Les deux profils majoritaires de ces professionnels concernent d'une part l'animation (BP JEPS) et d'autre part le travail social (Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé).** Cependant, une part non négligeable de personnes présentant d'autres profils vient occuper ces postes (parcours universitaire en sciences de l'éducation, en psychologie ou encore en sciences « dures »).

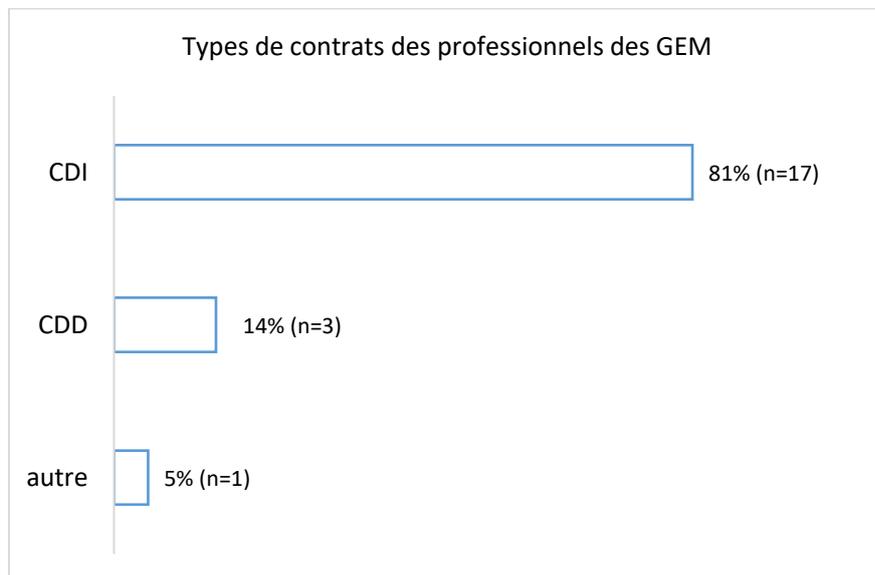
EMPLOYEURS DES PROFESSIONNELS DES GEM



Données issues du questionnaire à destination des professionnels des GEM (n=21)
Taux de réponse :100%

Pour l'écrasante majorité des professionnels intervenant dans les GEM, l'employeur est le gestionnaire du GEM. L'expression « mise à disposition » du professionnel par le gestionnaire est souvent employée. Ce terme pourra être questionné lors d'une approche plus analytique des résultats.

TYPES DE CONTRATS DES PROFESSIONNELS DES GEM



Données issues du questionnaire à destination des professionnels des GEM (n=21)
Taux de réponse :100%

On peut noter une proportion très importante de professionnels des GEM employés en CDI qui joue en faveur d'une reconnaissance de ces professionnels et de la pérennité des GEM.

A.3 - Volet 3 : les parrains et gestionnaires

A.3.1 - Indicateurs retenus

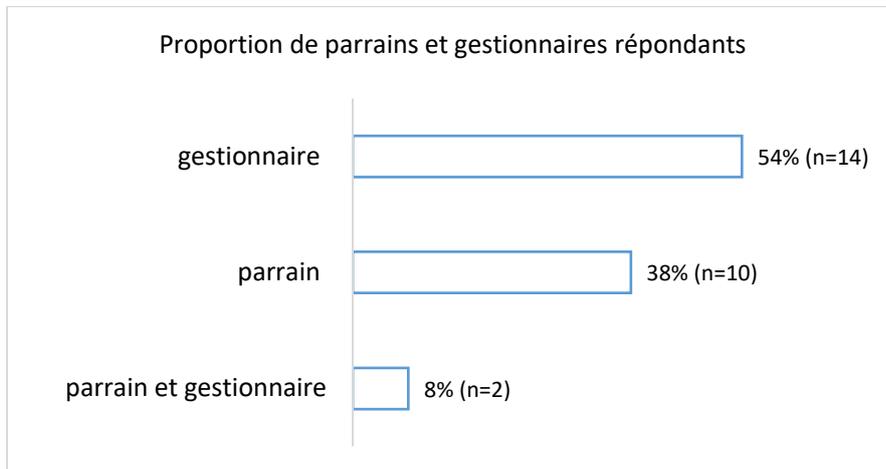
- 1- Proportion de parrains et gestionnaires répondants
- 2- Proportion de membres et adhérents ayant connaissance du parrain du GEM
- 3- Regard des membres et adhérents sur les parrains des GEM
- 4- Profil des parrains des GEM
- 5- Proportion de membres et adhérents ayant connaissance du gestionnaire du GEM
- 6- Regard des membres et adhérents sur les gestionnaires des GEM
- 7- Profil des gestionnaires des GEM
- 8- Profil des associations à la fois marraines et gestionnaires
- 9- Exemples d'actions mises en place par les parrains et gestionnaires

A.3.2 - Messages importants en lien avec les indicateurs

- Seulement 45% des membres et adhérents ont connaissance du parrain du GEM
- Les représentations des membres et adhérents à l'égard des parrains sont positives et soulignent le soutien apporté
- Les parrains des GEM sont principalement des associations de familles
- 93% des membres et adhérents ont connaissance du gestionnaire du GEM
- Les représentations sociales des membres et adhérents à l'égard des gestionnaires sont principalement axées sur la gestion de l'argent
- Les gestionnaires sont principalement des associations gestionnaires d'ESMS
- Les principales actions des parrains et gestionnaires portent sur : les ressources humaines/le cadre, l'éthique, le fonctionnement des GEM/le développement de l'activité et des actions des GEM/ l'aide et le soutien à aux aspects administratifs et financiers, et aux ressources du GEM.

A.3.3 - Dans le détail des indicateurs

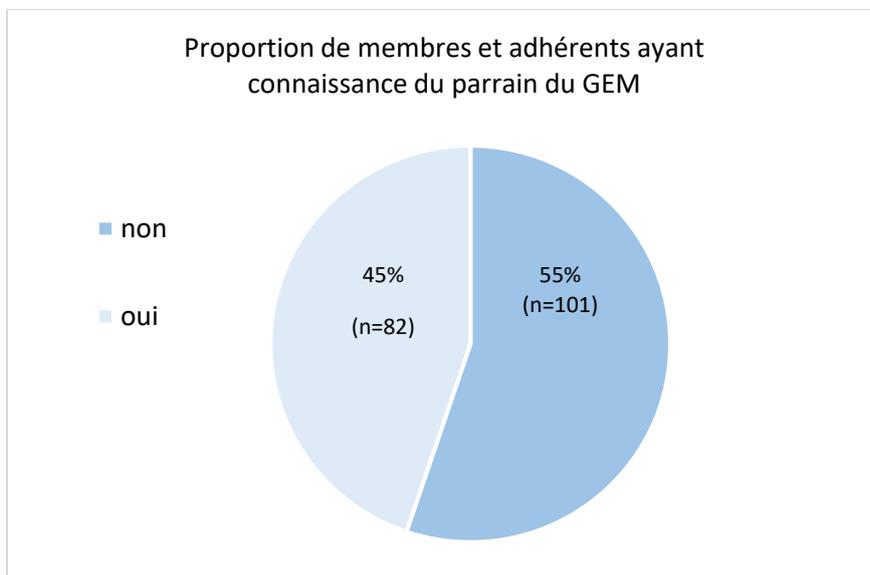
PROPORTION DE PARRAINS ET GESTIONNAIRES RÉPONDANTS



Données issues du questionnaire à destination des parrains et gestionnaires (n=26)
Taux de réponse : 100%

Les répondants à l'étude sont principalement des gestionnaires (14 sur 21 répondants) et des parrains (10 sur 21 répondants). Cependant, deux entités parmi les participants sont à la fois marraines et gestionnaires (cas particulier des GEM à destination des personnes cérébrolésées).

CONNAISSANCE DU PARRAIN PAR LES MEMBRES ET ADHÉRENTS



Données issues du questionnaire à destination des membres et adhérents (n=194)
Taux de réponse : 94% (11 participants ne se sont pas prononcés)

Uniquement 45% des membres et adhérents déclarent connaître le parrain de leur GEM. Ce faible pourcentage pourra être questionné dans le volet analytique des résultats figurant dans le rapport final à venir.

Représentations sociales des membres et adhérents vis-à-vis des parrains des GEM

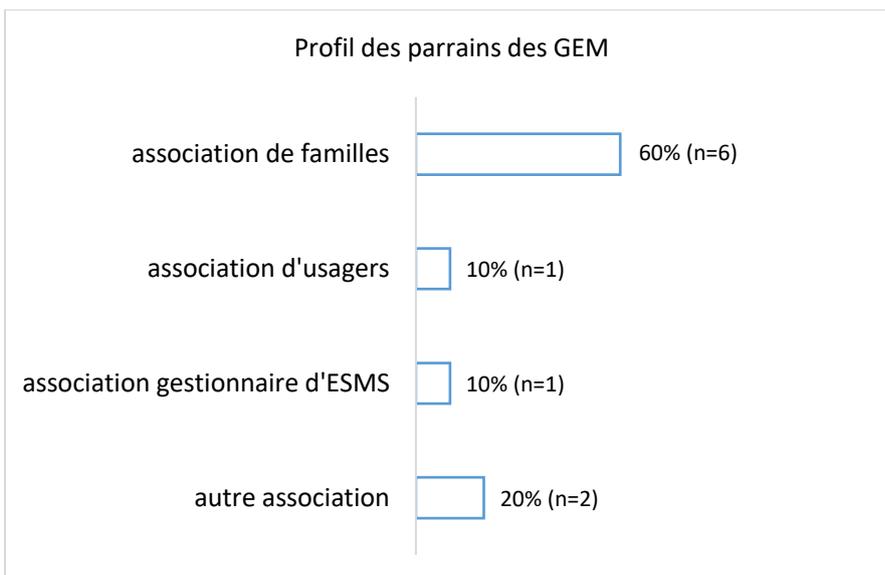


Données issues du questionnaire à destination des membres et adhérents (n=194)

Taux de réponse : 48% (100 participants ne se sont pas prononcés)

Les représentations sociales des membres et adhérents à l'égard des parrains sont plutôt positives, puisqu'elles évoquent principalement **le soutien et l'aide** apportés par le parrain. Cependant, la redondance du terme « ignorance » fait écho à la faible connaissance du parrain par les membres et adhérents.

PROFIL DES PARRAINS DES GEM

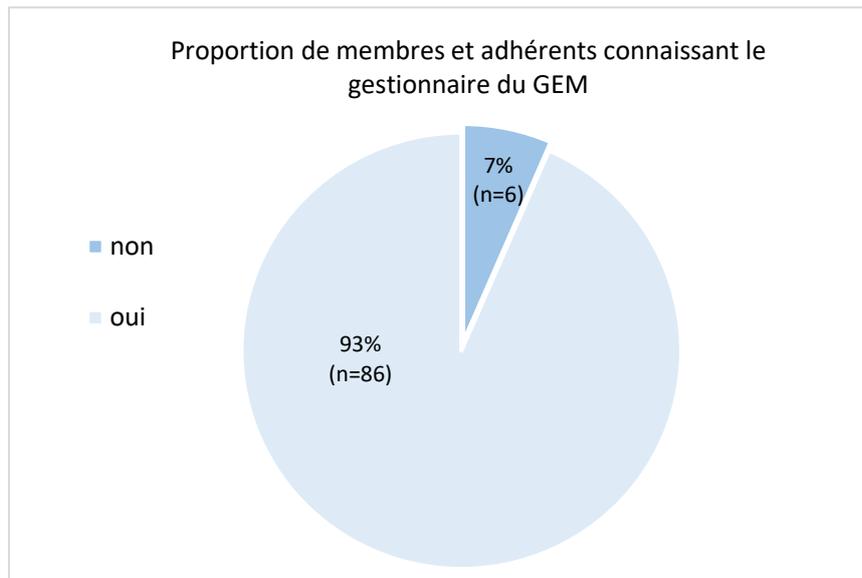


Données issues des réponses des parrains (n=10) au questionnaire à destination des parrains et gestionnaires

Taux de réponse des parrains :100%

Les parrains des GEM sont principalement des associations de familles (6 sur 10 parrains répondants).

CONNAISSANCE DU GESTIONNAIRE PAR LES MEMBRES ET ADHÉRENTS



Données issues du questionnaire à destination des membres et adhérents (n=194)

Taux de réponse : 47% (102 participants ne se sont pas prononcés)

93% des membres et adhérents connaissent le gestionnaire du GEM. Cette proportion est largement supérieure à la connaissance du parrain par les bénéficiaires des GEM, puisque seulement 45% de ces derniers ont connaissance du parrain. Cet écart pourra être investigué dans une phase analytique d'exploitation des résultats.

REGARD DES MEMBRES ET ADHÉRENTS SUR LES GESTIONNAIRES DES GEM

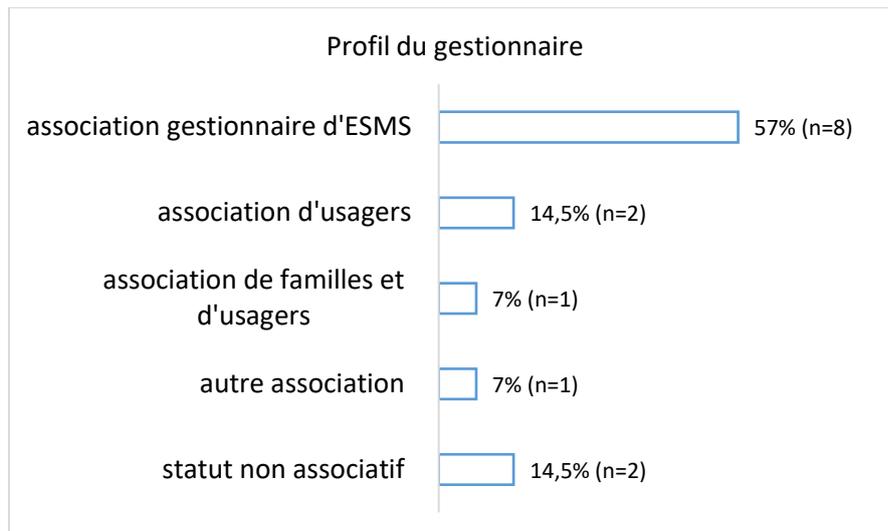


Données issues du questionnaire à destination des membres et adhérents (n=194)

Taux de réponse : 49% (98 participants ne se sont pas prononcés)

Les représentations sociales des membres et adhérents à l'égard des gestionnaires portent principalement sur **la gestion de l'argent**. Ces représentations témoignent de la place marquante que prennent les gestionnaires relativement à la gestion dans le champ financier.

PROFIL DES GESTIONNAIRES DES GEM



Données issues des réponses des gestionnaires (n=14) au questionnaire à destination des parrains et gestionnaires
Taux de réponse :100%

Les gestionnaires des GEM sont principalement des associations gestionnaires d'ESMS (8 sur 14 gestionnaires répondants).

PROFIL DES ASSOCIATIONS À LA FOIS MARRAINES ET GESTIONNAIRES : CAS PARTICULIER DES GEM POUR PERSONNES CÉRÉBROLÉSÉES

Les deux entités étant à la fois gestionnaires et marraines sont organisées selon un statut associatif, dont une portant la double casquette d'association gestionnaire d'ESMS et d'association de familles, et l'autre n'ayant pas précisé sa nature. Ces deux entités œuvrent pour des GEM à destination de personnes cérébrolésées, seule situation dans laquelle le parrain peut aussi porter la casquette de gestionnaire. En effet, comme mentionné dans le cahier des charges de 2019, cette configuration n'est pas autorisée pour les GEM à destination des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme ainsi que pour ceux à destination des personnes handicapées psychiques.

EXEMPLES D' ACTIONS RÉALISÉES EN TANT QUE PARRAIN/GESTIONNAIRE

Les parrains et gestionnaires ont été invités à décrire une action réalisée par leurs soins en leur qualité de parrain/gestionnaire. Les actions rapportées sont diverses et s'inscrivent dans différents registres :

- les ressources humaines,
- le cadre, l'éthique et le fonctionnement des GEM,
- le développement de l'activité et des actions des GEM,
- l'aide et le soutien aux aspects administratifs et financiers et aux ressources du GEM.

Les **ressources humaines** relèvent des gestionnaires. Ces derniers indiquent avoir mis en place une politique d'accompagnement des professionnels des GEM (animateurs, coordonnateurs)

afin d'étayer ces derniers, de lutter contre leur isolement ou encore avoir procédé à des recrutements.

« Organisation de réunions avec les animateurs de manière régulière (autant que possible) pour évoquer les difficultés, les évolutions des dynamiques, les ajustements selon les ordres du jour établis en commun ».

Concernant le **fonctionnement des GEM**, les actions décrites relèvent du **fonctionnement quotidien et opérationnel, mais également de l'éthique**. En lien avec les enjeux de participation sociale et d'autonomie, certains gestionnaires se sont impliqués dans la constitution de l'association des adhérents du GEM, la rédaction des statuts ou encore la philosophie du GEM.

« A l'ouverture du GEM, nous avons initié et formé les adhérents pour la constitution en association loi 1901. Ils ont reçu ces informations lors de diverses réunions de travail, de notre part apports théoriques, mais aussi par un intervenant extérieur (la FOL pour tout bénévole). Puis échange sur les souhaits des adhérents pour leur association et rédaction des statuts, règlements, etc. avec eux. »

« Nous avons accompagné le GEM dans sa démarche de projet "réflexion sur la pair-aidance". »

En écho aux missions de médiation définies dans le cahier des charges, des parrains sont intervenus lors d'une situation conflictuelle interne au GEM, dans le cadre d'un manquement au règlement de l'association.

« J'ai rencontré un adhérent, en présence d'une animatrice, pour faire un rappel du règlement de fonctionnement. »

L'implication des parrains/gestionnaires peut se traduire par **le soutien apporté aux activités et au développement du GEM**, à travers le développement d'un GEM mobile, ou les échanges avec des partenaires potentiels.

« Dès la création en [...], l'exigence fut de faire accéder les malades psychiques aux activités proposées par la municipalité. J'ai fait appel à [Espace culturel] de [ville]. Le directeur a prêté une oreille très favorable, mettant à notre disposition les talents de son animateur Théâtre une fois par semaine pendant un an. »

Enfin, **l'accompagnement aux aspects administratifs, financiers et matériels** figurent parmi les actions réalisées par des parrains/gestionnaires de GEM. Cette participation a pu porter

sur le local du GEM ; via l'accompagnement à des travaux d'aménagements (mises aux normes d'accessibilité par exemple), le déménagement dans un nouveau local. Alors, l'implication concerne notamment le suivi des travaux, leur règlement. Parfois, il s'agit d'échanges avec la commune d'implantation du GEM.

« L'un des projets récents que nous avons gérés en tant que gestionnaires a été la location de nouveaux locaux et surtout le suivi des travaux afin de rendre les locaux accessibles. »

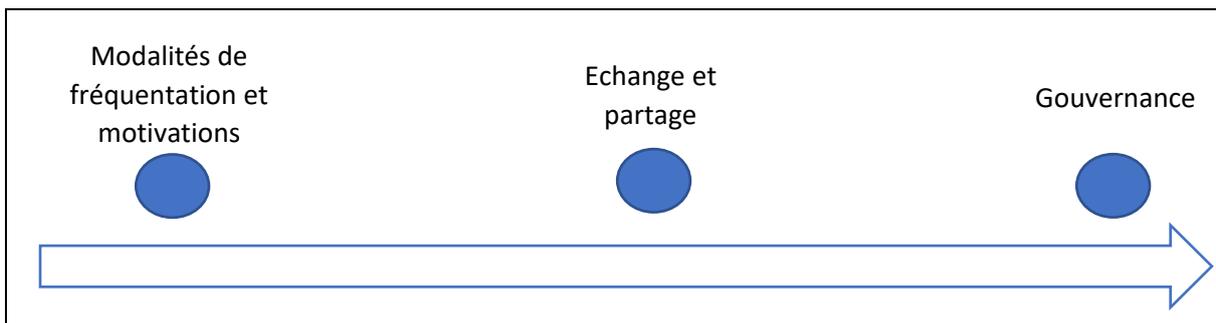
Concernant **les aspects financiers** des GEM, les gestionnaires en particulier ont pu contribuer à la recherche de banques acceptant des personnes sous protection judiciaire, porté une dynamique de co-construction dans les différentes demandes de financement et les dossiers de subvention.



B) Investissement du GEM : modalités de fréquentation, motivations, partage et gouvernance

Les indicateurs permettant l'évaluation de la façon dont le GEM est investi sont essentiels dans la réflexion autour de la participation sociale des membres et adhérents. L'appropriation du GEM par ces derniers peut prendre différentes formes, telles que le partage de moments conviviaux, la participation à des activités occupationnelles ou encore l'investissement dans les modalités de gouvernance du GEM.

La progression dans ce chapitre suit la logique suivante :



B.1 - Volet 1 : Modalités de fréquentation du GEM et motivations

B.1.1 - Indicateurs

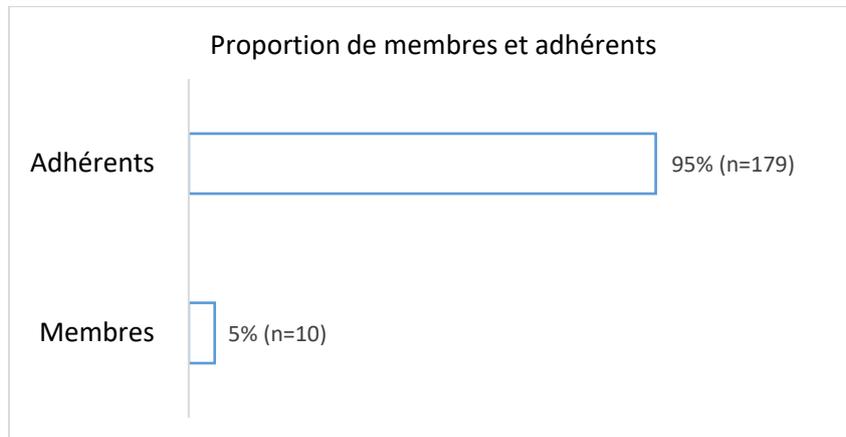
- 1- Proportion de membres et adhérents au sein des GEM
- 2- Répartition des membres et adhérents en fonction de la durée de fréquentation (en années) du GEM
- 3- Fréquence hebdomadaire de venue aux GEM
- 4- Répartition des différentes motivations pour venir au GEM

B.1.2 - Messages importants

- La majorité des usagers des GEM ayant répondu à l'étude a adhéré à l'association du GEM.
- 86% des membres et adhérents fréquentent le GEM depuis au moins un an et 44% depuis au moins 5 ans
- 65% des membres et adhérents viennent au GEM plusieurs fois par semaine
- La motivation principale pour venir au GEM est la rencontre de nouvelles personnes

B.1.3 - Dans le détail des indicateurs

PROPORTION DE MEMBRES ET ADHÉRENTS AU SEIN DES GEM

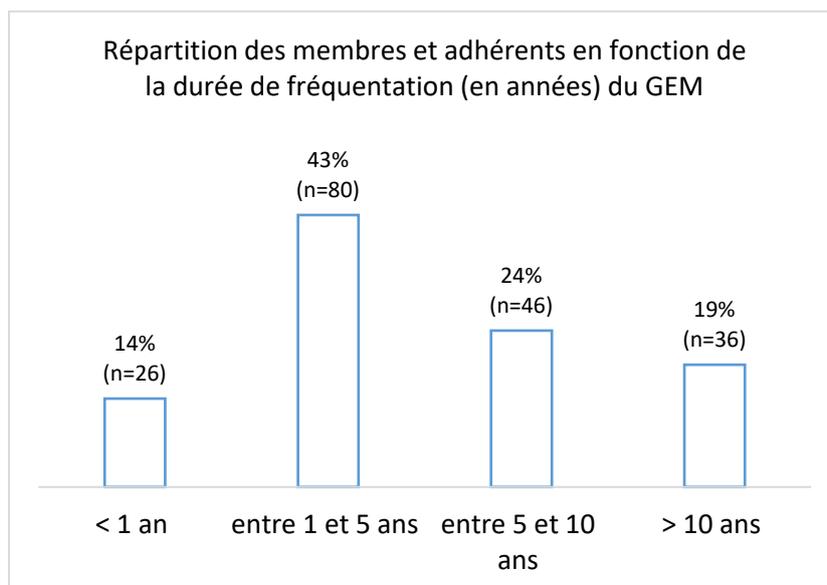


Données issues du questionnaire à destination des membres et adhérents (n=194)

Taux de réponse : 97% (5 participants ne se sont pas prononcés)

Le fait que la grande majorité des répondants soient adhérents au GEM apporte la preuve que nombre de personnes faisant le pas vers le GEM finissent par adhérer à l'association. En effet, lors de l'accueil d'une nouvelle personne au sein du GEM, celle-ci passe par une période de découverte (période pendant laquelle la personne n'est pas encore adhérente mais est considérée comme membre du GEM) d'une durée variant de 1 à 3 mois. À l'issue de cette période, une concertation a lieu entre les professionnels et les adhérents du GEM pour statuer sur une possible adhésion. Une majorité de personnes s'achemine donc vers un statut d'adhérent au sein du GEM.

FIDÉLISATION VIS-À-VIS DES GEM

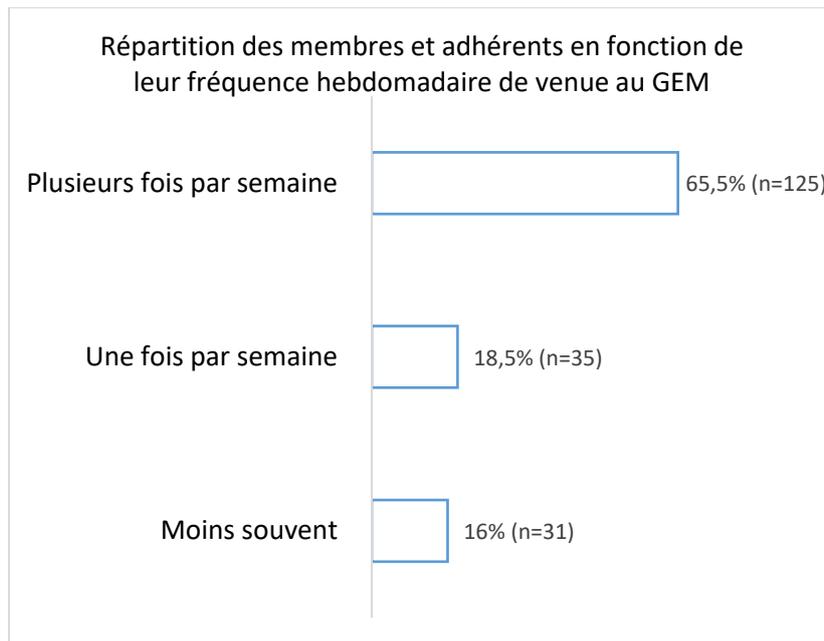


Données issues du questionnaire à destination des membres et adhérents (n=194)

Taux de réponse : 97% (6 participants ne se sont pas prononcés)

Les membres et adhérents se révèlent plutôt fidèles au GEM. En effet, 86% (162 sur 188 répondants) des membres et adhérents fréquentent le GEM depuis au moins 1 an et 44% (82 sur 188 répondants) depuis au moins 5 ans.

FRÉQUENCE HEBDOMADAIRE DE VENUE AU GEM

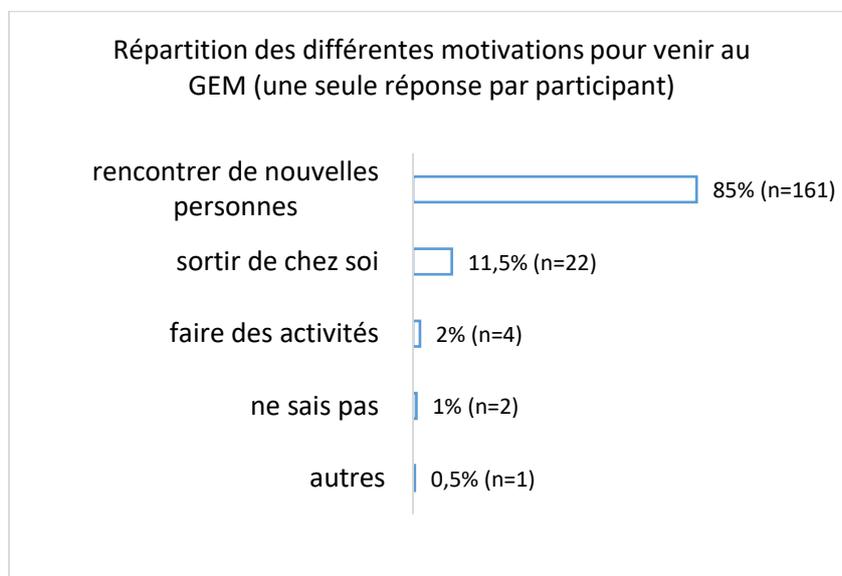


Données issues du questionnaire à destination des membres et adhérents (n=194)

Taux de réponse :98% (3 participants ne se sont pas prononcés)

La majorité des membres et adhérents viennent au GEM plusieurs fois par semaine. En effet, ce dernier apparaît comme un lien ressource et structurant dans le déroulement de la semaine.

MOTIVATIONS POUR VENIR AU GEM



Données issues du questionnaire à destination des membres et adhérents (n=194)

Taux de réponse :98% (4 participants ne se sont pas prononcés)

La motivation principale pour venir au GEM est de rencontrer de nouvelles personnes. La rupture de l'isolement est au cœur des préoccupations des membres et adhérents.

B.2 - Volet 2 : Echange et partage au sein du GEM

B.2.1 - Indicateurs

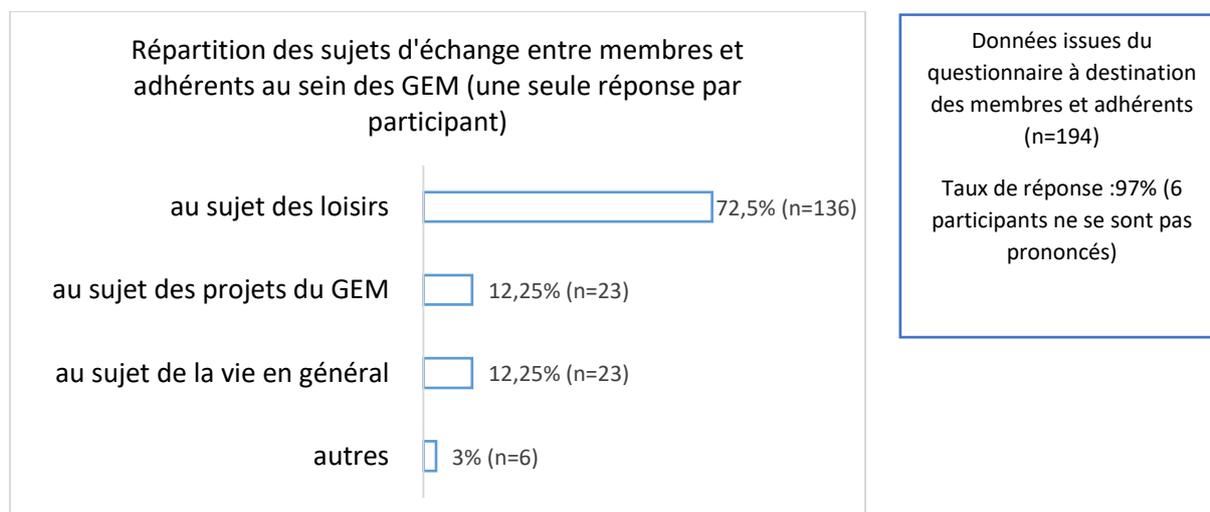
1. Répartition des sujets d'échange entre membres et adhérents au sein des GEM
2. Points de satisfaction des membres et adhérents vis-à-vis des GEM
3. Types d'activités réalisées au sein des GEM

B.2.2 - Messages importants

- Les échanges entre membres et adhérents au sein du GEM portent principalement sur les loisirs
- Être avec les autres membres et adhérents est un élément de satisfaction pour 90% de ces derniers
- Les activités réalisées au sein des GEM peuvent être regroupées en 8 catégories, à savoir : soin et bien-être, activités créatives, activités extérieures ou sportives, expression orale ou corporelle, temps de libres échanges entre les membres et adhérents, activités culinaires, temps d'échange autour de la vie du GEM, activités culturelles.

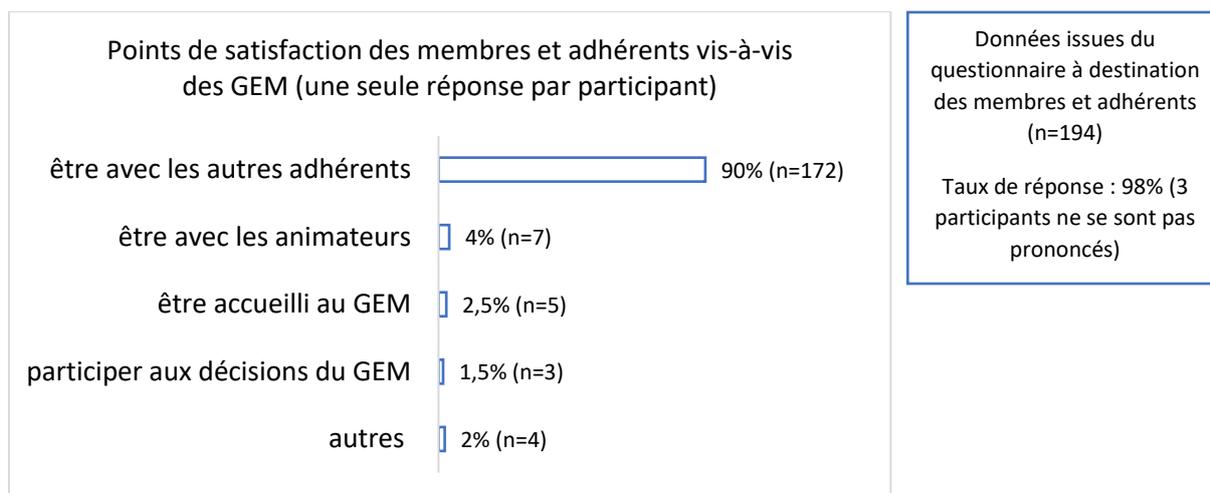
B.2.3 - Dans le détail des indicateurs

SUJETS D'ÉCHANGES ENTRE MEMBRES ET ADHÉRENTS AU SEIN DES GEM



Le principal sujet de conversation des membres et adhérents lorsqu'ils sont aux GEM concerne les loisirs. En effet, 72% des répondants (136 sur 188) évoquent cette thématique.

POINTS DE SATISFACTION DES MEMBRES ET ADHÉRENTS VIS-À-VIS DES GEM



Être avec les autres adhérents est un élément de satisfaction pour 90% de ces derniers. Comparativement au plaisir de faire partie d'un collectif, le fait de participer aux décisions de l'association du GEM revêt une bien moindre importance.

TYPES D'ACTIVITÉS RÉALISÉES AU SEIN DES GEM

Les activités principales réalisées par les membres et adhérents au sein des GEM se répartissent en **8 catégories**. Pour chacune de ces catégories, quelques exemples non exhaustifs sont mentionnés :

Type d'activités	Exemples
Soin et bien-être	Soins des mains et/ou du visage, sophrologie, relaxation, médiation animale
Activités créatives	Dessin, jardinage, couture, tricot, maquettes, pyrogravure, mosaïque
Activités extérieures ou sportives	Gymnastique douce, marche, natation, sorties extérieures
Expression orale ou corporelle	Théâtre, karaoké, danse
Temps de libres échanges entre les membres et adhérents	Discussion autour d'un café, partage d'un petit déjeuner, jeux de société
Activités culinaires	Pâtisserie, atelier de préparation de repas
Temps d'échange autour de la vie du GEM	Préparation de l'Assemblée Générale, temps d'organisation du planning de la semaine
Activités culturelles	Sorties, visites de musées, ciné-débats

Les membres et adhérents apprécient l'ensemble de ces activités, à la fois pour leur aspect occupationnel et pour leur dimension relationnelle, le plaisir d'être avec les autres restant une des finalités premières du GEM.

B.3 - Volet 3 : gouvernance

B.3.1 - Indicateurs

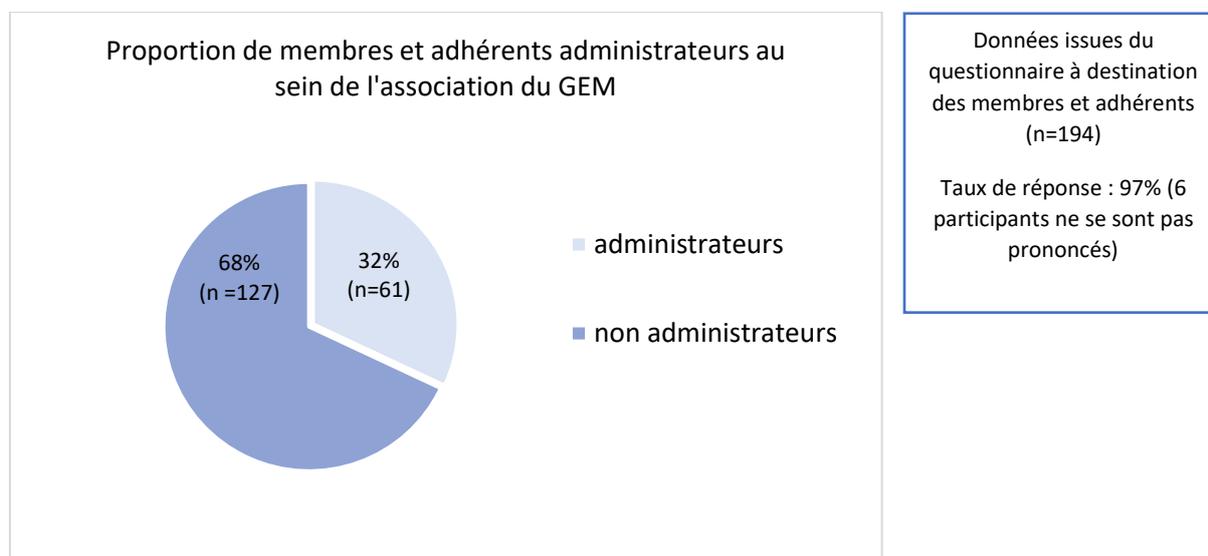
- 1- Proportion de membres et adhérents administrateurs
- 2- Proportion de membres et adhérents jouant un rôle au sein du Bureau
- 3- Types de rôles au sein du Bureau
- 4- Taux de participation aux Assemblées Générales
- 5- Connaissance de l'information transmise lors des Assemblées Générales
- 6- Participation des parrains et gestionnaires aux instances des GEM
- 7- Taux de satisfaction des membres et adhérents relatif au fonctionnement actuel

B.3.2 - Messages importants

- 32% des répondants à l'enquête sont administrateurs de l'association du GEM.
- 28% des répondants jouent un rôle au sein du Bureau de l'association du GEM
- 55% des membres et adhérents déclarent participer aux Assemblées Générales de l'association du GEM.
- 71% des membres et adhérents déclarent avoir connaissance des informations délivrées lors des Assemblées Générales.
- 100% des parrains et gestionnaires participent à la gouvernance des GEM
- 90% des membres et adhérents sont satisfaits du fonctionnement actuel des GEM

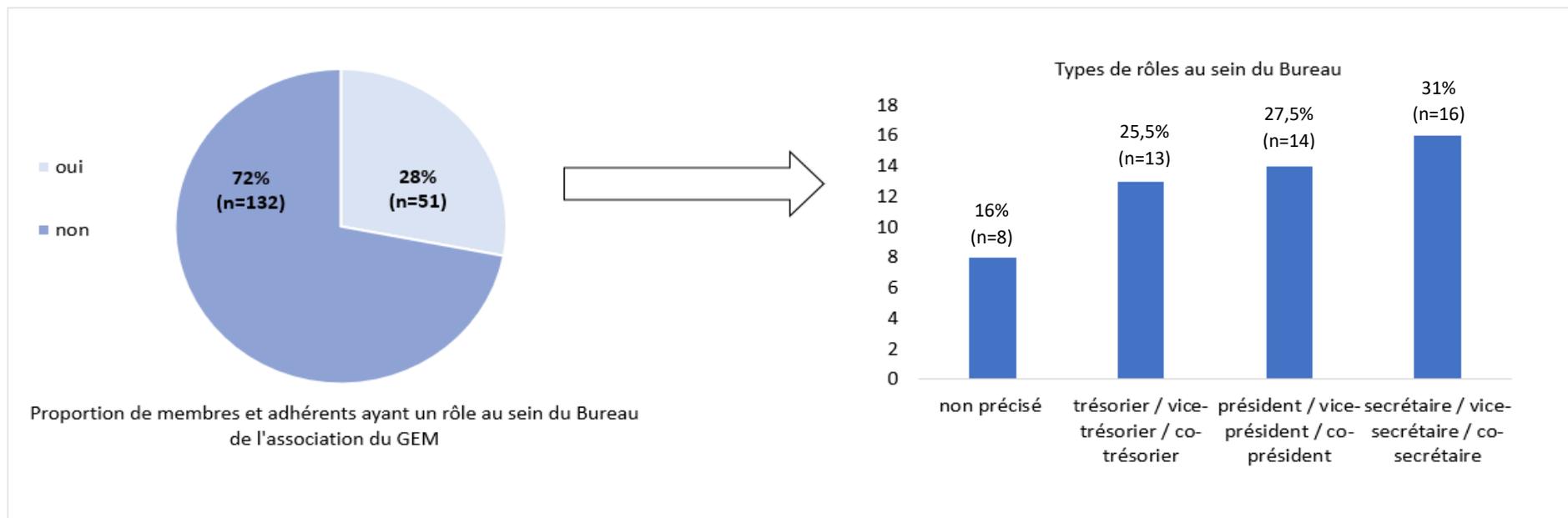
B.3.3 - Dans le détail des indicateurs

PROPORTION DE MEMBRES ET ADHÉRENTS ADMINISTRATEURS



32% des répondants (61 sur 188 participants) à l'enquête sont administrateurs de l'association du GEM. La proportion d'administrateurs est conséquente et n'est pas représentative de la population générale des GEM. Cette notion est à prendre en considération dans l'analyse des résultats, la population de l'étude présentant un biais de sélection du fait du statut de ces répondants.

RÔLES AU SEIN DU BUREAU



28% des répondants à l'étude jouent un rôle au sein du Bureau de l'association du GEM. Ce rôle peut se décliner au sein de 3 postes :

- Président
- Trésorier
- Secrétaire.

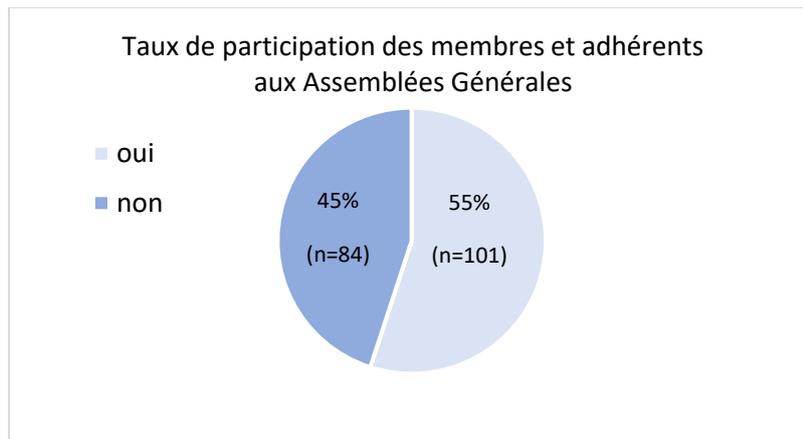
Données issues du questionnaire à destination des membres et adhérents (n=194)

Taux de réponse :94% (11 participants ne se sont pas prononcés)

En fonction de l'organisation de la gouvernance du GEM, ces postes peuvent être occupés par une ou plusieurs personnes. En effet, dans certains GEM, les fonctions sont partagées par un binôme pouvant être constitué d'un statutaire et d'un « vice-statutaire », ou par deux statutaires prenant la dénomination de « co » trésorier, président ou secrétaire.

Par ailleurs, certains GEM fonctionnent selon une modalité de gouvernance organisée en « collégiale ». Nous reviendrons sur cette organisation particulière dans le corps du rapport final de l'étude.

PARTICIPATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

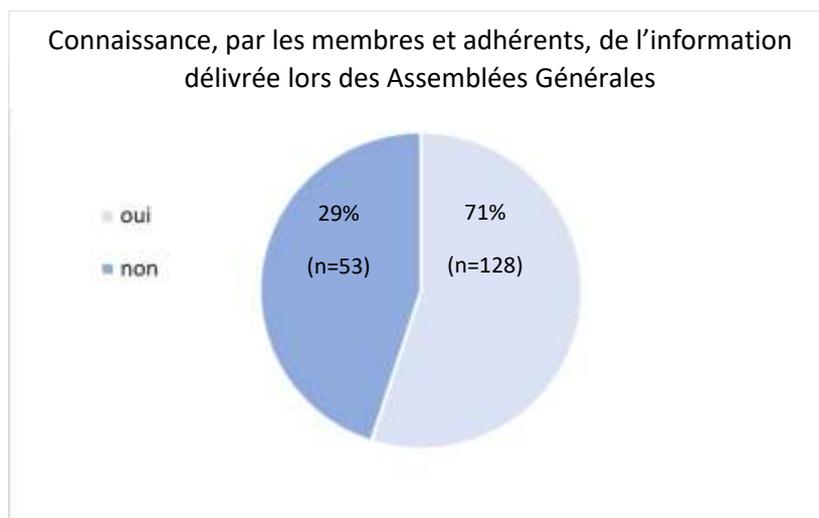


Données issues du questionnaire à destination des membres et adhérents (n=194)

Taux de réponse :95% (9 participants ne se sont pas prononcés)

55% des membres et adhérents répondants déclarent participer aux Assemblées Générales de l'association du GEM. L'indisponibilité, l'activité professionnelle, les problèmes de santé et les gestes barrières sont les principales raisons évoquées par les membres et adhérents ne participant pas aux Assemblées Générales.

CONNAISSANCE DE L'INFORMATION DÉLIVRÉE LORS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

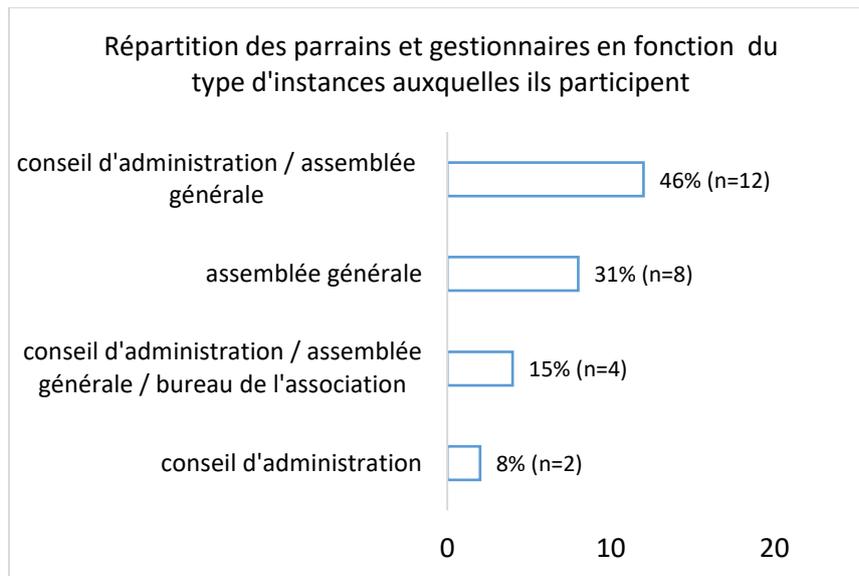


Données issues du questionnaire à destination des membres et adhérents (n=194)

Taux de réponse :93% (13 participants ne se sont pas prononcés)

La majorité des membres et adhérents (128 sur 181) déclare avoir connaissance des informations délivrées lors des Assemblées Générales.

PARTICIPATION DES PARRAINS ET GESTIONNAIRES AUX INSTANCES DES GEM

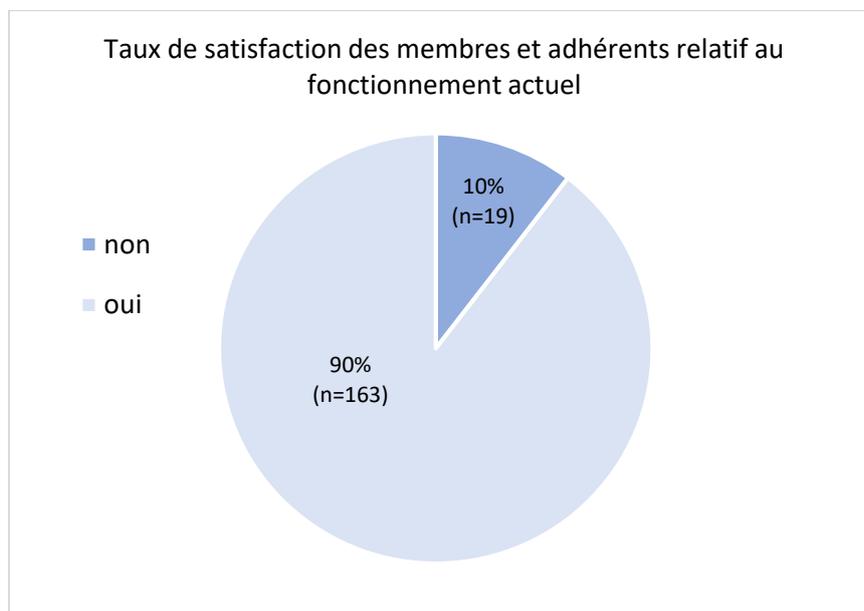


Données issues du questionnaire à destination des parrains et gestionnaires (n=26)

Taux de réponse :100%

100% des parrains et gestionnaires participent à la gouvernance des GEM. Parmi eux, 15% sont à la fois présents au sein du Conseil d'Administration, des Assemblées Générales et du Bureau de l'association.

TAUX DE SATISFACTION DES MEMBRES ET ADHÉRENTS RELATIF AU FONCTIONNEMENT ACTUEL



Données issues du questionnaire à destination des membres et adhérents (n=194)

Taux de réponse :94% (12 participants ne se sont pas prononcés)

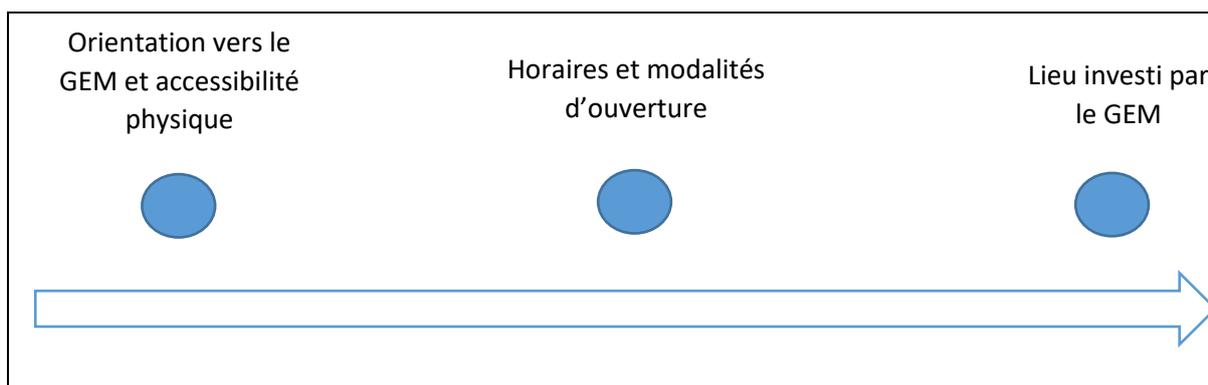
90% des membres et adhérents sont satisfaits du fonctionnement actuel des GEM. Parmi les éléments de satisfaction, le fait de créer des liens avec les autres membres/adhérents et la participation au collectif du GEM sont des éléments centraux.



C) Accessibilité des GEM : de l'orientation vers l'investissement d'un lieu

L'accessibilité au GEM est un des premiers facteurs auquel il est important d'être vigilant afin qu'elle ne constitue pas un frein pour les personnes désireuses de trouver du soutien et de la solidarité. L'accessibilité physique, mais aussi l'aménagement et l'adaptation du local du GEM, sont autant d'éléments importants à prendre en compte.

L'avancement dans ce chapitre suit la progression suivante :



C.1 - Volet 1 : Orientation et accessibilité physique

C.1.1 - Indicateurs

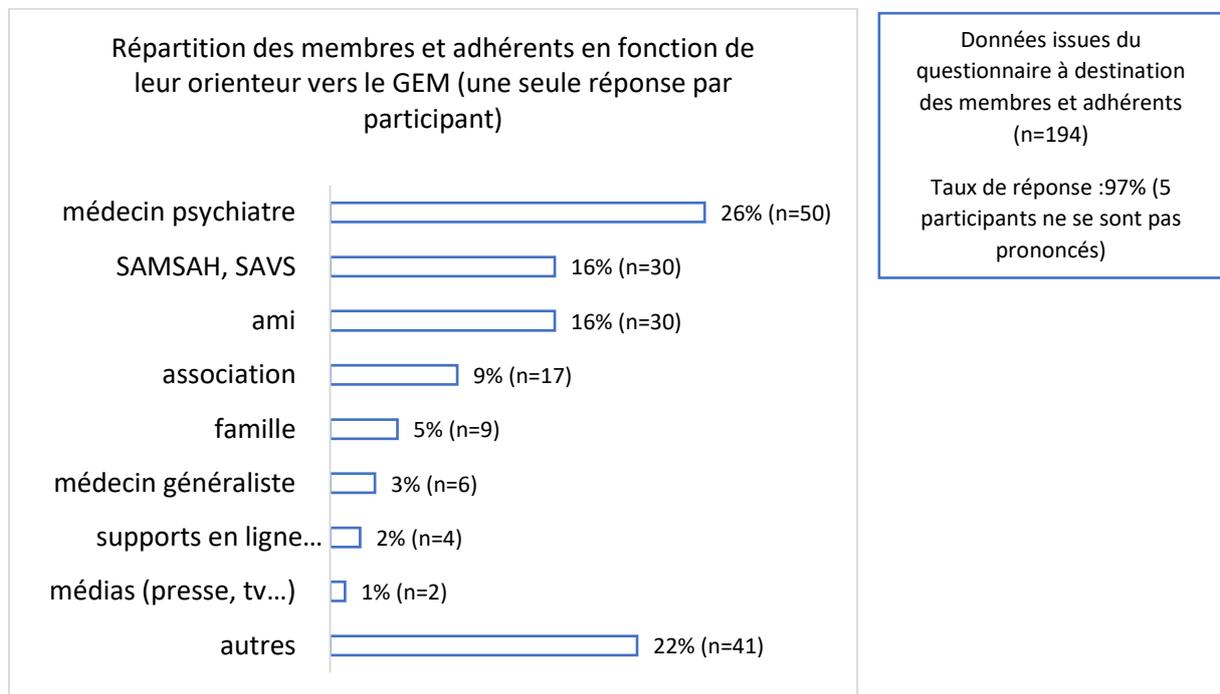
- 1- Principaux orienteurs vers les GEM
- 2- Proportion de membres et adhérents présentant des difficultés pour venir au GEM
- 3- Modalités de déplacement pour venir aux GEM

C.1.2 - Messages importants

- Les principaux orienteurs vers les GEM sont les médecins psychiatres, suivis des SAMSAH, SAVS et des amis
- 90% des membres et adhérents ne rencontrent pas de difficultés pour venir au GEM
- Les membres et adhérents se déplacent principalement à pied et en transports en commun pour venir au GEM

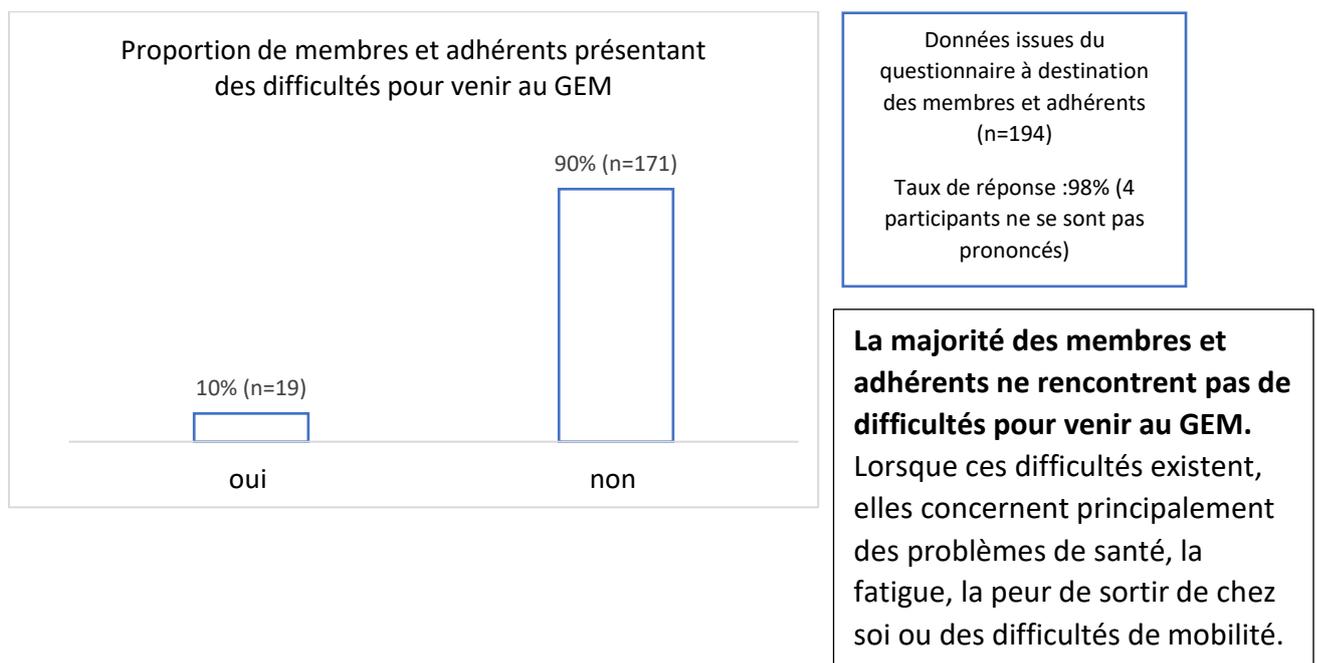
C.1.3 - Dans le détail des indicateurs

PRINCIPAUX ORIENTEURS VERS LES GEM

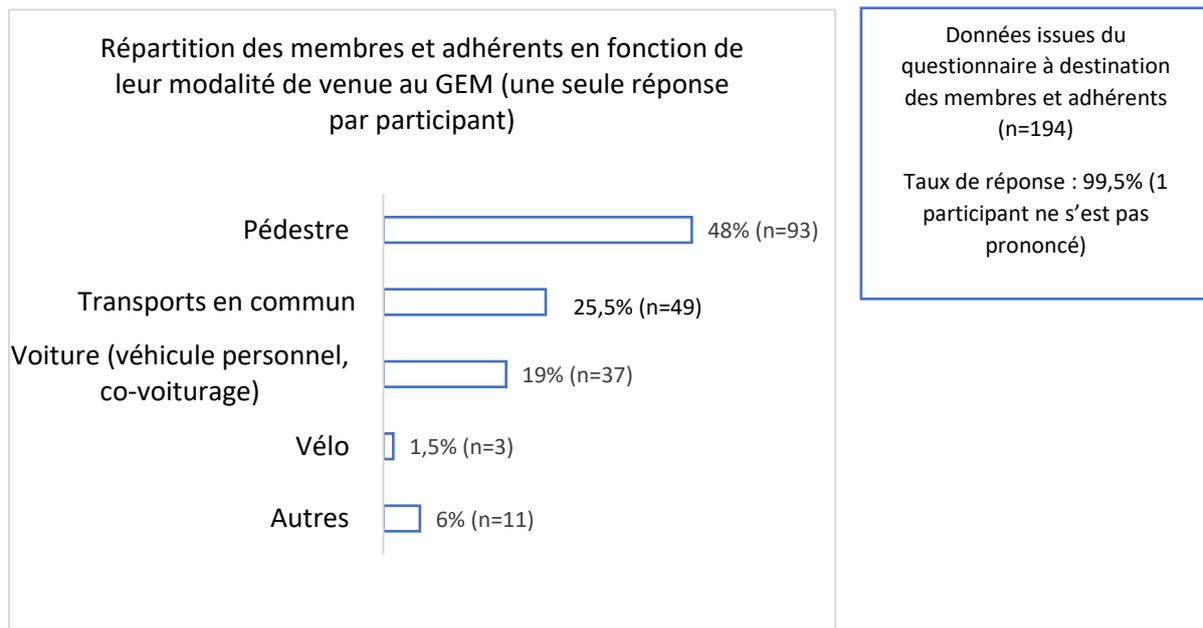


Les principaux orienteurs vers les GEM sont les médecins psychiatres (26% des membres et adhérents), les SAMSAH et SAVS (16% des membres et adhérents) et les amis ((16% des membres et adhérents)). Les médecins généralistes et les familles ne représentent respectivement que 3% et 5% des orientations.

PROPORTION DE MEMBRES ET ADHÉRENTS PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS POUR VENIR AU GEM



MODALITÉS DE DÉPLACEMENT POUR VENIR AU GEM



Les membres et adhérents se déplacent principalement à pied et en transports en commun pour venir au GEM. La voiture est aussi utilisée, dans une moindre mesure.

Relativement à la question des GEM itinérants et de l'accessibilité, cette thématique n'est pas investiguée dans le rapport intermédiaire mais fera l'objet d'une attention particulière dans le rapport final.

C.2 - Volet 2 : Modalités d'ouverture des GEM

C.2.1 - Indicateurs

- 1- Temps moyen d'ouverture hebdomadaire
- 2- Proportion de GEM ouverts le week-end
- 3- Evolution du nombre de jours annuels d'ouverture entre 2018 et 2020
- 4- Proportion de GEM ouverts en autonomie
- 5- Evolution du nombre de jours annuels d'ouverture en autonomie entre 2018 et 2020
- 6- Modalités d'ouverture en autonomie des GEM

C.2.2 - Messages importants

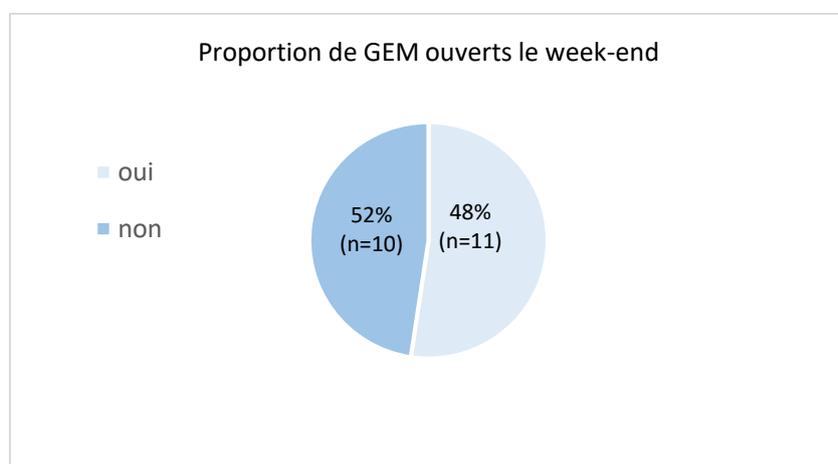
- Le temps moyen d'ouverture hebdomadaire oscille entre 32 heures et 42 heures
- 48% des GEM sont ouverts le week-end
- Le nombre de jours d'ouverture annuelle est resté stable entre 2018 et 2020 pour 62% des GEM répondants
- 33% des GEM sont ouverts en autonomie
- Le nombre de jours annuels d'ouverture en autonomie est resté stable pour 62% des GEM entre 2018 et 2020
- La mise en place d'une boîte à clés avec code et l'instauration d'un « référent clés » sont les 2 principales modalités d'ouverture en autonomie

C.2.3 - Dans le détail des indicateurs

TEMPS MOYEN HEBDOMADAIRE D'OUVERTURE DES GEM

Le temps moyen d'ouverture par semaine des GEM oscille entre 32 heures et 42 heures, le nombre de jours d'ouverture hebdomadaire étant compris entre 4 et 6 jours.

OUVERTURE LE WEEK-END



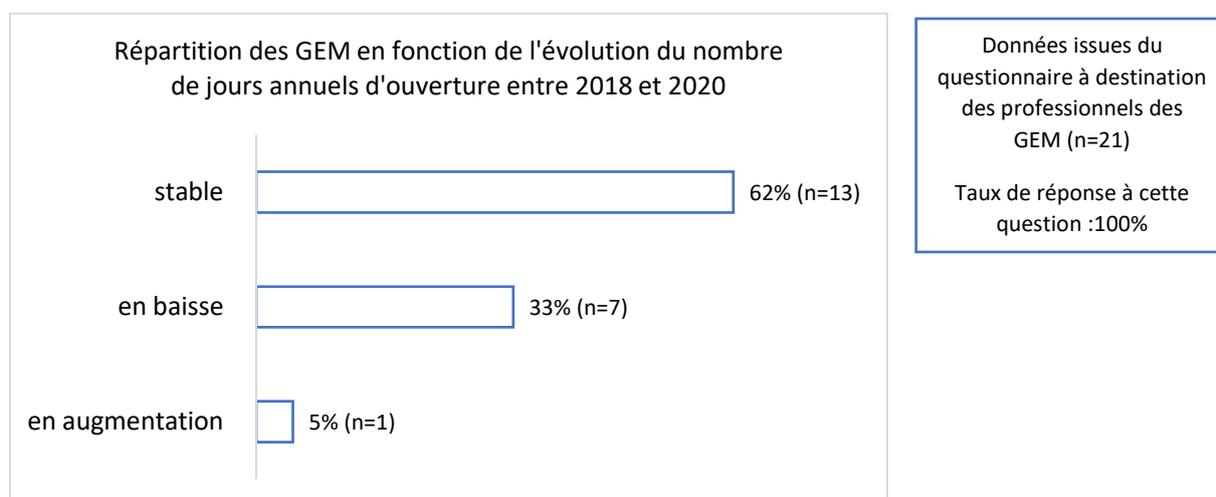
Données issues du questionnaire à destination des professionnels des GEM (n=21)
Taux de réponse :100%

Parmi les raisons évoquées par les animateurs et les coordinateurs relativement à la fermeture du GEM le week-end, les motifs suivants sont évoqués :

- les membres et adhérents ne souhaitent pas venir au GEM le week-end car ils ont besoin de repos ;
- les membres et adhérents ne sont pas en demande d'une ouverture du GEM le week-end ;
- la crise sanitaire a limité le temps d'ouverture et à la suite de cette période la possibilité d'ouvrir le GEM le week-end n'a pas été requestionnée.

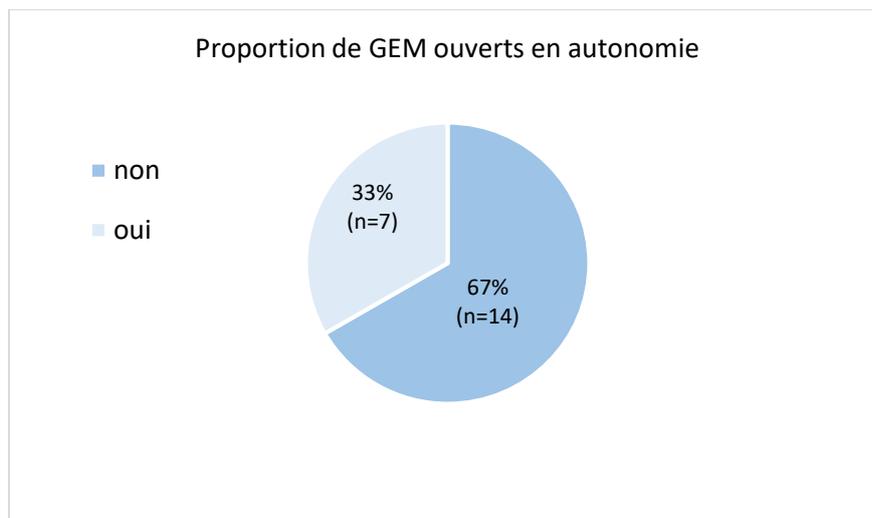
Il est à noter que certains GEM répondants ne sont pas encore en fonctionnement puisqu'en phase de développement (notamment pour les GEM à destination de personnes atteintes de trouble du spectre de l'autisme). De fait, ces GEM ne proposent pas encore d'ouverture le week-end.

EVOLUTION DU NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURE ENTRE 2018 ET 2020



Le nombre de jours d'ouverture annuelle est resté stable entre 2018 et 2020 pour 62% des GEM répondants. Cependant, 33% des GEM ont vu leur nombre de jours d'ouverture baisser sur cette période. Ce phénomène peut s'expliquer du fait de la crise sanitaire et des différents confinements.

PROPORTION DE GEM OUVERTS EN AUTONOMIE



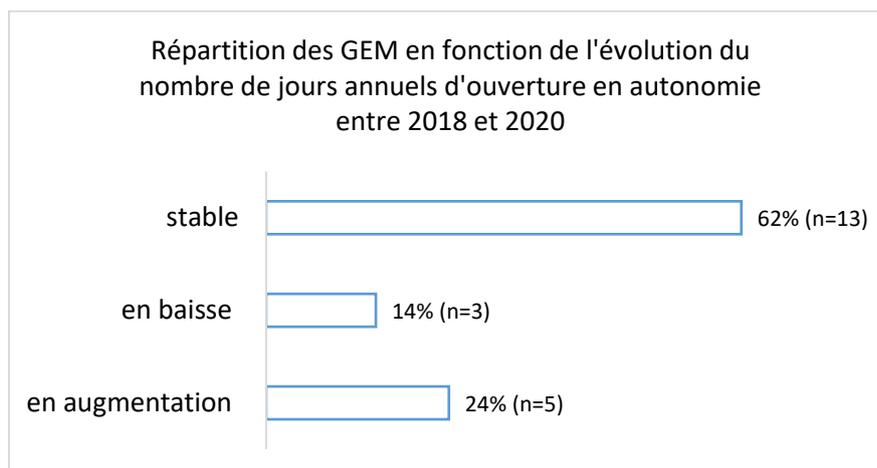
Données issues du questionnaire à destination des professionnels des GEM (n=21)

Taux de réponse à cette question :100%

Parmi les raisons évoquées par les professionnels des GEM relativement à la non-ouverture en autonomie (allant à l'encontre des préconisations du cahier des charges de 2019), les motifs ci-dessous sont mentionnés :

- le GEM est récent et encore en phase de création ;
- la crise sanitaire a stoppé les temps d'ouverture en autonomie et ceux-ci n'ont pas été réinstaurés ;
- les membres et adhérents ne sont pas demandeurs : ils ne se sentent pas en capacité d'investir le GEM de façon autonome et sont inquiets des responsabilités que cela représente.

EVOLUTION DU NOMBRE DE JOURS ANNUELS D'OUVERTURE EN AUTONOMIE ENTRE 2018 ET 2020



Données issues du questionnaire à destination des professionnels des GEM (n=21)

Taux de réponse :100%

Le nombre de jours annuels d'ouverture en autonomie est resté stable pour 62% des GEM et 24% d'entre eux ont vu ce nombre de jours augmenter entre 2018 et 2020.

MODALITÉS D'OUVERTURE EN AUTONOMIE DES GEM

Il existe deux principales modalités d'ouverture du GEM en autonomie que sont : la mise en place d'une boîte à clés avec code et l'instauration d'un « référent clés » sur le temps d'ouverture en l'absence d'un professionnel.

C.3 - Volet 3 : Lieu investi par le GEM

C.3.1 - Indicateurs

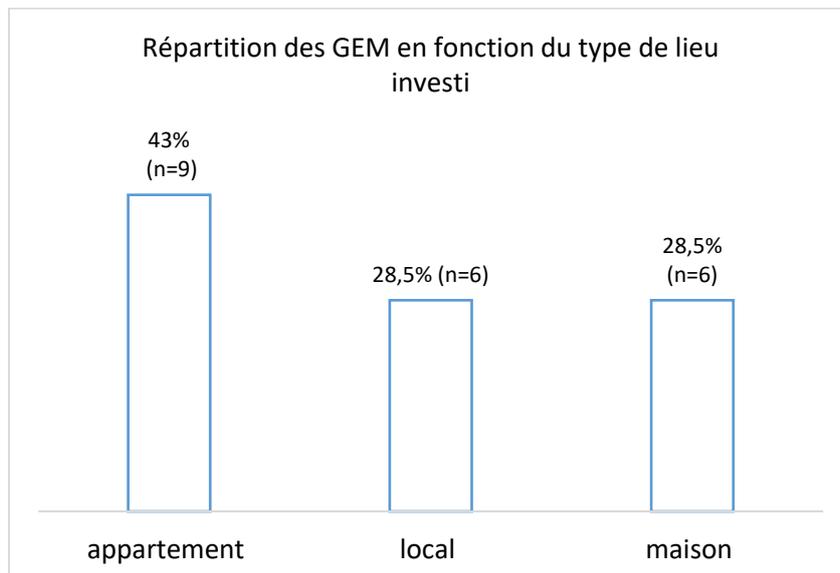
- 1- Types de lieux investis par les GEM
- 2- Equipements des lieux investis par les GEM
- 3- Satisfaction des membres et adhérents vis-à-vis du local du GEM

C.3.2 - Messages importants

- 44% des lieux investis par les GEM sont des appartements
- 100 % des GEM sont équipés d'espaces dédiés à la préparation des repas, 90% bénéficient d'une salle pour la réalisation des activités et 57% d'un espace extérieur.
- 68% des membres et adhérents sont satisfaits du lieu investi par le GEM

C.3.3 - Dans le détail des indicateurs

TYPES DE LIEUX INVESTIS PAR LES GEM

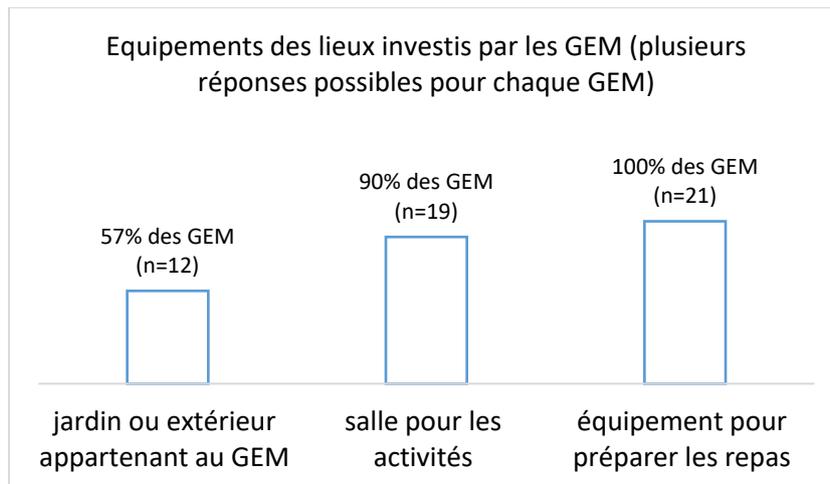


Données issues du questionnaire à destination des professionnels des GEM (n=21)

Taux de réponse à cette question :100%

44% des lieux investis par les GEM sont des appartements et 28% des maisons. Parmi les 28% restants, ces derniers sont identifiés sous le terme de « local », terme désignant un lieu n'étant pas destiné initialement à faire fonction de résidence pour un particulier.

EQUIPEMENTS DES LIEUX INVESTIS PAR LES GEM

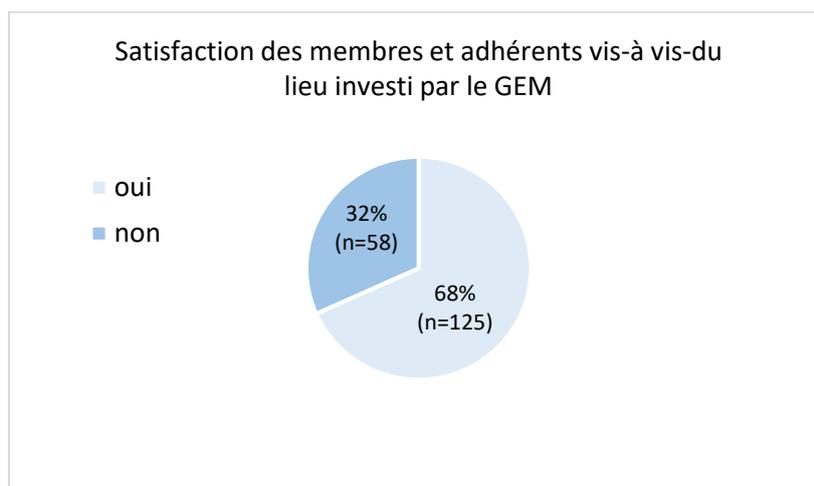


Données issues du questionnaire à destination des professionnels des GEM (n=21)

Taux de réponse : 100%

100 % des GEM sont équipés d'espaces dédiés à la préparation des repas, 90% bénéficient d'une salle pour la réalisation des activités et 57% d'un espace extérieur.

SATISFACTION DES MEMBRES ET ADHÉRENTS VIS-À-VIS DU LIEU INVESTI PAR LE GEM



Données issues du questionnaire à destination des membres et adhérents (n=194)

Taux de réponse : 94% (11 participants ne se sont pas prononcés)

Parmi les membres et adhérents, 68% sont satisfaits du lieu investi par le GEM.

Parmi les raisons de satisfaction des lieux sont évoqués les motifs suivants : le calme, l'aspect fonctionnel et convivial du lieu, l'agencement fonctionnel, la luminosité et la situation géographique.

Parmi les raisons de non-satisfaction, les motifs retrouvés portent sur le manque de place, l'absence d'espace extérieur et l'inadaptation du lieu.



D) Le GEM et son environnement : les partenariats et la participation aux instances locales

Cette partie s'intéresse à l'ouverture du GEM vers l'extérieur. En effet, **au-delà de l'entre-soi, l'ouverture est essentielle pour le bon fonctionnement du GEM dans la recherche d'un équilibre entre l'entre-soi sécurisant et l'ancrage territorial enrichissant.** Les partenariats et participations aux instances sont abordés dans cette partie

La progression dans cette partie suit le cheminement suivant :



D.1 - Volet 1 : Partenariats

D.1.1 - Indicateurs en lien avec les partenariats

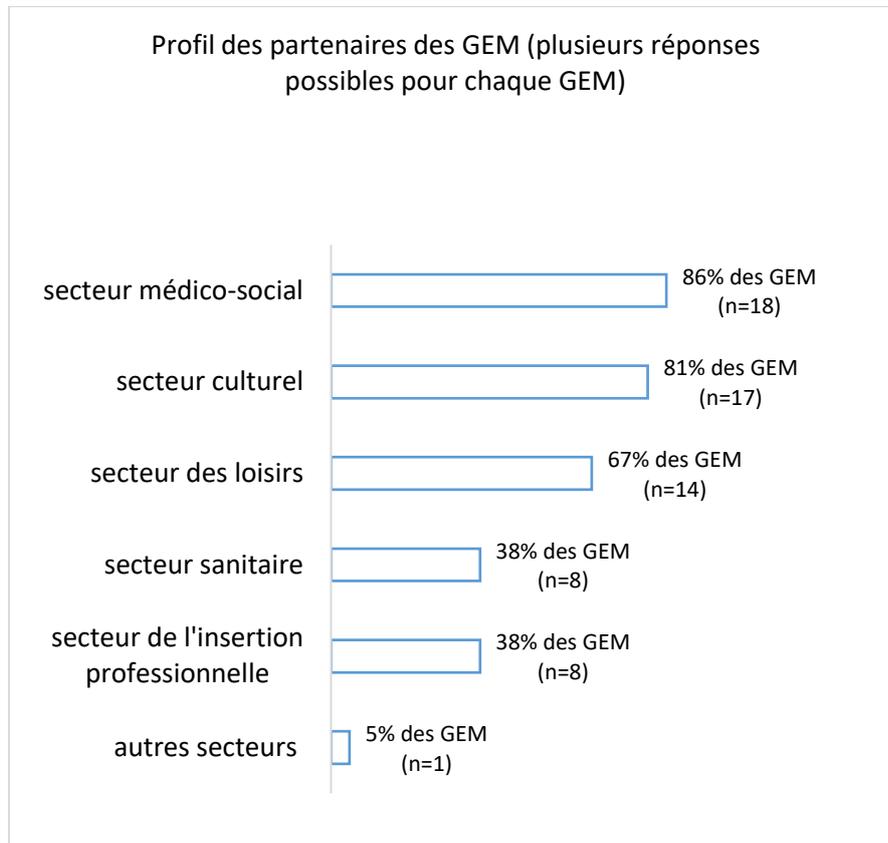
- 1- Profil des partenaires des GEM
- 2- Proportion de GEM ayant été impactés par la crise sanitaire au niveau partenarial
- 3- Connaissances des partenaires par les membres et adhérents
- 4- Taux de satisfaction des membres et adhérents vis-à-vis des partenariats
- 5- Proportion de membres et adhérents impliqués dans le choix des partenaires
- 6- Répartition des GEM en fonction de l'évolution du nombre de partenaires entre 2018 et 2020

D.1.2 - Messages importants

- La majorité des partenaires des GEM sont issus du secteur médico-social, du secteur culturel et du secteur des loisirs
- 67% des GEM indiquent que la crise sanitaire a eu des répercussions sur leurs relations partenariales
- Baisse voire suspension des activités, des projets partagés et des rencontres sont les conséquences les plus souvent mentionnées
- 68% des membres et adhérents disent avoir connaissance des partenariats réalisés. Parmi ces derniers, 83% se disent satisfaits de ces partenariats.
- Seulement 33% des membres et adhérents sont impliqués dans le choix des partenaires
- Entre 2018 et 2020, le nombre de partenaires a augmenté pour 38% des GEM.

D.1.3 - Dans le détail des indicateurs

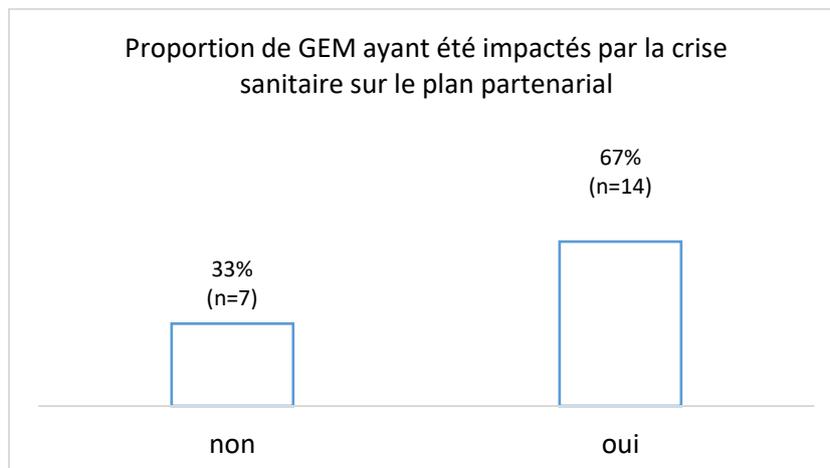
PROFIL DES PARTENAIRES DES GEM



Données issues du questionnaire à destination des professionnels des GEM (n=21)
Taux de réponse à cette question :100%

Pour les 21 GEM répondants, la majorité des partenaires sont issus du secteur médico-social, du secteur culturel et du secteur des loisirs.

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES PARTENARIATS DES GEM



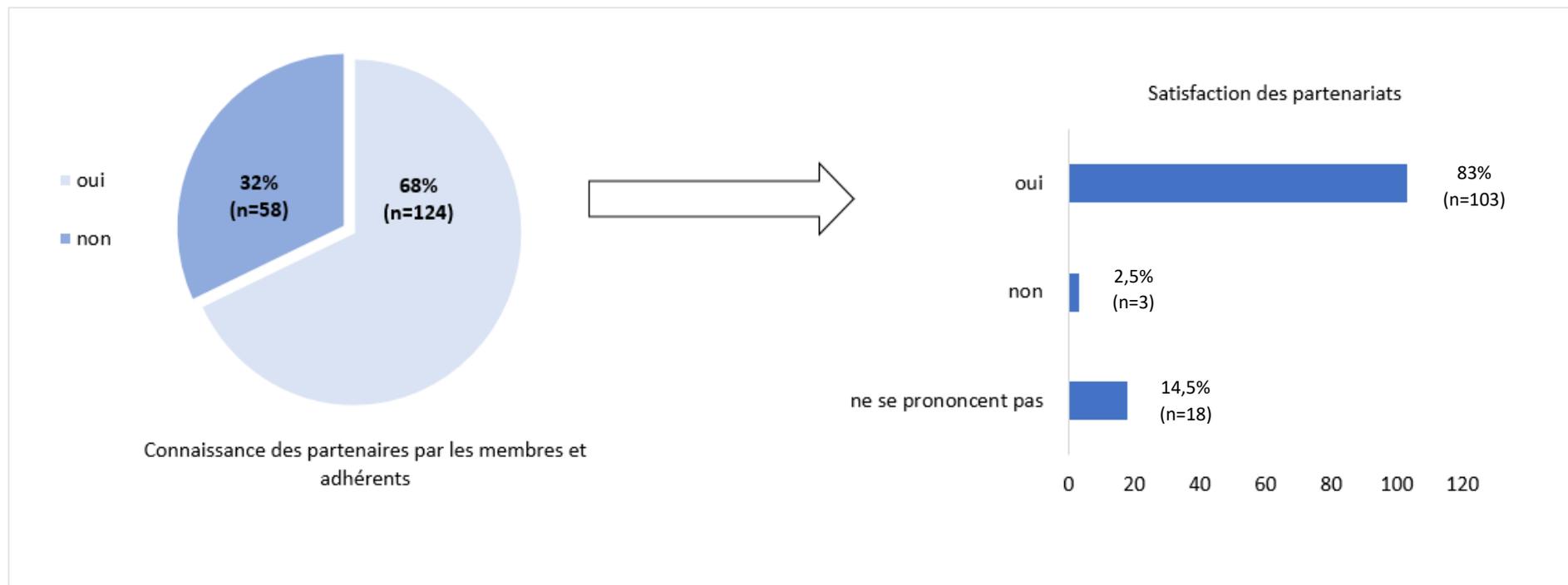
Données issues du questionnaire à destination des professionnels des GEM (n=21)
Taux de réponse :100%

La crise sanitaire a eu des répercussions sur les partenariats des GEM. Baisse voire suspension des activités, des projets partagés et des rencontres sont les conséquences les plus souvent mentionnées, générant un éloignement voire une rupture entre les GEM et leurs partenaires.

La minorité de professionnels indiquant que la crise sanitaire n'a pas eu de répercussions sur les partenariats du GEM exerce dans un **GEM pour personnes autistes**. Cette absence de conséquences de la crise sanitaire se comprend donc au regard de leur création récente.

Ce qui s'apparente à une **rupture de la dynamique partenariale** des GEM est le résultat des nombreuses fermetures des associations, établissements, services, collectifs, mais également le basculement des échanges du présentiel vers le distanciel. La prépondérance prise par ce mode d'échanges a mis à mal certaines activités. Plus largement, ces effets doivent être mesurés dans un contexte de fracture numérique, où les territoires comme les individus disposent de ressources inégales en termes d'accès et d'utilisation des outils numériques.

CONNAISSANCE ET SATISFACTION DES PARTENARIATS PAR LES MEMBRES ET ADHÉRENTS

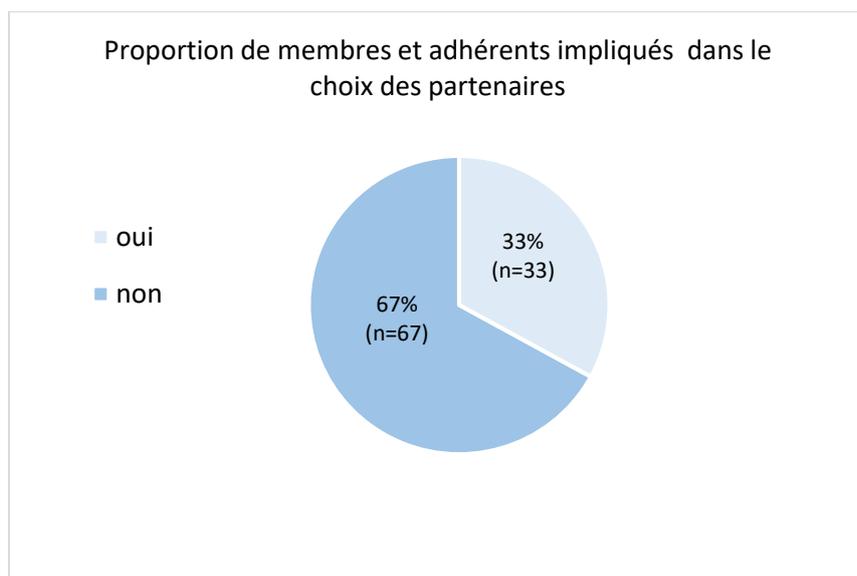


68% des membres et adhérents disent avoir connaissance des partenariats réalisés au sein du GEM. Parmi ces derniers, 83% se disent satisfaits de ces partenariats. Parmi les raisons évoquées, relatives à la satisfaction, peuvent être citées : l'accès à la culture et au sport adapté, l'aide apportée par les partenaires, les échanges et contacts relationnels, l'ouverture sur la cité.

Données issues du questionnaire à destination des membres et adhérents (n=194)

Taux de réponse : 94% (12 participants ne se sont pas prononcés)

IMPLICATION DES MEMBRES ET ADHÉRENTS DANS LE CHOIX DES PARTENAIRES

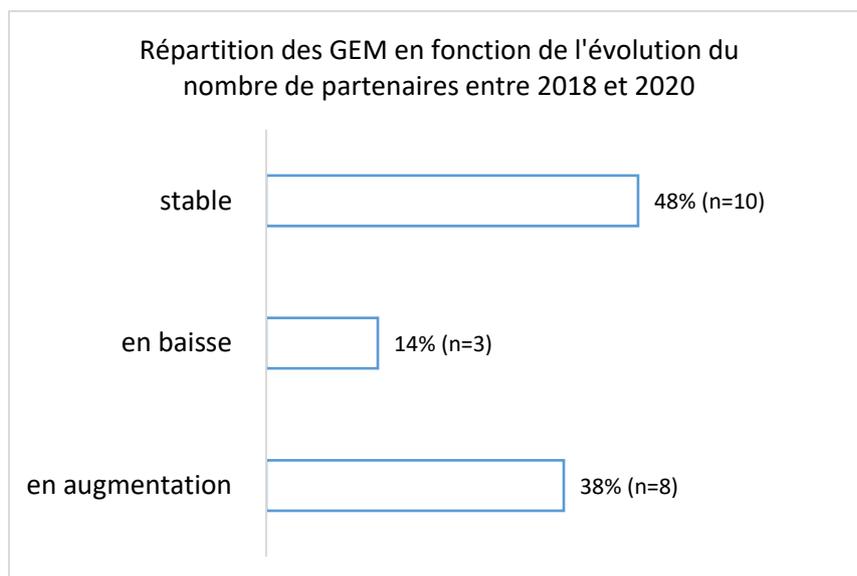


Données issues du questionnaire à destination des membres et adhérents (n=194)

Taux de réponse : 52% (94 participants ne se sont pas prononcés)

Seulement 33% des membres et adhérents sont impliqués dans le choix des partenaires. Cette faible proportion sera une piste à explorer dans le rapport final de l'étude.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTENAIRES ENTRE 2018 ET 2020



Données issues du questionnaire à destination des professionnels des GEM (n=21)

Taux de réponse : 100%

Entre 2018 et 2020, le nombre de partenaires est resté stable pour 48% des GEM, a baissé pour 14% des GEM et a augmenté pour 38% d'entre eux.

D.2 - Volet 2 : instances territoriales

D.2.1 - Indicateurs en lien avec les instances territoriales

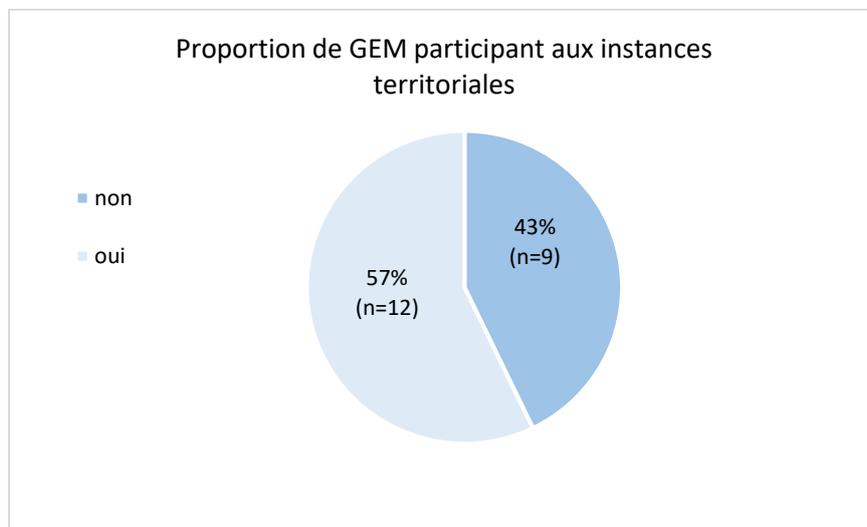
- 1- Taux de participation des GEM aux instances territoriales
- 2- Répartition des GEM en fonction du type d'instances territoriales auquel ils participent
- 3- Répartition des GEM en fonction du statut des personnes les représentant lors des instances territoriales

D.2.2 - Messages importants

- 57 % des GEM inclus dans l'étude participent à des instances territoriales.
- Parmi ces GEM, 25% sont représentés par les adhérents uniquement, 16,5% par un binôme professionnel/adhérent, 16,5% par les professionnels uniquement et 16,5% par un binôme professionnel/gestionnaire.
- Ces instances territoriales sont principalement les Contrats Locaux de Santé et les Conseils Locaux en Santé Mentale

D.2.3 - Dans le détail des indicateurs

PROPORTION DE GEM PARTICIPANT AUX INSTANCES TERRITORIALES

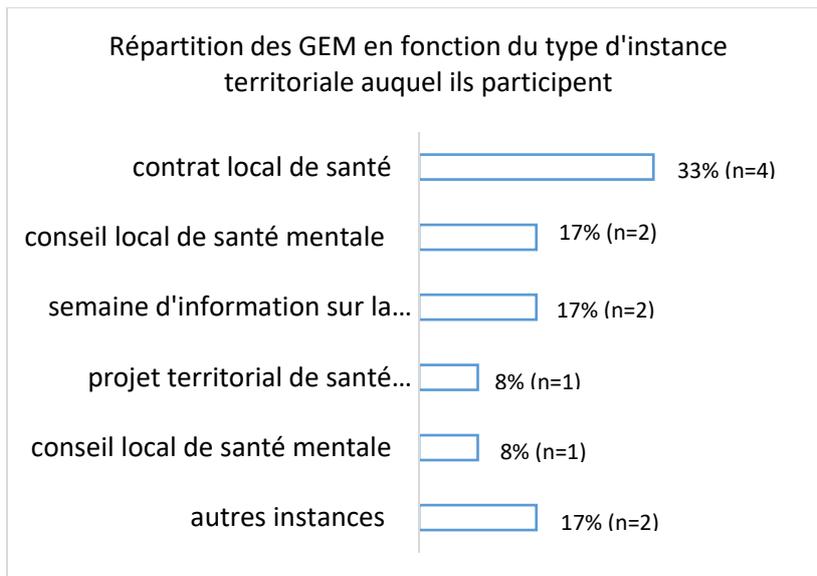


Données issues du questionnaire à destination des professionnels des GEM (n=21)

Taux de réponse :100%

57 % des GEM répondants (12 / 21 GEM) participent à des instances territoriales.

TYPES D'INSTANCES TERRITORIALES AUXQUELS LES GEM PARTICIPENT



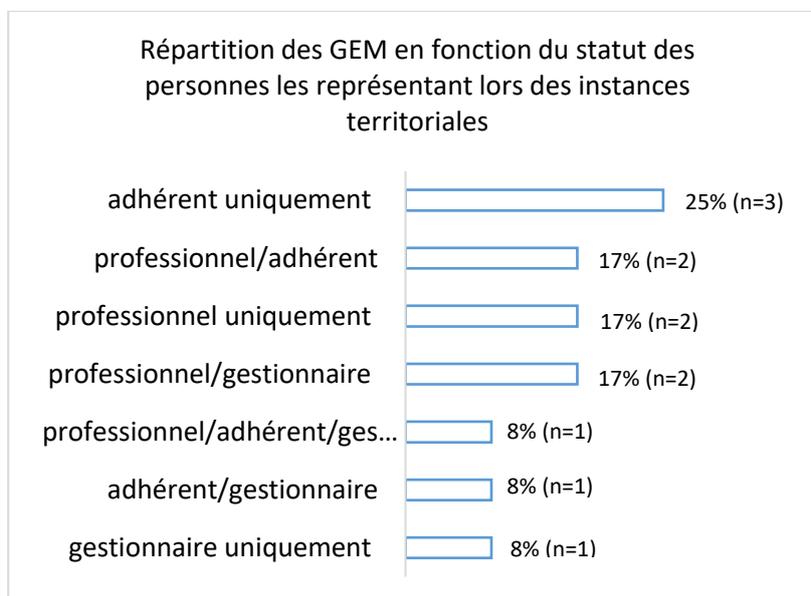
Réponses des GEM participant aux instances territoriales (n=12)

Taux de réponse : 100%

Données issues du questionnaire à destination des professionnels des GEM

Parmi les 12 GEM participant à des instances territoriales, ces derniers sont les plus majoritairement présents lors des Contrats Locaux de Santé et des Conseils Locaux en Santé Mentale. La Semaine d'Information sur la Santé Mentale semble aussi être un moment important pour les GEM. Parmi les autres projets territoriaux auxquels les GEM participent, des projets avec les collectivités, tels que l'élaboration d'un guide des usagers, sont évoqués.

REPRÉSENTATION DES GEM LORS DES INSTANCES TERRITORIALES



Réponses des GEM participant aux instances territoriales (n=12)

Taux de réponse : 100%

Données issues du questionnaire à destination des professionnels des GEM

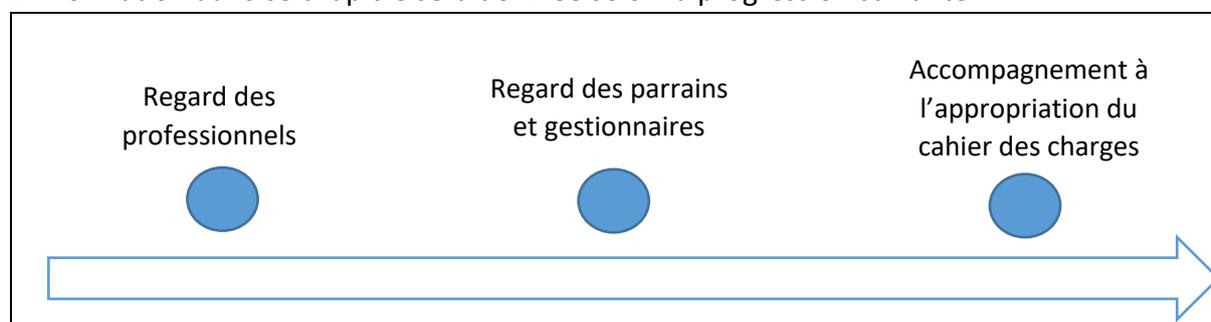
Parmi les 12 GEM participant aux instances territoriales, 25% sont représentés par les adhérents uniquement, 16,5% par un binôme professionnel/adhérent, 16,5% par les professionnels uniquement et 16,5% par un binôme professionnel/gestionnaire.

E) Nouveau cahier des charges de 2019 : un document structurant mais parfois éloigné du terrain

En 2019, un nouveau cahier des charges règlementant le fonctionnement des GEM est publié. Les modalités de fonctionnement et les finalités des GEM y sont rappelées, cette actualisation précisant que « la fonction première du GEM est de rompre l'isolement et de favoriser le lien social, à l'intérieur comme à l'extérieur du GEM, sur un mode de fonctionnement fondé sur une co-construction par les membres fréquentant le GEM des décisions relatives au GEM ».

Ce chapitre a pour but de présenter les points de vue des professionnels et des parrains et gestionnaires vis-à-vis de ce cahier des charges, ainsi que l'accompagnement des membres et adhérents dans son appropriation. Il est à noter que le point de vue de ces derniers a aussi été demandé, mais face au très faible nombre de retours, les réponses des membres et adhérents n'ont pas pu être exploitées.

L'information dans ce chapitre sera délivrée selon la progression suivante :



E.1 - Volet 1 : regards des professionnels et des parrains et gestionnaires sur le cahier des charges de 2019

E.1.1 - Indicateurs retenus

- 1- Regard des professionnels des GEM sur le cahier des charges 2019
- 2- Regard des parrains et gestionnaires sur le cahier des charges 2019

E.1.2 - Messages importants

- Les professionnels des GEM ont un point de vue mitigé sur la dernière version du cahier des charges, oscillant entre une appréciation positive de sa dimension structurante et un regard négatif considérant ce texte comme trop éloigné du terrain.
- Le regard des parrains et gestionnaires vis-à-vis de ce document est très positif. Le plus souvent considéré comme clair et pertinent, ce texte est cependant parfois jugé comme éloigné des réalités des GEM.

E.1.3 - Dans le détail des indicateurs

REGARD DES PROFESSIONNELS DES GEM SUR LE CAHIER DES CHARGES 2019

Les professionnels (animateurs et coordinateurs) portant un avis positif sur ce cahier des charges de 2019 soulignent **sa dimension structurante** pour le développement des GEM. Qualifié de « complet », « garant » ou encore de « guide indispensable », ces avis positifs positionnent le cahier des charges de 2019 comme un **réel outil**, et ce à différents niveaux :

- concernant le fonctionnement général des GEM,
- concernant les missions propres aux différents acteurs des GEM, tels que les parrains et les gestionnaires,
- concernant les professionnels, animateurs et coordonnateurs.

Simultanément, une partie des répondants relève différents points. La dimension « **utopique** » de ce cahier est le plus souvent mentionnée. Cette « utopie », ou « déconnexion du terrain » se rapporte d'une part aux adhérents et membres des GEM et d'autre part à l'environnement et partenaires éventuels des GEM.

En effet, plusieurs répondants au questionnaire déplorent ainsi la dimension « **inatteignable** » sur les volets autonomie, responsabilités et participation des membres et adhérents des GEM. Ces professionnels rappellent les troubles et difficultés liés aux pathologies psychiques comme freins à la prise de responsabilités, à l'implication dans la gestion du GEM, notamment sur le volet financier ou encore la gestion du local du GEM en autonomie. Aux difficultés liées aux troubles et pathologies peuvent s'ajouter des freins d'ordre administratif et juridique. Ainsi, des mesures de protection éventuelles (tutelle, curatelle) limitent les responsabilités administratives des adhérents et membres.

Le cahier des charges peut ainsi être perçu comme un **cadre contraignant et trop rigide**, car synonyme d'injonctions à la prise de responsabilités, à l'autonomie en direction de personnes vulnérables, comme l'exprime la réponse suivante :

« Pour l'autonomie des locaux, la question se pose, enfin les questions se posent, car à plusieurs reprises, nous avons échangé et personne ne veut prendre la responsabilité d'une ouverture sans professionnel, ne saura pas gérer le comportement de quelques-uns, ils se sentent démunis et évoquent une souffrance, une certaine peur de l'autonomie. »

Les limites du cahier des charges que pointent ces professionnels sont **irréductibles aux adhérents et membres des GEM**, mais se rapportent également à **l'environnement des GEM** et aux **partenaires encouragés** par le cahier des charges. Si ce dernier encourage le développement de partenariats avec le secteur sanitaire, médico-social et les acteurs de droit commun, les répondants au questionnaire rappellent la méconnaissance d'un certain nombre d'acteurs et d'institutions, notamment la MDPH.

Le regard des parrains et gestionnaires vis-à-vis de ce document est **très positif**. Le plus souvent considéré comme « clair », ce texte est jugé comme « pertinent » et comme base de conduite des GEM. Les projets et finalités des GEM, soit leur philosophie, sont, d'après les répondants, bien décrits dans ce texte de cadrage. De plus, on note une adhésion des participants aux finalités et missions des GEM telles que mentionnées dans ce cahier des charges.

« Le cahier des charges est nécessaire pour donner les lignes de conduites à suivre par un GEM. »

« Je trouve qu'il donne du sens et des objectifs de travail certains ! Il montre l'importance d'être implanté et reconnu sur un territoire donné et donne une vraie importance à la place des membres du GEM. »

« Il a renforcé le pouvoir d'agir des adhérents et a permis une véritable réflexion sur cet outil de citoyenneté. »

Au-delà de la philosophie des GEM décrite dans ce cahier des charges, les parrains/gestionnaires considèrent ce texte comme **un levier pour leurs propres actions**, car il aide à l'appropriation des outils, procédures et conventions. Socle commun, le cahier des charges peut faciliter une prise de poste.

Enfin, ce cahier des charges est généralement apprécié pour la **clarification qu'il apporte aux rôles et missions de chacun** (parrain, gestionnaire).

« Les rôles sont bien définis pour permettre aux adhérents des GEM d'aller vers toujours plus d'autonomie »

« Il est complet, il a affiné la précision sur les rôles et missions d'un GEM de ses parrains et gestionnaires ainsi que de l'animateur »

Néanmoins, certaines réponses font apparaître une **appréciation mesurée de ce cahier des charges, alors perçu comme éloigné des réalités des GEM** et de leurs adhérents. Les limites de ce texte renvoient aux moyens des GEM, en particulier financiers, et aux caractéristiques des adhérents et membres qui les font vivre. Les moyens alloués à ces associations paraissent en décalage, insuffisants par rapport aux finalités décrites.

« Il [le cahier des charges] est cependant très ambitieux au regard des moyens alloués, notamment pour l'accès à l'emploi et l'insertion professionnelle. De plus, l'insistance sur ce point peut mettre à mal certaines personnes adhérentes qui sont très éloignées de l'emploi et qui ne peuvent pas assumer un emploi, même à temps partiel. »

E.2 - Volet 2 : Accompagnement à l'appropriation du cahier des charges 2019

E.2.1 - Indicateurs retenus

- 1- Proportion de GEM ayant été accompagnés par les professionnels à l'appropriation du [cahier des charges de 2019](#)
- 2- Proportion de GEM ayant été accompagnés par les parrains et gestionnaires à l'appropriation du cahier des charges de 2019

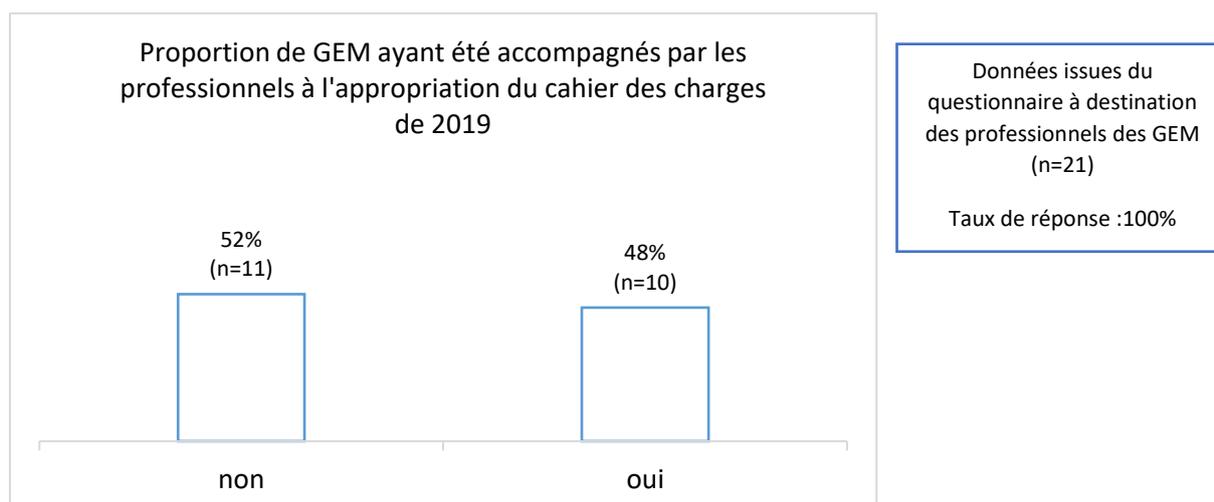
E.2.2 - Messages importants

- 52% des professionnels des GEM et 73% des parrains et gestionnaires déclarent avoir accompagné concrètement les membres et adhérents dans l'appropriation du cahier des charges
- Ces actions ont pu se décliner selon plusieurs modalités telles que des réunions, des temps d'échanges collectifs et des temps de lecture partagée du texte
- Ces temps partagés ont pris place de façon formelle à l'occasion de Conseils d'Administration ou de l'Assemblée générale du GEM, mais aussi de façon plus informelle, lors de réunions avec les adhérents

E.2.3 - Dans le détail des indicateurs

La parution du cahier des charges et son appropriation se traduisent parfois par une réflexion collective et le développement de projets nouveaux. Ainsi, les professionnels des GEM d'une part, et les parrains et gestionnaires d'autre part, ont accompagné les membres et adhérents dans l'appropriation de ce nouveau texte.

ACCOMPAGNEMENT À L'APPROPRIATION DU CAHIER DES CHARGES DE 2019 PAR LES PROFESSIONNELS



Parmi les 21 professionnels des GEM répondants, 52% (11 sur 21) déclarent avoir accompagné concrètement les membres et adhérents dans l'appropriation du cahier des charges alors que 48% (10 sur 21) déclarent ne pas avoir mis en place d'actions pour cet accompagnement.

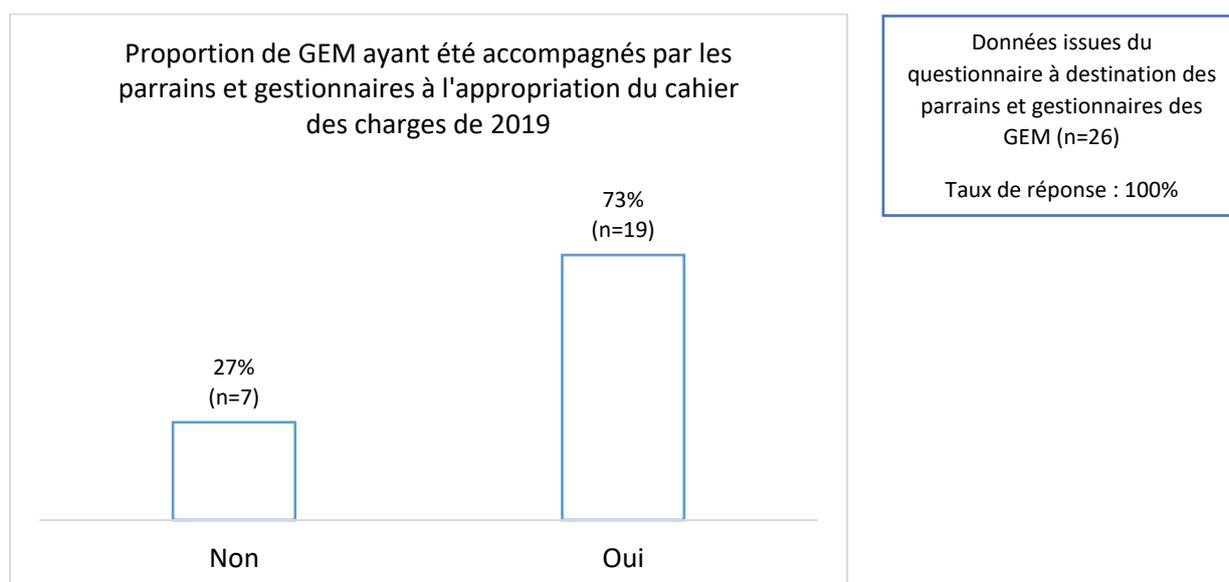
Plusieurs répondants ont mentionné les **changements et mesures consécutifs à la parution de ce nouveau cahier des charges**. Sont ainsi mentionnés : la mise en place d'un compte bancaire et le développement de nouveaux partenariats avec différentes associations dans le secteur médico-social, le secteur de l'emploi ou encore les collectivités territoriales.

Un peu moins de la moitié des répondants au questionnaire, soit 10 professionnels sur 21, ont indiqué qu'aucune action n'avait été mise en place afin d'accompagner l'appropriation du cahier des charges de 2019. Invités à expliquer cette absence d'actions, les professionnels ont indiqué plusieurs éléments explicatifs :

- **le caractère récent du GEM et de l'association des adhérents**. C'est notamment le cas des GEM pour personnes autistes, dont le déploiement est en cours à l'échelle de la région Centre-Val de Loire, mais également de GEM pour personnes cérébrolésées ou présentant des troubles psychiques. Certains répondants indiquent ainsi que l'association des adhérents et membres est en cours de création, ou encore que le GEM ne compte pas d'adhérents à ce jour.
- **la crise sanitaire et ses nombreux impacts**, notamment en termes d'ouverture et d'activité des GEM, de priorisation des missions des professionnels des GEM sur les volets accueil et contact avec les adhérents des GEM.
- **des difficultés d'ordre professionnel, rencontrées par les professionnels des GEM**. Quelques répondants mentionnent ainsi le turnover des professionnels, le manque de temps, voire de motivation pour la mise en place d'une telle démarche interne.

A contrario, les caractéristiques des adhérents et membres des GEM, en termes de problématiques et de troubles, sont très peu évoquées pour justifier de cette absence d'accompagnement relatif au cahier des charges de 2019.

ACCOMPAGNEMENT À L'APPROPRIATION DU CAHIER DES CHARGES DE 2019 PAR LES PARRAINS ET GESTIONNAIRES



Les parrains et gestionnaires font état de différentes actions menées au sein des GEM en vue d'accompagner l'appropriation du nouveau cahier des charges.

Premièrement, on note des actions à visée informative : réunions et temps d'échanges collectifs, lecture partagée du texte. Ces temps partagés peuvent prendre place de façon formelle à l'occasion de Conseils d'Administration ou de l'Assemblée générale du GEM, mais aussi de façon plus informelle, lors de réunions avec les adhérents. Face à la complexité que peut susciter la connaissance et la compréhension de ce cahier des charges, l'accompagnement peut être renouvelé.

« Relecture et débriefing »

« Echanges réguliers avec les adhérents et au sein du CA, Bureau »
« Le gestionnaire lors des CA a donné les informations sur ces textes »

« Lors d'une série de CA, l'objet a été la lecture commune et facilitée du cahier des charges, afin de permettre à chacun de s'en approprier et de prendre connaissance du rôle de chacun. Parfois nous faisons des rappels ou revenons ensemble sur certains points lorsque des questions émergent. »

Les parrains et gestionnaires ont également indiqué l'impact de ce cahier des charges comme cadre d'orientation générale des GEM et indiqué certaines mesures et orientations en lien avec les enjeux et finalités des GEM. **Les conventions liant les différents acteurs des GEM** (parrains, gestionnaires, animateurs/coordonnateurs et adhérents) ont ainsi été retravaillées, provoquant des temps d'échanges et de réflexions partagés. Sans que les réponses apportées ne permettent de conclure que ces réflexions et renouvellements au sein des GEM soient directement liés au nouveau cahier des charges, on peut émettre ici l'hypothèse que ce texte est venu reposer, réaffirmer des principes au cœur de la philosophie des GEM, tels que la participation, l'autonomie, la pair-aidance. **Ce nouveau texte vient rappeler les finalités de ces associations** et a pu susciter une forme de remise à plat du fonctionnement des GEM, et repenser la place des différents acteurs dans ce projet associatif.

*« Accompagnement à la rédaction des conventions de parrainage et de gestion, à l'écriture de la fiche de poste de l'animateur.
Accentuer la démarche d'une vie associative. »*

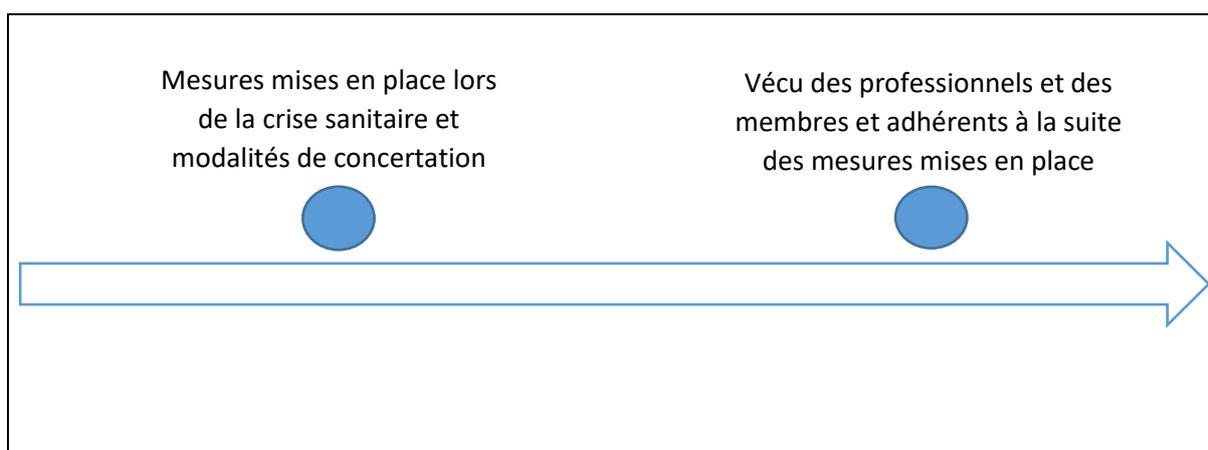
*« Réédition de toutes nos conventions, Parrain-GEM/Gestionnaire GEM,
Partage sur l'accueil de nouveaux publics dans les GEM »*

« Refonte des conventions, donc questionnement, approfondissement, explications »
*« Inscription de principe au sein du projet associatif qui est en cours de révision
Actions et projets de développement en plaçant au centre le principe d'auto-détermination »*

F) La crise sanitaire

La crise sanitaire a été vécue difficilement par les membres et adhérents et par les professionnels. La violence de la fermeture des GEM lors du premier confinement est venue impacter les principes fondateurs de ces derniers, à savoir la rupture de l'isolement, le maintien du lien social et l'autodétermination. Les mesures mises en place pour maintenir le lien avec les membres et adhérents, et la concertation de ces derniers relativement à ces mesures, sont présentés dans le présent chapitre.

La progression des idées au sein de cette partie est agencée de la façon suivante :



F.1 - Volet 1 : Mesures mises en place et modalités de concertation des membres et adhérents

F.1.1 - Indicateurs retenus

- 1- Mesures mises en place pour maintenir le lien avec les membres et adhérents lors de la crise sanitaire
- 2- Apport de ces mesures aux membres et adhérents
- 3- Proportion de GEM s'étant concertés avec les membres et adhérents relativement à l'organisation du maintien du lien lors de la crise sanitaire

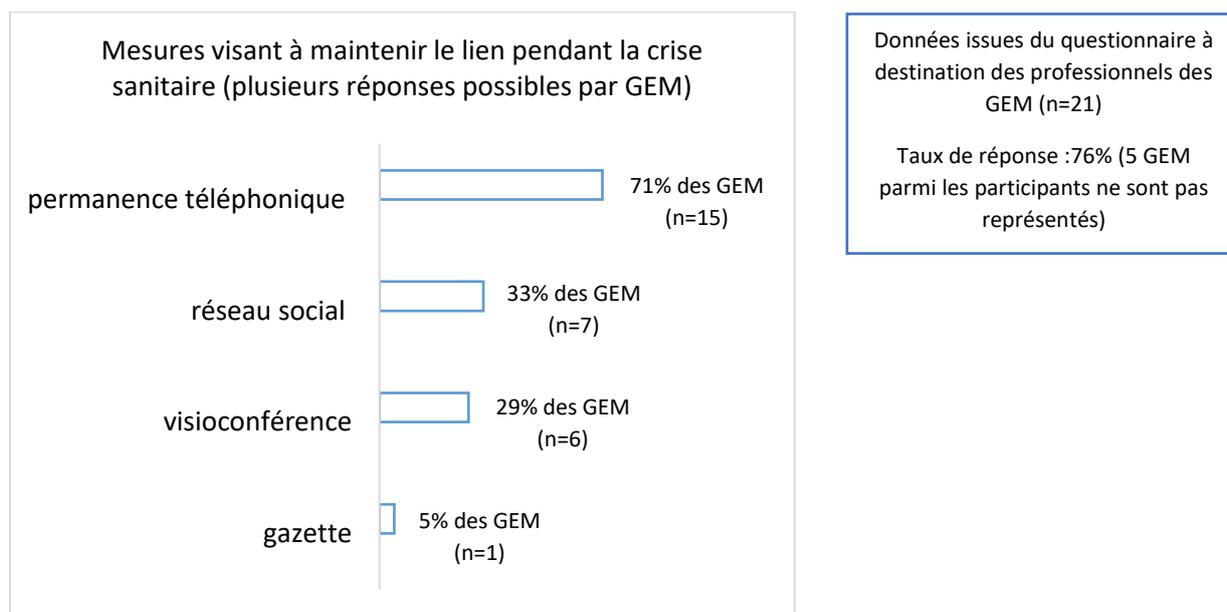
F.1.2 - Messages importants

- Les mesures visant à maintenir le lien avec les membres et adhérents ont principalement porté sur la mise en place d'une permanence téléphonique, le développement d'un réseau social et l'instauration de visioconférences
- Dans la très grande majorité, les retours des répondants soulignent l'importance des mesures visant à conserver le lien dans une période caractérisée par un enfermement et la mise à mal des liens sociaux

- Dans 56% des GEM, les membres et adhérents ne se sont pas concertés relativement à la nature des mesures mises en place pour maintenir le lien social.

F.1.3 - Dans le détail des indicateurs

MESURES MISES EN PLACE POUR MAINTENIR LE LIEN AVEC LES MEMBRES ET ADHÉRENTS LORS DE LA CRISE SANITAIRE



Les mesures visant à maintenir le lien avec les membres et adhérents ont principalement porté sur la mise en place d'une permanence téléphonique, le développement d'un réseau social et l'instauration de visioconférences. Comme présenté dans le schéma ci-dessus, chaque GEM aura pu actionner plusieurs de ces modalités.

APPORTS DE CES MESURES AUX MEMBRES ET ADHÉRENTS

Les adhérents et membres des GEM ont été invités à partager ce que ces différentes mesures leur avaient apporté. Dans la très grande majorité, les retours des répondants soulignent combien ces mesures visant à conserver le lien ont été précieuses, dans une période caractérisée par un enfermement et la mise à mal des liens sociaux. « Réconfort », « écoute », « du bien », « ne pas déprimer », « continuité dans les rapports humains » : autant d'expressions qui témoignent des effets et apports de ces mesures.

« L'animatrice nous appelait une fois par semaine, ce qui nous donnait l'occasion d'avoir du lien social durant cette période difficile. »

« Du réconfort qui rassure et permet de briser l'isolement qui était très contraignant et dur à supporter. »

Pour des personnes dont les troubles favorisent le repli sur soi, les difficultés dans les relations sociales, le confinement a pu mettre à mal les dynamiques vertueuses liées à la fréquentation du GEM, provoquant de fait un enfermement à domicile, de personnes parfois seules. Au confinement a pu s'ajouter un isolement délétère. A contrario, les échanges maintenus à travers certaines modalités ont permis de maintenir un minimum de lien avec l'animateur, mais à travers, avec le collectif GEM. Les réponses suivantes en témoignent :

« De pouvoir discuter et de prendre des nouvelles des adhérents du GEM »

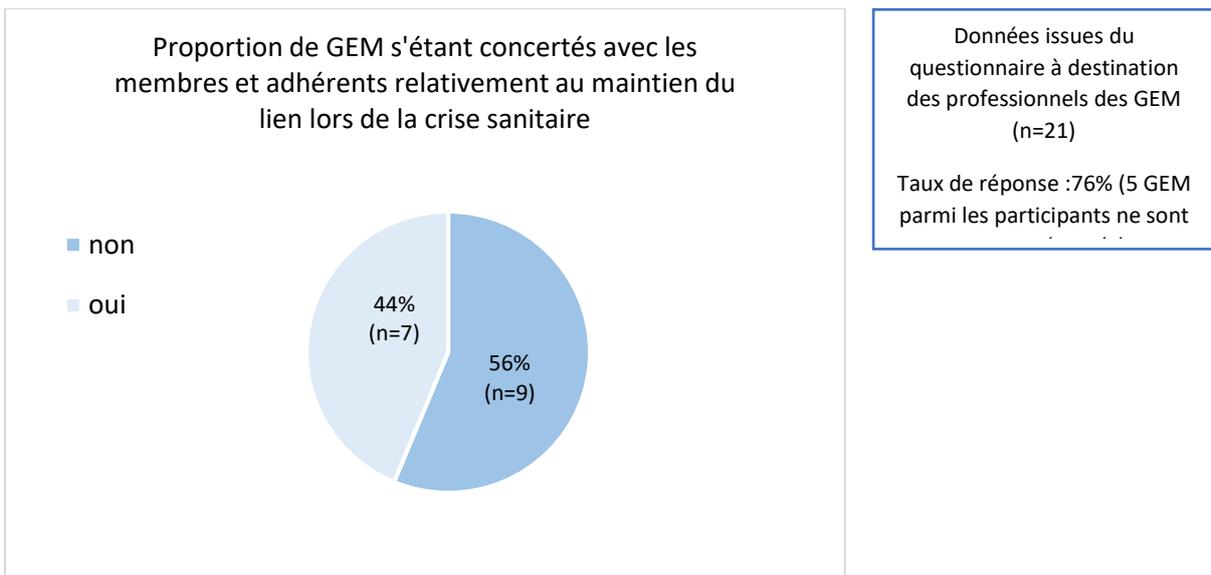
« Une continuité avec le GEM »

« Restez en contact avec les autres adhérent et la salariée »

« Un lien avec les autres. »

Les mesures adoptées ont permis d'osciller entre lien individuel entre animateur et adhérents par le biais des appels téléphoniques et maintien du collectif par le biais des réseaux sociaux développés et l'utilisation des visioconférences.

PROPORTION DE GEM S'ÉTANT CONCERTÉS AVEC LES MEMBRES ET ADHÉRENTS RELATIVEMENT À L'ORGANISATION DU MAINTIEN DU LIEN LORS DE LA CRISE SANITAIRE



56% des GEM ne sont pas concertés avec les membres et adhérents relativement à la nature des mesures mises en place pour maintenir le lien social.

F.2 - Volet 2 : Vécus et ressentis des membres et adhérents et des professionnels des GEM à la suite de la réorganisation en lien avec la crise sanitaire

F.2.1 - Indicateurs retenus

- 1- Vécus et ressentis des membres et adhérents à la suite de la réorganisation en lien avec la crise sanitaire
- 2- Vécus et ressentis des professionnels des GEM

F.2.2 - Messages importants

- La fermeture des GEM consécutive au premier confinement a donné lieu à des adaptations, avec comme enjeu principal le maintien du lien avec les adhérents
- Ces différentes mesures ont été vécues dans une tension entre contrainte et sécurité
- Ces changements ont été particulièrement violents à vivre pour les adhérents et membres
- La dimension collective, l'autonomie, le lien social, la participation ont été mis à mal par l'instauration de consignes et mesures concernant l'accès au GEM
- Les différentes règles relatives à la crise sanitaire se sont accompagnées d'une perte d'adhérents dans certains GEM
- Pour la grande majorité des professionnels, ces mesures ont été vécues douloureusement
- La fermeture est venue mettre à mal un des fondements de l'identité professionnelle de ces animateurs et coordonnateurs : la relation avec les adhérents
- Les professionnels ont vécu comme une absence de concertation la diffusion des consignes relatives à la crise sanitaire émanant de l'ARS ou de leur organisme gestionnaire

F.2.3 - Dans le détail des indicateurs

VÉCUS ET RESENTIS DES MEMBRES ET ADHÉRENTS

Les GEM ont vu leur mode de fonctionnement grandement évoluer au cours de la crise sanitaire. La fermeture des GEM consécutive au premier confinement du printemps 2020 a donné lieu à **des adaptations de la part des GEM**, avec comme enjeu principal **le maintien du lien avec les adhérents**.

Les réponses des participants à l'étude concernant la façon dont la réorganisation des GEM a été vécue par les adhérents et membres des GEM font apparaître une ambivalence.

En effet, d'après les animateurs et coordonnateurs des GEM, ces différentes mesures ont été vécues dans une tension entre **contraintes et sécurité**. Cette tension s'explique par la façon dont ces contraintes et mesures prises dans un contexte de crise sanitaire, sont venues percuter, ébranler, questionner les fondements même des GEM, leur identité. **Ces changements ont été particulièrement violents** à vivre pour les adhérents et membres, d'autant plus qu'ils ont été immédiats et non concertés lors du premier confinement. La préparation et l'anticipation des conditions de fonctionnement des GEM par la suite ont facilité leur réception et appropriation par les adhérents et membres.

Si la dimension collective, l'autonomie, le lien social, la participation constituent les fondements des GEM, leur ADN et leurs finalités, toutes ces **dimensions ont été mises à mal par l'instauration de consignes et de mesures concernant l'accès au GEM** (fermeture des GEM, instauration de jauges, système d'inscriptions conditionnant la venue au GEM...), les échanges et interactions (mesures de distanciation sociale, port du masque, échanges à distance...). Ainsi, ces mesures et restrictions sont venues percuter ce qui est au cœur des GEM et qui répond aux besoins des personnes qui le fréquentent. **La réorganisation du fonctionnement des GEM**, en termes d'accès, de modalités d'échanges, d'activités, a ainsi mis à **mal la dimension collective et conviviale** pourtant centrale dans ce que les adhérents viennent chercher au GEM.

Simultanément, ces contraintes et mesures en lien avec la crise sanitaire ont pu être perçues par les adhérents comme **nécessaires et sécurisantes**. Plusieurs professionnels ont ainsi indiqué que le protocole mis en place a été perçu comme utile et justifié par des adhérents inquiets des risques de contagion et de transmission du coronavirus.

Néanmoins, il faut souligner **les impacts à plus long terme de ces mesures**, rapportés au cours de l'étude, dans le cadre des questionnaires en ligne comme lors des rencontres collectives. **Les différentes règles relatives à la crise sanitaire** (jauge, inscription obligatoire, port du masque, limitation voire suppression des temps collectifs...) se sont accompagnées d'une **perte d'adhérents** dans certains GEM. Certaines personnes se sont ainsi éloignées du GEM, insatisfaites des nouvelles mesures de fonctionnement et/ou inquiètes vis-à-vis du risque de contagion. Lors de la réalisation de l'étude, certains GEM n'avaient pas retrouvé l'intégralité de leurs adhérents et membres de la période pré-COVID.

Parmi les conséquences les plus délétères de cette réorganisation des GEM, il faut souligner le repli sur soi, dans la sphère privée de certains adhérents, d'autant plus préjudiciable pour des personnes dont les troubles peuvent provoquer isolement et difficultés à sortir de chez soi. Pour des personnes dont la venue régulière et en confiance au GEM s'est inscrite sur un temps long, de manière progressive, le retour au GEM dans un contexte encore marqué par le COVID risque de s'avérer particulièrement complexe.

VÉCUS ET RESENTIS DES PROFESSIONNELS LIÉS À LA RÉORGANISATION EN LIEN AVEC LA CRISE SANITAIRE

Les professionnels des GEM ont été invités à partager la façon dont ils avaient eux-mêmes vécu les mesures de réorganisation des GEM liées à la crise sanitaire. Pour la grande majorité d'entre eux, ces mesures ont été vécues **douloureusement, et ce à plusieurs niveaux**.

La soudaineté des mesures prises pendant le premier confinement, c'est-à-dire la fermeture des GEM, s'est avérée particulièrement violente. De plus, cette fermeture est venue mettre à mal ce qui constitue un des fondements de l'identité professionnelle de ces animateurs et coordonnateurs, ce qui donne sens à leur métier : **la relation avec les adhérents**. Plusieurs indiquent ainsi avoir vécu douloureusement la fermeture du GEM, synonyme à leurs yeux de remise en question de leurs missions.

« Le premier confinement a pour moi été très difficile à comprendre, étant donné que mon public est présent normalement. »
« Je pense avoir été mise à mal comme beaucoup de personnes, allier le perso et le pro... D'où l'importance de mon travail d'être dans le positif et la bienveillance, de pouvoir les aider, les rassurer lors de mes nombreux appels. »
« Le premier confinement très mal et la suite, on s'est senti écouté et on a eu l'impression de pouvoir être utiles et aidants pour les adhérents. »
« Difficultés au premier confinement d'accepter la fermeture totale du GEM, impression d'abandonner les adhérents. »
« Premier confinement : très éprouvant. Il a fallu repenser notre manière de travailler et dépenser beaucoup d'énergie à rassurer et être en veille.
Le collectif a cédé la place à la prise en charge individuelle.
Ensuite depuis, beaucoup de contraintes au quotidien avec les mesures barrières, les restrictions de possibilités d'activités (fermeture des lieux de loisirs certains temps) ; compliqué de faire du groupe avec la distanciation et des effectifs plus restreints. »

Les répondants au questionnaire ont également mentionné ce qu'ils considèrent comme **une absence de concertation et une verticalité** dans la diffusion des consignes relatives à la crise sanitaire, émanant de l'ARS ou de leur organisme gestionnaire.

« Pas de concertation, décisions prises uniquement par le gestionnaire. »
« Difficilement car non concerté. »

Enfin, **l'isolement personnel et professionnel** consécutif à la crise sanitaire figure parmi les ressentis négatifs rapportés par les professionnels ayant répondu.

« Compliqué d'être isolé géographiquement, et psychologiquement du coup.
Plus de réunion avec nos collègues, qui sont au siège de l'association et nous dans nos GEM respectifs. »

Les réponses des participants à l'étude laissent cependant apparaître **une ambivalence dans la façon dont ces mesures de réorganisation liées à la crise sanitaire ont été perçues**. Une partie d'entre eux mentionnent en effet des impacts et effets positifs de cette réorganisation.

Ces éléments positifs se rapportent aux relations entretenues avec les adhérents et membres, ou encore à l'acquisition de certaines compétences à un niveau individuel, comme l'indiquent les réponses ci-dessous :

« Par contre pendant le confinement, j'ai découvert une autre façon de pouvoir accompagner les adhérents, un autre lien s'est créé. »

« Le premier confinement a pour moi été très difficile à comprendre étant donné que mon public est présent normalement. Pas forcément très douée avec l'outil informatique, il m'a fallu tout apprendre. J'en tire finalement un aspect positif »

F.3 - Volet 3 : Impact de la crise sanitaire sur les relations avec les parrains et gestionnaires

F.3.1 - Indicateur retenu

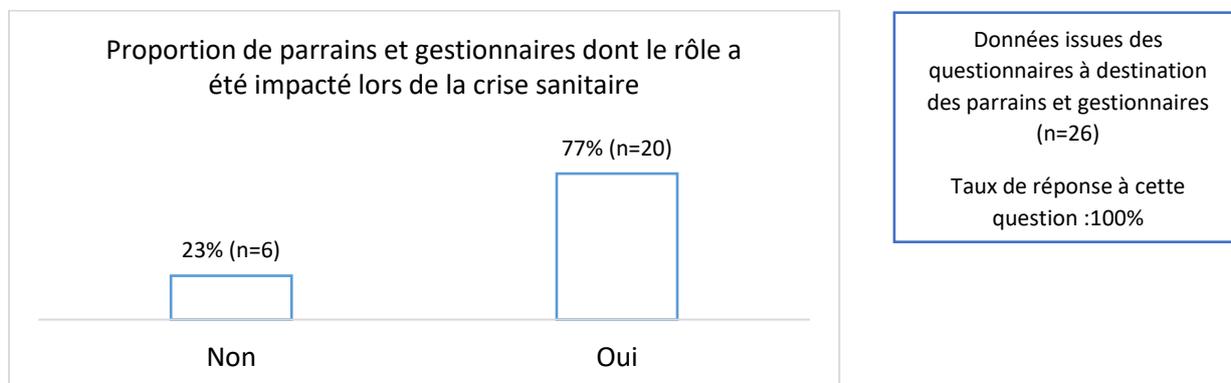
1- Proportion de parrains et gestionnaires dont le rôle a été impacté lors de la crise sanitaire

F.3.2 - Messages importants

- Plus des trois quarts des parrains/gestionnaires ayant répondu à l'étude indiquent que la crise sanitaire s'est répercutée sur leur rôle
- La crise sanitaire a donné de nouvelles responsabilités à ces acteurs, en particulier aux gestionnaires
- Soucieux de conserver l'identité et les enjeux des GEM, les parrains et les gestionnaires ont eu à cœur de maintenir le lien avec les professionnels et les adhérents et membres
- Les parrains et les gestionnaires ont dû concilier à la fois la préservation du lien et le respect des consignes et protocoles sanitaires

F.3.3 - Dans le détail des indicateurs

Proportion de parrains et gestionnaires dont le rôle a été impacté lors de la crise sanitaire



Plus des trois quarts des parrains/gestionnaires ayant répondu à l'étude indiquent que la crise sanitaire s'est répercutée sur leur rôle de parrain/de gestionnaire. Ces répercussions ont pris différentes formes décrites ci-après.

NOUVELLES RESPONSABILITÉS DES PARRAINS ET GESTIONNAIRES

La crise sanitaire a donné de **nouvelles responsabilités** à ces acteurs, en particulier aux gestionnaires. En lien avec les différentes mesures et recommandations nationales, l'enjeu était de veiller à l'application et au respect des différentes préconisations et obligations.

« Mise en œuvre des actions de prévention, d'information et de suivi en fonction de l'évolution de la situation. »

« Appui sur les organisations de travail en lien avec les recommandations sanitaires, réajustement permanent »

« Notre association accueille en tant que gestionnaire le GEM; les conditions sanitaires d'accueil devaient être respectées »

SOUCI DU MAINTIEN DU LIEN AVEC LES MEMBRES ET ADHÉRENTS

Soucieux de conserver l'identité et les enjeux des GEM, les parrains et les gestionnaires ont eu à cœur de **maintenir le lien** avec les professionnels (animateurs, coordonnateurs) et les adhérents et membres. Conscients des contradictions entre les mesures de distanciation sociale, les différents confinements, et les besoins des adhérents et membres des GEM, parrains comme gestionnaires ont pu mobiliser d'autres modes de communication.

« Nous avons dû être plus présents pour soutenir les adhérents et les animatrices, en fonction des différentes craintes liées au COVID. »

« Garder le lien social, aller vers, éviter la rupture sociale »

« Rester en contact avec les animatrices et le président du GEM par téléphone ou visio »

RESPECT DES CONSIGNES ET DES PROTOCOLES SANITAIRES

Les parrains et les gestionnaires ont dû concilier à la fois la **préservation du lien avec les adhérents et le respect des consignes et protocoles sanitaires**. Cette conciliation a pu s'apparenter à une recherche d'équilibre dans un contexte très contraint.

« Le lien a été constant autant avec les salariés qu'avec les adhérents et les bénévoles. Au vu de la longueur de la crise et des confinements à répétition, des changements de règles constants, la situation a parfois été très tendue et poser un cadre tout en laissant la place, à l'aide à l'entraide et aux échanges a certainement été essentiel. Le maintien de la communication est la clef du bon fonctionnement. »

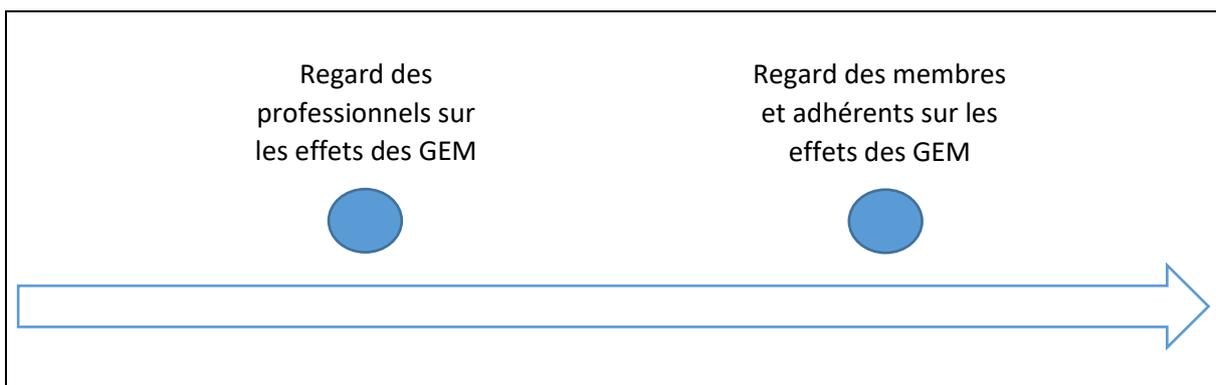
« Il a fallu garder le lien, créer de nouvelles façons de communiquer et par la suite il nous a été nécessaire de redonner confiance en l'extérieur pour certains "GEMeurs", de réadapter nos pratiques et de nous questionner sur les aménagements par toujours simples à faire cohabiter le protocole sanitaire avec les valeurs d'un GEM »

Enfin, il faut noter l'impact de la crise sanitaire sur **l'organisation des GEM et certaines pratiques internes**. Sont mentionnés par exemple le développement d'un GEM mobile et d'un GEM « digital ». Face aux effets des mesures successives dans le contexte de crise sanitaire sur la fréquentation des GEM par les adhérents, certains gestionnaires font état de « réadaptation des pratiques », de renouvellement des activités disponibles au sein des GEM ou encore d'outils de suivi de l'activité.

G) Apports et effets des GEM : des effets perçus très positifs

Les apports et effets des GEM sur les adhérents et membres sont globalement très positifs. Le GEM agit d'une part comme un lieu ressource, protecteur, au sein duquel les membres et adhérents peuvent se reconstruire identitairement à l'abri des jugements, et d'autre part, comme un lieu émancipateur permettant l'ouverture sur la cité et le réinvestissement des sphères familiale et amicale.

Les effets des GEM sont décrits dans ce chapitre et suivent la progression suivante :



G.1 - Volet 1 : les effets des GEM perçus par les professionnels

G.1.1 - Indicateur retenu

1- Regard des professionnels sur les effets des GEM

G.1.2 - Messages importants

- De façon consensuelle, les professionnels perçoivent des effets très positifs des GEM
- Les GEM sont définis par leur matérialité physique qui se traduit à travers le lieu investi par les membres et adhérents
- Le GEM est un support relationnel et occupationnel, dans lequel se déclinent de nombreuses activités et des échanges entre personnes se reconnaissant comme pairs

- Dans leur composante relationnelle, les GEM soutiennent une revalorisation identitaire de leurs adhérents et membres.
- Les GEM sont vecteurs d'une forme d'autonomie et d'émancipation, qui peut s'incarner dans l'investissement des adhérents et membres en dehors du GEM qu'ils fréquentent

G.1.3 - Dans le détail de indicateurs

« Joie », « confiance », « soutien », « bien-être » « autonomie », « liberté », « repères ». Autant de termes employés par les professionnels (animateurs, coordonnateurs) ayant répondu au questionnaire pour décrire les apports des GEM à leurs adhérents et membres.

De façon consensuelle, ces professionnels perçoivent des **effets très positifs**. Les apports décrits sont pluriels et contribuent à définir les GEM dans leurs différentes dimensions.

LE GEM COMME LIEU CONTENANT

Les GEM sont définis par leur matérialité physique, qui se traduit à travers le lieu investi par les membres et adhérents. Ce lieu revêt une importance d'autant plus capitale pour les personnes dont la pathologie et/ou les troubles génèrent le repli sur soi et l'isolement. Venir au GEM permet une première distanciation d'avec la sphère privée. Par les déplacements occasionnés, cette venue au GEM participe aussi de l'apport de nouveaux « repères » au quotidien, en termes de jours, d'horaires, pour des personnes dont le rythme quotidien est parfois décalé par rapport au reste de la société.

« Sortir de chez eux et voir autre chose que les murs de leur maison »

« Un repère dans la semaine ! »

« Le GEM leur permet de sortir de leur quotidien et de penser à autre chose au moins quelques heures dans leur journée. »

LE GEM COMME SUPPORT DE TEMPS DE QUALITÉ

Le GEM est également un support relationnel et occupationnel, dans lequel se déclinent de nombreuses activités et des échanges entre personnes se reconnaissant comme pairs, concernés par une problématique similaire.

« L'occasion de créer du lien social avec des pairs dans un esprit de bienveillance et de non-jugement. Les membres peuvent être acceptés pour ce qu'ils sont et n'ont pas besoin de faire d'efforts d'adaptation aux codes sociaux. Ils peuvent partager leur expérience avec des personnes qui les comprennent »

Ce que permettent les GEM, c'est précisément la constitution d'un entre soi protecteur, fondé sur des problématiques de santé commune, donnant lieu à du partage et des échanges basés sur autre chose que la maladie, l'accompagnement médico-social ou le soin.

La maladie et ses répercussions sont loin d'être le sujet le plus discuté entre membres du GEM. Invités à préciser leurs motivations lors de leur venue au GEM, les adhérents et membres mentionnent le plus souvent le fait de « sortir de chez soi », la « rencontre avec de nouvelles personnes » et le fait de pouvoir faire des activités » comme motivations principales pour venir au GEM.

LE GEM COMME LIEU DE VALORISATION PERSONNELLE ET D'ÉMANCIPATION

Ainsi, les adhérents et membres gagnent en estime personnelle et en confiance dans les autres. Dans leur composante relationnelle, les GEM soutiennent une revalorisation identitaire de leurs adhérents et membres.

« Se faire des amis, se sentir entouré, accompagné, retrouver des gens qui comprennent sa souffrance et ses épreuves. »

« Renforcement de l'estime de soi, rompre la solitude, reprendre confiance en eux... augmente leur autonomie »

Les GEM sont aussi vecteurs d'une forme d'autonomie, d'émancipation, qui peut s'incarner dans l'investissement des adhérents et membres en dehors du GEM qu'ils fréquentent.

« Permet de prendre son envol sur l'extérieur en autonomie »

Lieu pluriel et hybride, pouvant être investi de multiples façons, le GEM est une passerelle entre l'intérieur, l'entre soi et l'extérieur. Parce qu'il repose sur la reconnaissance entre pairs, le GEM soutient une dynamique de (re)construction de l'image de soi positive, une restauration identitaire des adhérents et membres qui les investissent.

G.2 - Volet 2 : Les effets des GEM perçus par les membres et adhérents

G.2.1 - Indicateurs retenus

- 1- Proportion des membres et adhérents ayant constaté une évolution des relations avec l'entourage
- 2- Acquisition de nouvelles compétences

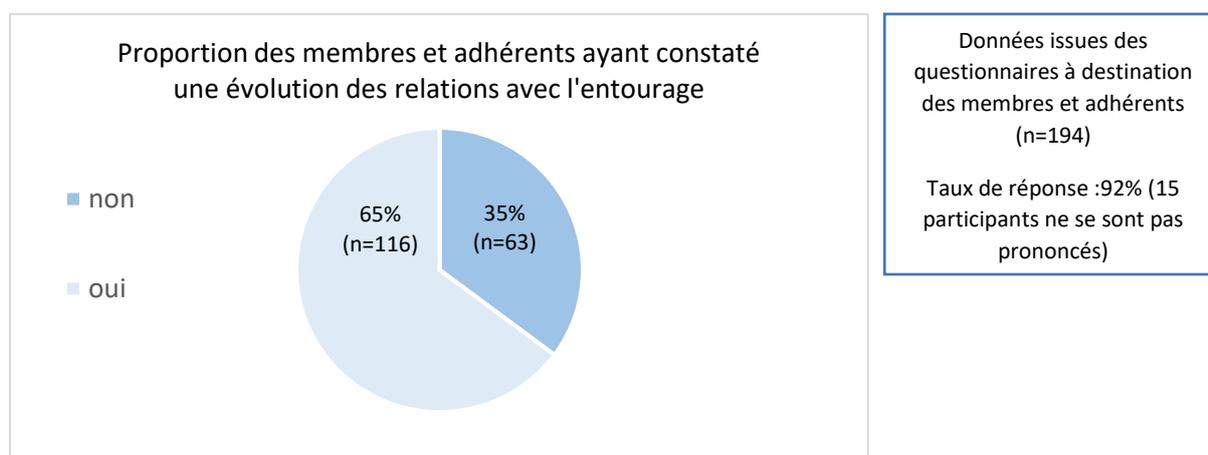
G.2.2 - Messages importants

- Dans leur très grande majorité, les adhérents et membres indiquent que les relations qu'ils entretiennent avec leur entourage ont évolué depuis qu'ils fréquentent un GEM
- Les personnes se décrivent plus détendues, moins timides, moins renfermées sur elles-mêmes, et plus ouvertes aux relations
- Les relations familiales, auparavant mises à mal par la difficulté d'acceptation de la maladie et de ses troubles, se trouvent améliorées
- Les GEM supportent une dynamique de reconnaissance et de revalorisation identitaire pour leurs adhérents et membres. Grâce au collectif constitué de personnes partageant des problématiques similaires, le rapport à soi, à la maladie et aux troubles, prend une autre dimension
- Les adhérents et membres considèrent que le GEM leur permis de développer de nouvelles acquisitions

G.2.3 - Dans le détail des indicateurs

Les membres et adhérents ont fait part de nombreux effets positifs des GEM sur leur vie. Ces effets sont décrits dans les paragraphes ci-dessous.

EVOLUTION DES RELATIONS AVEC L'ENTOURAGE



Dans leur très grande majorité, les adhérents et membres indiquent que **les relations qu'ils entretiennent avec leur entourage ont évolué** depuis qu'ils fréquentent un GEM. Ainsi, ces derniers décrivent une amélioration de leur état psychique, la fréquentation du GEM étant associée à une diminution du stress et à un gain de confiance en soi. Ces ressentis sont renforcés par des regards positifs que leur entourage peut poser sur eux :

*« Les personnes disent que je suis mieux » »
« Mon entourage me dit m'avoir retrouvée comme avant la maladie, reprise de confiance en moi. »*

À l'amélioration de cet état intérieur s'ajoute une évolution favorable des relations entretenues avec l'entourage. Les personnes se décrivent plus détendues, moins timides, moins renfermées sur elles-mêmes et plus ouvertes aux relations. La communication s'en trouve facilitée et l'envie, la possibilité de nouer de nouvelles relations peuvent aboutir à la **naissance de relations amicales, voire amoureuses**.

*« Peut-être un peu plus ouvert : j'y ai rencontré ma compagne actuelle (depuis maintenant 3 ans) qui est mon meilleur médicament »
« Je suis plus sociable qu'avant. Je reste moins seule car j'ai plus d'amies »*

Par ailleurs, **les relations familiales**, auparavant mises à mal par la difficulté d'acceptation de la maladie et de ses troubles, se trouvent améliorées.

*« J'ai repris contact avec des personnes de ma famille »
« Plus de communication avec ma sœur »
« Je me sens beaucoup mieux en famille »*

Les GEM supportent aussi une **dynamique de reconnaissance et de revalorisation identitaire** pour leurs adhérents et membres. Grâce au collectif constitué de personnes partageant des problématiques similaires, **le rapport à soi, à la maladie et aux troubles prend une autre dimension**. Stigmate à l'extérieur du GEM, à l'échelle de la société, facteur de dégradation des relations interfamiliales, la maladie psychique ou la cérébrolésion devient un élément identitaire source d'interconnaissance et de reconnaissance. Le rapport à soi, à son image, peut s'en trouver dès lors transformé.

« J'assume beaucoup plus ma maladie car je me sens soutenue, avec une reconnaissance »

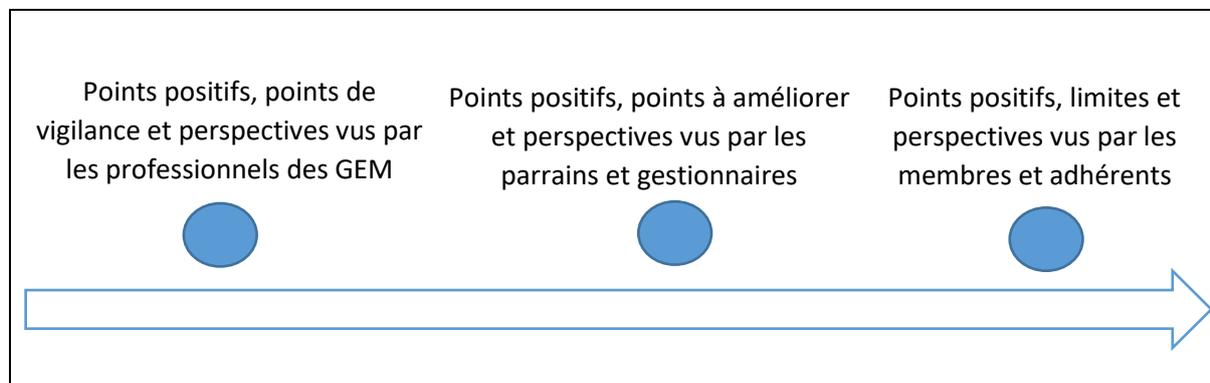
Les adhérents et membres considèrent que le GEM leur a permis de développer de nouvelles acquisitions :

- la maîtrise technique d'outils, de logiciels, d'activités manuelles,
- l'appropriation de savoirs relationnels et de savoir-être,
- l'appétence pour des activités occupationnelles jusque-là inconnues ;
- la connaissance d'éléments aidant au quotidien, tels que les démarches administratives.



H) Points positifs, limites et perspectives : point de vue des différents acteurs des GEM

Le dernier chapitre de ce rapport intermédiaire vise à dresser le bilan des points positifs, des limites et des perspectives des GEM. Ainsi les regards des différents acteurs sont décrits et suivent la progression suivante :



H.1 - Volet 1 : points positifs, limites et perspectives évoqués par les professionnels des GEM

H.1.1 - Indicateurs retenus

- 1- Points positifs des GEM évoqués par les professionnels
- 2- Points de vigilance identifiés
- 3- Perspectives des GEM selon les animateurs et coordinateurs

H.1.2 - Messages importants

- Si la crise sanitaire et ses nombreuses restrictions ont pu porter préjudice à la dynamique des GEM, les changements nécessaires de fonctionnement et d'organisation des GEM ont eu, simultanément, des impacts positifs
- Les conditions restrictives d'accès aux GEM et le basculement des activités en présentiel vers du distanciel ont favorisé de nouvelles relations décrites comme plus qualitatives
- L'année 2020-2021 a été une année de projets pour une partie des GEM et d'instauration de nouvelles relations avec l'extérieur.
- Dans un contexte encore marqué par la crise sanitaire, les professionnels des GEM rappellent l'enjeu que constitue la santé des adhérents et membres
- Les professionnels mentionnent la nécessité de réimpulser une nouvelle dynamique au sein des GEM
- Il est important de garder à l'esprit la dimension fragile du GEM et la tension en résultant, entre vulnérabilité et autonomie
- Pour les GEM à destination des personnes autistes, les perspectives à venir relèvent du développement du GEM

- Pour les GEM plus anciens, les perspectives se rapportent à l'impulsion de nouvelles dynamiques dans « l'après-COVID ».
- Mises à mal par la crise sanitaire, les relations entre les GEM et leur environnement sont également inscrites à l'agenda 2022 des GEM

H.1.3 - Dans le détail des indicateurs

POINTS POSITIFS DES GEM ÉVOQUÉS PAR LES PROFESSIONNELS

Les professionnels des GEM ont été invités à mentionner les points qu'ils identifiaient comme positifs pour l'année 2020-2021. Les éléments rapportés se déclinent selon plusieurs niveaux :

- à un niveau individuel, les points positifs relatifs aux adhérents et membres,
- à un niveau collectif, les points positifs relatifs au groupe,
- au niveau du GEM, les points positifs sur la dynamique de projets et les relations avec l'extérieur.

Ces différents niveaux – individuel, collectif et associatif – semblent étroitement articulés dans une dynamique vertueuse.

Si la crise sanitaire et ses nombreuses restrictions ont pu porter préjudice à la dynamique des GEM, les changements nécessaires de fonctionnement et d'organisation des GEM ont eu, simultanément, des impacts positifs, à commencer par la **dynamique de groupe**.

Ainsi, les conditions restrictives d'accès au GEM (inscriptions préalables, jauges, etc.), le basculement des activités et échanges en présentiel vers du distanciel ont favorisé de nouvelles relations décrites comme plus qualitatives, entre les adhérents et entre adhérents et professionnels. La réduction numérique du collectif GEM a semble-t-il favorisé une approche plus individuelle vis-à-vis des adhérents de la part des professionnels, mais aussi encouragé un nouvel investissement de certains adhérents. Les places occupées par chaque acteur des GEM ont également connu un nouvel essor dans ce contexte incertain de la crise sanitaire. Il ressort des réponses apportées par les professionnels l'implication nouvelle des adhérents dans la vie du GEM, mais également l'investissement des relations en dehors du GEM lui-même.

« Pour les adhérents, les activités en petits groupes qui permettent des échanges plus calmes. »

« Avec le nombre limité de personnes au sein du GEM, nous avons pu avoir une approche plus qualitative dans l'accompagnement aux activités. »

« L'un des avantages du Covid a été de nous rendre compte que les petits groupes étaient beaucoup plus appréciables pour proposer aux adhérents des ateliers qualitatifs ou pré-Covid : nous étions parfois 15 au GEM, alors que la pièce n'est pas très grande. Nous avons pu prendre du temps à 4-5 pour échanger plus posément. »

L'année 2020-2021 a également été une année de **projets** pour une partie des GEM et d'instauration de nouvelles relations avec l'extérieur. Du fait de la crise sanitaire, certains échanges ont été instaurés avec d'autres GEM hors région, ou encore entre animateurs de GEM.

« Par la suite, nous avons développé une communication avec d'autres GEM à travers le pays, des projets se sont montés. Des réunions, du lien se sont créés notamment grâce au développement d'une plateforme par l'Union Nationale des AFTC. »

« Prise de contacts avec d'autres GEM TC de France et échanges entre animateurs face à la crise sanitaire. »

Le développement de l'**itinérance** de certains GEM figure aussi parmi les points positifs de l'année 2020-2021.

Enfin, « **l'entraide** », « **l'écoute** », « **l'adaptation** » et « **la bonne santé** » des **adhérents et membres des GEM** sont mentionnées comme éléments positifs, à un niveau plus individuel.

En dépit des impacts très importants de la crise sanitaire sur la dynamique des GEM, en leur sein comme dans leurs relations avec l'environnement, sur les adhérents eux-mêmes, les réponses apportées par les professionnels soulignent une dynamique positive au cours de l'année 2020-2021. Sous l'effet des possibilités d'investissement limitées du GEM dans le cadre de son entité physique - le local -, on note un déplacement de la dynamique du GEM de l'intérieur vers l'extérieur, ainsi qu'une évolution des dynamiques relationnelles. Si la crise sanitaire et en particulier les mesures de distanciation sociale imposées ont mis à mal le fonctionnement des GEM, les relations entre adhérents et l'implication d'une partie des adhérents ; il semblerait que dans le même temps, une nouvelle impulsion se soit développée, à travers de nouveaux outils, de nouveaux échanges avec l'extérieur, de nouvelles relations en interne. Ces éléments laissent apparaître **le processus de recomposition que les GEM paraissent connaître, à l'échelle individuelle, au niveau du groupe des adhérents et dans les liens entretenus avec leur environnement.**

POINTS DE VIGILANCE IDENTIFIÉS PAR LES PROFESSIONNELS DES GEM

Les professionnels des GEM ont été invités à mentionner les points de vigilance relatifs aux GEM qu'ils identifiaient pour la période 2021-2022. Leurs réponses laissent apparaître la notion centrale et transversale de **fragilité**. Cette fragilité se décline en premier lieu à un niveau individuel, celui des adhérents et membres des GEM, et se répercute au niveau collectif, celui du GEM. Différents éléments sont associés à cette fragilité par les professionnels et constituent autant de points de vigilance à leurs yeux :

La santé des adhérents occupe une place centrale. Dans un contexte encore marqué par la crise sanitaire, les professionnels des GEM rappellent l'enjeu que constitue la santé des adhérents et membres. Face à cette problématique majeure, au niveau individuel comme à l'échelle du collectif du GEM, les professionnels doivent rester vigilants et en mesure de repérer des signes annonciateurs d'une dégradation de l'état de santé des adhérents, parmi lesquels une décompensation ou la non-observance des traitements.

La dynamique du GEM, en son sein comme dans ses relations avec l'extérieur, est un autre point de vigilance largement mentionné par les professionnels. Ces derniers mentionnent la nécessité de réimpulser une nouvelle dynamique au sein de GEM mis à mal par la crise sanitaire et les nombreuses restrictions, au niveau de l'implication individuelle des adhérents et de la remise en place de projets et de partenariats. Cette dynamique antérieure à la crise sanitaire s'est trouvée mise à mal par la perte de certains adhérents, l'effritement du collectif consécutif aux mesures de confinement et de distanciation sociale.

La vigilance des professionnels se rapporte donc à la santé des adhérents, dans une dimension individuelle et à la dynamique collective du groupe, interne comme externe. Ces éléments rappellent la dimension fragile du GEM et cette tension entre vulnérabilité et autonomie. La vigilance indiquée par les professionnels se rapporte bien ici à cet équilibre entre respect et considération des besoins et possibilités individuelles, et nécessité de faire vivre le collectif.

LES PERSPECTIVES DU GEM POUR 2022 SELON LES ANIMATEURS ET COORDINATEURS

Les perspectives des GEM pour 2022 telles que rapportées par les professionnels (animateurs, coordonnateurs) renvoient à différents registres et varient selon l'ancienneté des GEM.

Pour les GEM à destination des personnes autistes, les perspectives relèvent de la constitution de l'association, du dépôt des statuts en préfecture, de l'inauguration du local, de la communication sur l'existence du GEM et la recherche d'adhérents.

« S'installer dans le local, communiquer pour toucher le plus grand nombre de personnes, avoir des adhérents et constituer le bureau de l'association. »

« Création de l'association et dépôt en préfecture

Développer le réseau avec d'autres partenariats et accompagnement à l'emploi et au logement. »

Pour les GEM plus anciens, les perspectives se rapportent à l'impulsion de nouvelles dynamiques dans « l'après-COVID ».

« Un espoir de retour à la vie normale, des projets à remettre sur les rails (séjours, partenariats...) »

La crise sanitaire ayant notablement marqué les GEM en leur sein et dans leurs relations avec leur environnement, les enjeux se déclinent selon ces deux axes.

Au sein du GEM, les perspectives énoncées par les répondants au questionnaire renvoient aux **relations entre adhérents et membres**, à l'implication de ces derniers dans la vie et le fonctionnement du GEM. Il s'agit de relancer, soutenir la pair-aidance, l'entraide mutuelle, l'autonomie et l'implication des adhérents et membres. La **relance des projets (activités, séjours)** est également mentionnée. À travers ces différents projets, l'enjeu est bien de soutenir la **dimension collective des GEM** et la **réappropriation de leur association par les adhérents**,

malmenées par les différents confinements, la réorganisation des GEM dans leur fonctionnement et les mesures de distanciation sociale.

« Remettre en place plus des activités de groupe, notamment des jeux de cartes, difficiles à réaliser au vu des gestes barrières à respecter et des échanges à limiter ++. »

« Remettre en place des activités sans inscription, repartir en séjours... »

« Accueillir de nouvelles personnes, construire des projets et surtout les concrétiser, recréer un dynamisme, oublier un peu la Covid ou s'en servir pour un renouveau, pour un lien et une entraide encore plus présente, ressortir plus forts de cette crise »

Mises à mal par la crise sanitaire, les **relations entre les GEM et leur environnement** sont également inscrites à l'agenda 2022 des GEM : journées portes ouvertes, participation à des événements thématiques (SISM, journée d'information sur la cérébrolésion...), développement de projets partagés sont évoqués, et ce afin de (re)développer **l'ancrage local des GEM** et leur ouverture vers l'extérieur.

« On espère enfin pouvoir mener de nouveaux projets, séjours vacances, partenariats avec les écoles, collèges et lycées... »

« Reprise de la vie d'avant au GEM, reprise des actions avec les partenaires »

Plus rarement, **les moyens et ressources** des GEM sont évoqués, à travers des projets visant à récolter des fonds ou encore la recherche d'un nouveau local plus adapté aux besoins des adhérents et membres.

H.2 - Volet 2 : Points positifs, points de vigilance et perspectives évoqués par les parrains et gestionnaires

H.2.1 – Indicateurs retenus

- 1- Points positifs identifiés par les parrains et gestionnaires
- 2- Points à améliorer et perspectives pour les GEM

H.2.2 - Messages importants

- Dans un contexte de sortie de crise sanitaire, les parrains et gestionnaires saluent une nouvelle dynamique, traduite par une fréquentation régulière du GEM, une implication des membres du bureau, des administrateurs, des adhérents et des membres.
- Ce dynamisme favorise le développement de nouveaux projets et activités ou encore l'extension du GEM lui-même
- La qualité des liens et des relations entre les différents acteurs des GEM est un élément positif
- Les relations des GEM avec leur environnement figurent parmi les points positifs mentionnés par les parrains et gestionnaires.
- Des enjeux sont identifiés concernant le développement/la diversification de l'activité des GEM, l'extension des horaires, la pluralité des modalités d'ouverture ou encore le soutien à de nouveaux projets
- La gouvernance, bien qu'identifiée par certains comme élément positif, est mentionnée comme un point de vigilance
- L'isolement des professionnels reste un point à améliorer.
- Le montant de la subvention délivrée par l'ARS est insuffisant selon certains répondants
- Les parrains et gestionnaires soulignent des enjeux relatifs aux adhérents et membres, faisant référence à l'autonomie et l'émancipation de ces derniers

H.2.3 - Détail des indicateurs

POINTS POSITIFS IDENTIFIÉS PAR LES PARRAINS/GESTIONNAIRES

Invités à détailler les aspects positifs relatifs au GEM qu'ils parrainent et/ou gèrent, les parrains et gestionnaires indiquent plusieurs éléments, parmi lesquels figurent :

- la vie et le fonctionnement du GEM,
- les liens et relations entre les différents acteurs des GEM,
- les liens du GEM avec son environnement,
- les ressources financières et matérielles du GEM,
- les effets du GEM sur les adhérents et membres.

Les points positifs exprimés, à un niveau individuel comme à un niveau collectif, sont partagés par l'ensemble des répondants, y compris les parrains et gestionnaires se déclarant insatisfaits du fonctionnement actuel du GEM qu'ils parrainent et/ou gèrent.

Concernant les éléments positifs relatifs à **la vie et au fonctionnement** du GEM, plusieurs points sont mentionnés par les répondants tels que le **dynamisme de la vie du GEM**. Ce dernier fait écho à la pluralité et au nombre d'activités proposées, à l'implication des adhérents et membres dans la vie interne du GEM. Dans un contexte de sortie de crise sanitaire, les parrains et gestionnaires saluent une nouvelle dynamique, traduite par une fréquentation régulière du GEM, une implication des membres du bureau, des administrateurs, des adhérents et des membres. **Les notions d' « autonomie » et d' « implication »** sont ainsi utilisées pour qualifier les adhérents et les membres. **La gouvernance** fait ainsi partie des aspects positifs du fonctionnement actuel des GEM identifiés par les parrains et les gestionnaires. **Ce dynamisme et cette implication collective** favorisent le développement de nouveaux projets et activités ou encore l'extension du GEM lui-même.

*« Dynamisme du fonctionnement / Activité et réactivité du Conseil d'administration »
« Les élections ont permis de déterminer un nouveau bureau assez dynamique. Il existe des ouvertures très régulières et fréquentes et la fréquentation a conservé un niveau acceptable pendant la crise sanitaire »
« Prise en charge du fonctionnement du GEM par les membres, plus d'activités, une dynamique »*

La qualité des liens et des relations entre les différents acteurs des GEM (adhérents et membres, animateurs, coordonnateurs, parrains et gestionnaires) est un autre élément positif mentionné par les répondants. Les réponses de ces derniers soulignent leur satisfaction quant aux rôles et places de chacun, favorisant une dynamique collective vertueuse pour la vie du GEM et pour ces différents acteurs.

*« Échanges fréquents et pertinents, Confiance, Co-construction »
« Cohésion, retour d'adhérents (GEMeurs) vers nous et appartenance aux mêmes valeurs. »
« Un contact régulier est mis en place avec tous les adhérents. »*

Les qualités des professionnels des GEM (animateurs-trices, coordonnateurs-trices) participent aux liens et relations bénéfiques identifiés par les parrains et gestionnaires. « Esprit d'équipe », « stabilité », « personnel compétent » sont notamment mentionnés pour décrire les professionnels des GEM.

Les relations des GEM avec leur environnement et une dynamique tournée vers l'extérieur figurent parmi les autres points positifs mentionnés par les parrains et gestionnaires. **Projets, communication, extension du GEM** au niveau territorial sont ainsi identifiés par les répondants au questionnaire.

Certains parrains et gestionnaires font référence aux **ressources matérielles et financières** du GEM qu'ils parrainent et/ou gèrent. Une amélioration générale du budget du GEM ou encore le soutien de l'ARS sont ainsi mentionnés.

Enfin, la satisfaction des parrains et des gestionnaires concernant le fonctionnement du GEM qu'ils parrainent et/ou gèrent se rapporte **aux effets positifs du GEM** qu'ils identifient sur les adhérents et membres. À l'instar des animateurs et coordonnateurs, les parrains et gestionnaires perçoivent des effets au niveau individuel et collectif. À un niveau individuel, fin de l'isolement, amélioration de l'estime et de la confiance en soi et gain d'autonomie font écho à l'entraide mutuelle, aux échanges et à la pair-aidance.

« L'entraide qui est très importante. La sortie de l'isolement pour plusieurs adultes et une importante reprise de confiance en soi pour chacun et pour redynamiser leurs projets de vie »
« Ouverture sociale, relais, soutien »
« La confiance mutuelle, la prise progressive d'indépendance, l'autonomie »

POINTS À AMÉLIORER ET PERSPECTIVES POUR LES GEM

Quel que soit leur niveau de satisfaction quant au fonctionnement du GEM qu'ils parrainent et/ou gèrent, l'ensemble des parrains et des gestionnaires considèrent que certains points de ce fonctionnement sont à améliorer. Ces points d'amélioration se rapportent aux mêmes éléments identifiés précédemment comme points positifs, ce qui souligne la vigilance des parrains et des gestionnaires quant à la pérennité des points forts qu'ils identifient et à la dynamique évolutive à soutenir. Les points de vigilance et à améliorer identifiés s'inscrivent dans une période d'après-COVID, période dont les effets sur les GEM ont été massifs. L'enjeu transversal aux différents GEM paraît être celui du maintien/de la relance d'une dynamique positive en sortie de crise sanitaire.

Concernant **la vie et le fonctionnement des GEM**, les enjeux identifiés concernent **le développement/la diversification de l'activité des GEM, l'extension des horaires, la pluralité des modalités d'ouverture ou encore le soutien à de nouveaux projets**. De plus, si le retour d'adhérents est source de satisfaction pour des parrains et des gestionnaires, l'augmentation du nombre d'adhérents et membres et leur fidélisation restent un enjeu majeur pour les GEM. La venue de nouveaux adhérents est associée par certains répondants aux conditions d'accessibilité du GEM, posant notamment la question de **la couverture territoriale** de ces associations.

« Rechercher des bénévoles pour certaines activités / Etendre les temps d'ouverture »
« Ouvrir encore plus d'activités / Fidéliser nos adhérents malgré cette maladie qui parfois les soustrait aux raisonnements cartésiens... »
« La convivialité et la spontanéité se sont effacés durant la crise sanitaire. »
« Reprendre un cours "normal" suite aux restrictions sanitaires et aux craintes que cela a développé Retrouver un nombre d'adhérents avant- Covid »

La gouvernance, bien qu'identifiée par certains comme élément positif, est également mentionnée comme points de vigilance et à améliorer.

« Dynamisme des instances associatives du GEM et lien avec le parrain qui mériterait d'être amplifié »

*La programmation de projets soutenue par les professionnels »
« Renforcer la compréhension et l'implication de l'ensemble des adhérents et en particulier des membres du bureau pour les questions relatives à la gestion du fonctionnement global du GEM (demandes de subventions, suivi budgétaire et comptable...) »*

Les relations entretenues entre les différents acteurs des GEM (adhérents et membres, animateurs, coordonnateurs, parrains, gestionnaires) restent à consolider pour certains parrains/gestionnaires. Cette question des relations entretenues pose la question des places occupées par chacun.

*« Augmenter la relation avec le parrain »
« Dynamisme des instances associatives du GEM et lien avec le parrain qui mériterait d'être amplifié »
« Améliorer la confiance des adhérents à l'égard de l'organisme gestionnaire (parfois vu comme un frein) »*

De même, l'isolement des professionnels (animateurs-trices, coordonnateurs-trices) reste un point à améliorer.

« Lutter contre l'isolement des animateurs et garder le lien avec les autres membres de l'équipe »

Également impactées de manière significative par la crise sanitaire, les **relations extérieures des GEM** avec leur environnement, sont à réimpulser d'après les parrains et les gestionnaires ayant répondu. Cette dynamique des GEM tournée vers l'extérieur se rapporte aux partenariats, notablement affectés par la crise sanitaire, à la nécessité de communication pour faire connaître les GEM sur leur territoire ou encore aux échanges entre GEM.

*« Faire plus connaître le GEM, aller plus à la rencontre des partenaires »
« Publicité »
« Favoriser les échanges entre les GEM existant pour plus de cohérence sur le territoire »
« La recherche de partenariats rendue complexe avec la période COVID »
« Ouverture, visibilité »*

Les **ressources des GEM, en particulier matérielles et financières**, restent à améliorer pour certains parrains/gestionnaires. Le montant de la subvention délivrée par l'ARS reste insuffisant selon certains répondants. Le local du GEM, espace où se déploie la vie du GEM, peut constituer un frein à son déploiement. Parfois trop petit, inadapté à des activités et des temps collectifs, son emplacement et ses conditions d'accès sont susceptibles d'entraver l'investissement des adhérents et des membres.

*« Le local est trop petit pour accueillir un maximum d'adhérents selon les jauges à respecter »
« Favoriser la mobilité de nos adhérents, notamment sur les territoires plus reculés
Accès sur des lieux d'accueil plus adaptés au regard du nombre de nos adhérents »
« Passer à une subvention pérenne et CPOM
Augmenter le montant de la subvention qui ne nous permet pas un taux d'encadrement suffisant »*

Enfin, en écho aux points positifs qu'ils identifient, les parrains et gestionnaires soulignent des enjeux relatifs aux adhérents et membres eux-mêmes, mentionnant **les enjeux d'autonomie, d'implication et de responsabilité**. À la fois finalité et enjeu de fonctionnement, **l'autonomie et la participation** des adhérents et membres restent des points de vigilance pour les parrains et les gestionnaires ayant répondu à l'étude.

« Aller vers l'autonomie »

« Participation plus importante de l'ensemble des personnes accompagnées »

« Oser davantage de délégation, savoir mesurer la prise de risque, donner envie afin qu'ils osent prendre plus de responsabilités »

H.3 - Volet 3 : Points positifs, points de vigilance et perspectives évoquées par les membres et adhérents des GEM

H.3.1 - Indicateurs retenus

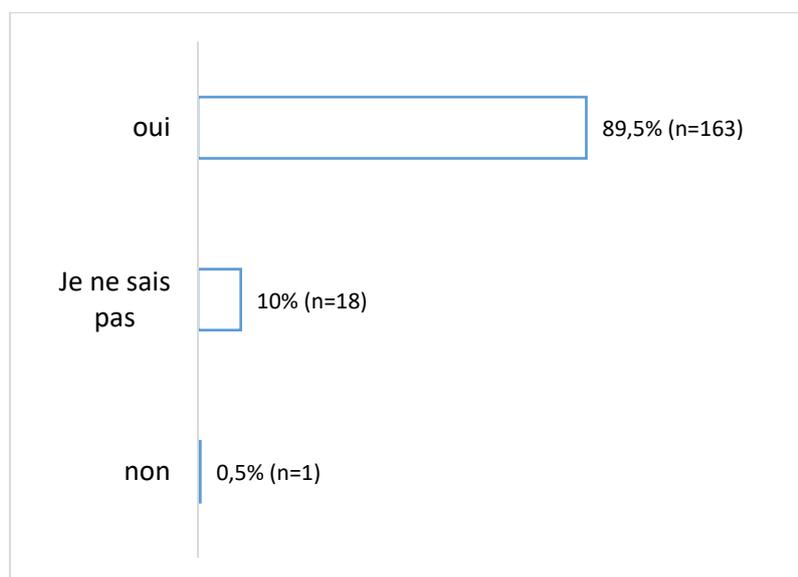
- 1- Proportion de membres et adhérents souhaitant continuer à venir aux GEM dans le futur
- 2- Souhaits de changements au sein des GEM exprimés par les membres et adhérents
- 3- Proportion de membres et adhérents ayant des projets pour les GEM
- 4- Répartition des membres et adhérents en fonction de leurs projets pour les GEM

H.3.2 - Messages importants

- La grande majorité des membres et adhérents des GEM souhaitent continuer à venir au GEM dans le futur
- Les changements souhaités par les membres et adhérents concernent principalement les moyens financiers, les activités des GEM et les locaux.
- 47% des membres et adhérents ont des projets d'amélioration pour les GEM
- Les projets des membres et adhérents sont principalement en lien avec des activités à développer au sein des GEM.
- De nombreux membres et adhérents évoquent le souhait de voyager avec le GEM.

H.3.3 - Dans le détail des indicateurs

PROPORTION DES MEMBRES ET ADHÉRENTS SOUHAITANT CONTINUER À VENIR AU GEM DANS LE FUTUR

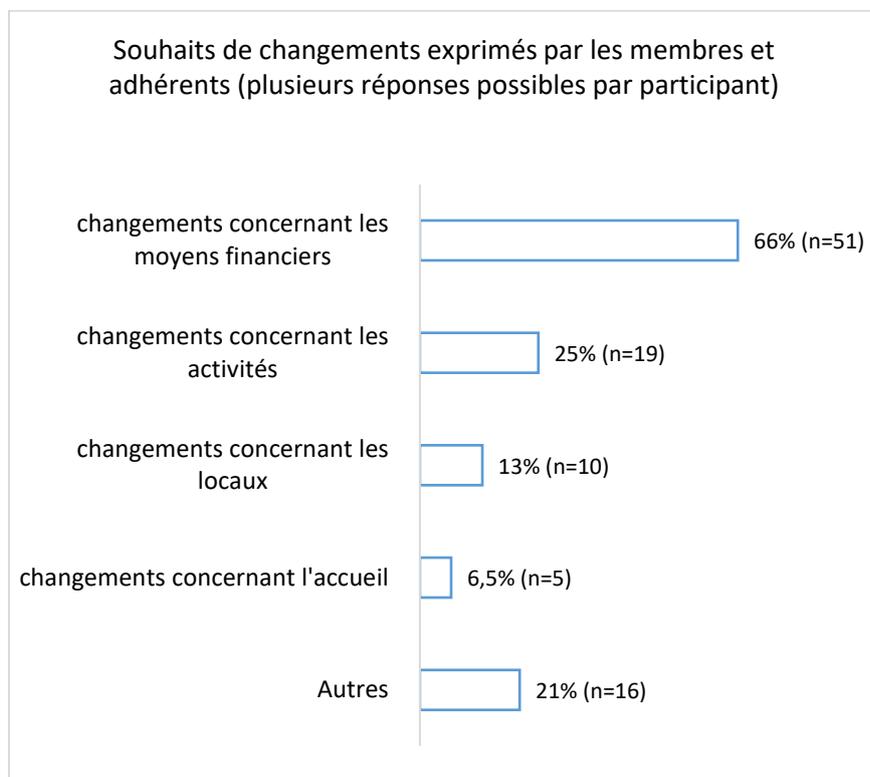


Données issues des questionnaires à destination des membres et adhérents (n=194)

Taux de réponse : 94% (12 participants ne se sont pas prononcés)

La grande majorité des membres et adhérents (89,5%) souhaitent continuer à venir au GEM dans le futur.

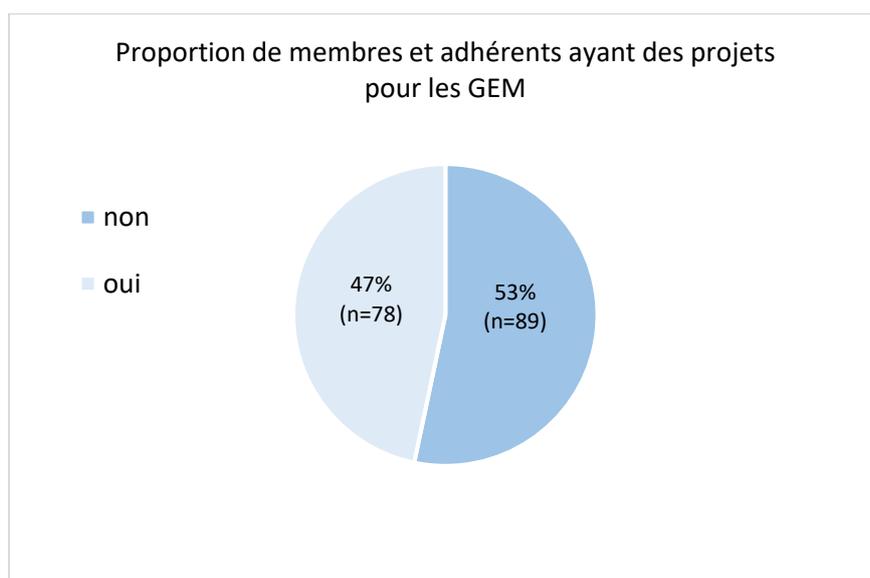
SOUHAITS DE CHANGEMENTS AU SEIN DES GEM EXPRIMÉS PAR LES MEMBRES ET ADHÉRENTS



Données issues des questionnaires à destination des membres et adhérents (n=194)
Taux de réponse : 40% (117 participants ne se sont pas prononcés)

Les changements souhaités au sein des GEM par les membres et adhérents concernent principalement les moyens financiers (pour 66% d'entre eux), les activités mises en place (pour 25% d'entre eux) et les locaux (pour 13% d'entre eux).

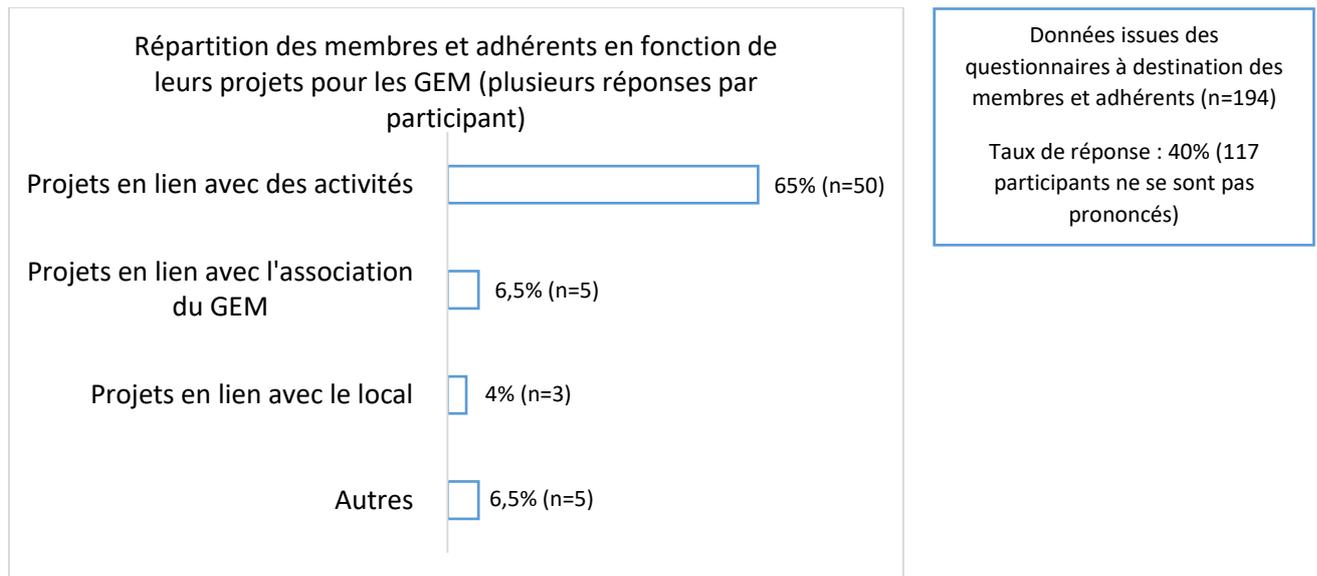
PROPORTION DE MEMBRES ET ADHÉRENTS AYANT DES PROJETS POUR LE GEM



Données issues des questionnaires à destination des membres et adhérents (n=194)
Taux de réponse : 86% (27 participants ne se sont pas prononcés)

47% des membres et adhérents ont des projets d'amélioration pour les GEM.

RÉPARTITION DES MEMBRES ET ADHÉRENTS EN FONCTION DE LEURS DIFFÉRENTS PROJETS POUR LES GEM



Les projets des membres et adhérents sont principalement en lien avec des activités à développer au sein des GEM (pour 65% d'entre eux) telles que la mise en place d'ateliers jardinage, de séances d'athlétisme, de théâtre, d'ateliers yoga, etc. De nombreux membres et adhérents évoquent aussi le souhait de voyager avec le GEM.





IV - Conclusion du rapport intermédiaire

A) Rappel de l'objectif poursuivi dans le rapport intermédiaire

Le présent rapport a vocation à présenter une photographie des GEM de la région Centre-Val de Loire. Cette photographie permet de caractériser les différents acteurs (adhérents, membres, animateurs, coordinateurs, parrains, gestionnaires), les fonctionnements (jours et horaires d'ouverture, modalités d'ouverture, gouvernance, activités existantes...), les liens avec l'environnement institutionnel et le territoire des GEM.

Cette première exploitation quantitative, issue des questionnaires, permet de dresser un panorama général des GEM. Des éléments d'analyse, faisant suite au dépouillement des données qualitatives, viendront compléter le volet quantitatif dans le rapport final. De plus, une analyse GEM par GEM sera menée ultérieurement.

L'approche globale, développée dans ce rapport intermédiaire, laisse apparaître des éléments transversaux communs aux différents GEM et pointe, ici ou là, des spécificités qui seront précisées dans le rapport final de l'étude.

B) Rappel du contexte de collecte des données

Contexte de recherche et crise sanitaire

Les données présentées doivent être mobilisées en tenant compte du contexte particulier dans lequel s'est tenue cette étude. En effet, développée en région Centre-Val de Loire au second semestre 2021, l'ensemble des données a été collecté au début de l'année 2022, dans un contexte fortement marqué par la crise sanitaire.

Cette crise s'est répercutée sur le fonctionnement général des GEM, sur les relations entre les différents acteurs et sur les relations partenariales. Les confinements successifs et les mesures de distanciation sociale ont eu un impact tant sur le plan individuel qu'au niveau collectif.

C'est dans ce contexte de retour progressif « à la normale », forçant les professionnels à l'adoption d'une posture réflexive, que s'est tenue cette étude. Les différents acteurs ont été amenés, du fait de l'actualité sanitaire et de ses répercussions sur la finalité des GEM en termes d'autonomie et de participation sociale, à se questionner sur des thématiques telles que le fonctionnement des GEM, l'ancrage territorial ou encore le maintien du lien social, et ce dans l'objectif de réimpulser une dynamique vertueuse.

Par ailleurs, tout au long de cette étude, notre attention s'est portée sur les réflexions en cours et les adaptations développées par les GEM dans ce contexte contraint. La crise sanitaire est venue profondément ébranler les GEM dans leur dimension individuelle et collective, n'excluant pas, dans le même temps, de nouvelles dynamiques et perspectives.

Cette dimension contextuelle doit être considérée à l'heure de caractériser le fonctionnement des GEM de la région Centre-Val de Loire. En effet, les fonctionnements décrits, les difficultés et points de vigilance énoncés doivent être lus dans ce contexte si particulier.

Il n'a pas toujours été possible de distinguer ce qui relevait d'une part d'un fonctionnement « ordinaire », en amont de la crise sanitaire, et d'autre part de « l'extraordinaire » conséquence de la pandémie.

Cahier des charges de 2019

Le cahier des charges de 2019 est un élément d'actualité important. Si cette étude a pour objectif de mesurer l'adéquation du fonctionnement des GEM avec ce texte de référence, le contexte sanitaire doit être pris en compte dans l'interprétation des résultats.

Ainsi, ce rapport intermédiaire permet d'apporter un éclairage, en lien avec les orientations du cahier des charges, sur les thématiques suivantes :

- caractéristiques des différents acteurs des GEM (adhérents, membres, professionnels, parrains et gestionnaires), et des relations entretenues ;
- modalités de fonctionnement en interne (ouverture, activités proposées, gouvernance...) et avec le territoire (participation à des instances territoriales, relations partenariales...).

Ce travail a aussi été l'occasion de recueillir les points de vue et regards des différents acteurs relativement : aux effets et apports des GEM, à leur mode de fonctionnement, aux points de vigilance pour l'avenir et aux perspectives.

C) Rapport intermédiaire et enjeux liés à l'autonomie et à la participation des GEM en région Centre-Val de Loire

Positionnement du rapport intermédiaire dans l'étude

Ce livrable constitue un premier support mettant en lumière des questionnements qui seront explorés par la suite sur le versant qualitatif et intégrés au rapport final. Les thèmes présentés dans ce rapport viennent enrichir la réflexion relative à la participation sociale ainsi qu'à l'autonomie des membres et adhérents. L'exploitation des données quantitatives fait apparaître un certain nombre de points communs aux différents GEM de la région Centre-Val de Loire, mais aussi des particularités qui seront investiguées dans un second temps.

Ainsi, l'autonomie et la participation, éléments centraux dans cette étude, seront interrogées à l'aide des éléments quantitatifs issus des questionnaires et complétées par les apports qualitatifs provenant des entretiens de groupe.

GEM en région Centre-Val de Loire : des effets et apports très positifs

Il est important de souligner le **large consensus relatif aux effets des GEM sur leurs adhérents et membres**. En effet, l'ensemble des acteurs s'accorde quant aux effets et impacts très positifs identifiés, d'une part dans la perception que les adhérents et membres se font d'eux-mêmes, et d'autre part dans l'évolution de leurs relations avec l'entourage. Faisant écho aux différents cahiers des charges définissant les missions des GEM, les apports de ces derniers portent sur l'inscription dans un collectif, la constitution de liens sociaux et la réduction de l'isolement social.



Par ailleurs, les représentations sociales des différents acteurs des GEM vis-à-vis des uns et des autres sont majoritairement positives, traduisant la dynamique vertueuse dans laquelle évoluent ces collectifs.

GEM en région Centre-Val de Loire : une dynamique de réinvention perpétuelle

Les différentes mesures mises en place en réponse à la crise sanitaire, les activités développées et les perspectives évoquées pour l'avenir sont autant d'éléments traduisant le dynamisme dont font preuve les GEM de la région Centre-Val de Loire.



Bien que la crise sanitaire ait entraîné des conséquences négatives sur les GEM, il est important de souligner la volonté des différents acteurs mobilisés pour continuer à faire vivre ces collectifs. Du fait des restrictions liées à la pandémie, les GEM ont été mis à mal dans leur matérialité physique et géographique, et contraints, de fait, à se réinventer. En développant de nouveaux modes d'échanges, ainsi que certains outils jusque-là peu ou pas mobilisés, ils ont tenté de faire face à cette crise.

La crise sanitaire a ainsi forcé les GEM à se réinventer, d'une part dans leur fonctionnement interne et d'autre part dans leurs relations avec l'environnement. À l'heure de penser « l'après-crise », les GEM s'interrogent quant à l'intégration, dans le fonctionnement ordinaire, de certaines modalités mises en place en urgence pendant le COVID. En investissant ces pistes de réflexion, les GEM entretiennent leur capacité d'adaptation et élaborent des réponses au plus près des besoins, souhaits et attentes des membres et adhérents.

GEM en région Centre-Val de Loire : des entités hybrides et fragiles

Les GEM constituent un objet hybride, difficile à saisir. Le questionnement relatif à l'identité des GEM est central et exacerbé du fait du contexte sanitaire. Ainsi, pour exemple, si l'on considère le statut des GEM à travers l'application des procédures sanitaires, quid de la déclinaison de ces mesures, initialement élaborées pour les ESMS, au sein des associations des GEM ? Les GEM, positionnés au croisement des chemins entre structure sanitaire, structure sociale et structure associative, demeurent en quête d'identité.



L'hybridité des GEM se reflète à travers leurs multiples dimensions : physique, géographique, relationnelle et occupationnelle. En fonction du contexte dans lequel ils se déploient et selon le profil de leurs acteurs (notamment les parrains et gestionnaires), le fonctionnement des GEM de la région Centre-Val de Loire se décline selon un nuancier de possibilités. Les caractéristiques des différents acteurs et l'ancrage territorial contribuent à colorer les GEM de la région. Ainsi, selon les représentations qu'en ont les professionnels de la santé mentale d'un territoire donné, les GEM peuvent susciter des « orientations » de personnes aux profils variés.

Les GEM sont également fragiles. Cette fragilité relève tout d'abord de leurs ressources parfois incertaines, non pérennes, ou insuffisantes. Le local et le financement figurent parmi les problématiques récurrentes de ces collectifs. De plus, la labilité de leurs réseaux et relations partenariales, majorée par le contexte sanitaire, participe de cette fragilité potentielle. Enfin, le profil des adhérents et membres, soumis aux aléas des troubles psychiques, de la cérébrolésion ou encore des troubles du spectre de l'autisme, est aussi un facteur de fragilité.

Cette fragilité peut se traduire par la nécessité de soutien et d'étayage des différents acteurs. À ce titre, **la place des animateurs et coordinateurs est spécifique**. Les compétences requises pour un tel poste sont multiples et puisent dans différents registres, entre animation et santé mentale. Ainsi, il se dégage de ce travail deux profils de personnes : d'une part, les professionnels formés aux techniques d'animation et d'autre part, ceux formés au travail social. L'équilibre entre ces deux champs d'intervention constitue une question centrale relative à la formation, à l'étayage et à l'accompagnement des animateurs, dans le but de concilier participation et protection, autonomie et vulnérabilité.

GEM en région Centre-Val de Loire : un équilibre complexe

Par ailleurs, les GEM de la région Centre-Val de Loire semblent être constitués de différentes approches antagonistes inhérentes à l'essence même de ces associations évoluant incessamment à la recherche d'un équilibre situé entre soutien individuel et dynamique collective, entre soi et ouverture sur l'extérieur, sécurité et émancipation.



L'autonomie et la participation, notions centrales traversant ces collectifs, sont tributaires de cet équilibre ténu. À distance d'une approche normative, ces deux idées seront considérées selon une approche plurielle dans le rapport final. Ainsi, l'autonomie au sein des GEM sera mesurée au prisme de l'équilibre entre un mode de fonctionnement d'une part, et l'expression possible d'un choix vis-à-vis de ce fonctionnement d'autre part. Dès lors, de nombreux questionnements émergent, avec pour exemples : quelles capacités et/ou possibilités des adhérents à faire des choix ? Quid de l'incarnation de ces choix dans les modes de fonctionnement des GEM ?





CREAI Centre-Val de Loire

35 avenue de Paris – 45000 ORLEANS

02 38 74 56 00

creai-centre@creai-centre.asso.fr

www.creaicentre.org
